



Communiqué

Le 9 novembre 2012

TELUS communique ses résultats du troisième trimestre de 2012
Les excellents résultats des services mobiles et de transmission de données stimulent la croissance du bénéfice
Hausse de 23 % des flux de trésorerie disponibles
Le dividende trimestriel passe à 64 cents par action – en hausse de 10,3 % par rapport au dernier exercice
Le salaire du chef de la direction sera composé d'actions de TELUS pour la quatrième année consécutive

Vancouver, C.-B. – TELUS Corporation a déclaré pour le troisième trimestre de 2012 des produits de 2,8 G\$, en hausse de 6 %, et un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA) de 1,0 G\$, en hausse de 5 %. Le bénéfice par action a progressé de 8 % et atteint 1,08 \$.

La croissance affichée par TELUS est principalement attribuable à une augmentation de 7 % des produits tirés des services mobiles et à une hausse de 12 % du BAIIA du secteur des services mobiles, ce qui découle d'une progression de 23 % des produits générés par les services de transmission de données en lien avec le rythme d'adoption soutenu des téléphones intelligents. La progression de 4 % des produits tirés des services filaires résulte d'une hausse de 14 % des produits liés aux services de transmission de données, laquelle est attribuable à la forte croissance des services de télévision et Internet haute vitesse.

TELUS a vu son nombre total de clients augmenter et se fixer à 13 millions grâce à l'ajout de 116 000 nouveaux abonnés aux services mobiles postpayés, de 42 000 nouveaux abonnés aux services de télévision et de 26 000 abonnés à Internet haute vitesse au cours du trimestre, cette croissance ayant été en partie annulée par les pertes de lignes d'accès au réseau qui, bien que plus faibles, se chiffrent à 39 000. Les services mobiles de TELUS comptent en tout 7,6 millions d'abonnés, soit 5 % de plus en glissement annuel, et les produits moyens par appareil d'abonné ont progressé de 1,5 %. Le nombre d'abonnés au service TELUS TV a augmenté de 41 % par rapport à l'exercice précédent et s'établit à 637 000, tandis que le nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse a bondi de 7 % et se situe au-dessus de 1,3 million.

Les flux de trésorerie disponibles ont progressé de 23 % par rapport au dernier exercice et atteignent 426 M\$, ce qui est essentiellement le fait de la hausse du BAIIA.

Les prévisions pour l'exercice 2012, qui ont été révisées pour la dernière fois en août, ont été confirmées.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en dollars canadiens et en millions, sauf les données par action) (non audité)	Trimestres clos les		Variation en %
	30 septembre 2012	2011	
Produits opérationnels	2 774	2 622	5,8
Charges opérationnelles avant amortissements	1 756	1 654	6,2
BAIIA ⁽¹⁾	1 018	968	5,2
Bénéfice net ⁽²⁾	351	326	7,7
Bénéfice par action (BPA), de base ⁽²⁾	1,08	1,00	8,0
Dépenses d'investissement	471	470	0,2
Flux de trésorerie disponibles ⁽³⁾	426	345	23,5
Total des connexions clients ⁽⁴⁾	12,98	12,57	3,3

- (1) Se reporter à la rubrique 11.1 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2012.
- (2) Le bénéfice net et le BPA du troisième trimestre de 2012 incluent des ajustements favorables liés à l'impôt sur le bénéfice de 3 M\$, ou 0,01 \$ par action.
- (3) Pour obtenir une définition de cette mesure, se reporter à la rubrique 11.2 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2012.
- (4) Somme des abonnés aux services mobiles, des lignes d'accès au réseau, du nombre total d'abonnés à Internet et des abonnés à TELUS TV (services de télévision sur IP et par satellite).

« Notre stratégie de longue date qui consiste à investir dans les technologies de transmission de données mobiles à large bande et filaires, les services et les applications dans le cadre de nos activités principales, conjuguée à l'attention consacrée à notre programme "Les clients d'abord", a entraîné une forte croissance sur le plan opérationnel et financier pour le trimestre », a déclaré Darren Entwistle, président et chef de la direction de TELUS. « Nous avons accueilli 116 000 nouveaux abonnés aux services mobiles postpayés, 42 000 nouveaux abonnés aux services de télévision ainsi que 26 000 nouveaux abonnés à Internet haute vitesse et, fait encourageant, nous constatons que nos clients continuent de rester avec nous plus longtemps, comme en témoigne le taux de désabonnement de notre secteur mobile qui, à 1,44 %, est le meilleur de l'industrie. Cette excellente performance s'est traduite, pour le trimestre à l'étude, par une croissance de plus de 10 % des produits tirés des services de transmission de données, de 8 % du bénéfice par action et de 23 % des flux de trésorerie disponibles. »

« Je suis heureux que notre stratégie gagnante et notre exécution opérationnelle toujours robuste nous permettent une fois de plus d'augmenter le dividende trimestriel sur nos actions, conformément au modèle de croissance du dividende que nous avons annoncé l'an dernier », a ajouté M. Entwistle. « Nous augmentons le dividende de TELUS de 3 cents, le faisant passer à 64 cents par trimestre, ou 2,56 \$ par année, soit une hausse de 10,3 % par rapport au dernier exercice. Nous nous réjouissons à la perspective de continuer à générer d'excellents résultats opérationnels et financiers afin de soutenir la réalisation de nos ambitions concernant la croissance du dividende conformément à notre engagement pour 2013 et les années subséquentes. »

« J'aimerais profiter de cette occasion pour exprimer ma profonde reconnaissance à Bob McFarlane pour son engagement sans pareil et ses extraordinaires contributions à TELUS. Après une carrière exceptionnelle de 12 ans au sein de notre société à titre de chef des services financiers, M. McFarlane a décidé de prendre sa retraite à la fin de l'année afin de consacrer plus de temps à sa famille et à ses activités communautaires », a déclaré M. Entwistle. « Le brillant leadership exercé par M. McFarlane sur l'équipe des finances de TELUS nous a permis notamment d'adopter des politiques financières rigoureuses, de communiquer de façon exceptionnellement transparente et de constamment respecter les engagements publics que nous prenons vis-à-vis de la communauté financière. Son travail, ainsi que celui de ses collègues de TELUS, a grandement

contribué au succès commercial de notre société, laquelle, comparativement à ses pairs, crée le plus de valeur pour ses actionnaires et présente un bilan sans pareil dans son secteur. M. McFarlane et notre équipe TELUS ont reçu d'innombrables prix, au Canada comme ailleurs, pour l'excellence dans la communication de renseignements, la communication sur le développement durable, la gestion du risque et les relations avec les investisseurs. M. McFarlane a été nommé chef des services financiers de l'année par le magazine Canadian Business et a eu l'insigne honneur de recevoir le prestigieux prix Kathleen Beaumont Hill de l'Université Queen's pour ses actions de sensibilisation et ses services exceptionnels, lesquels ont contribué à la prospérité de notre pays et à des avancées dans les domaines des affaires, de l'éducation et du développement communautaire. J'apprécie à juste titre toute l'aide qu'il nous a apportée pendant de nombreuses années ainsi que son souci de faire en sorte que son successeur, John Gosling, un gestionnaire extrêmement compétent, bénéficie d'une transition en douceur. M. Gosling apporte à TELUS un imposant bagage d'expérience dans le secteur des communications et de la radiotélévision.

M. Entwistle a confirmé aujourd'hui son intention de se faire rémunérer entièrement en actions ordinaires de TELUS en 2013, et ce, pour la quatrième année consecutive.

Robert McFarlane, vice-président à la direction et chef des services financiers de TELUS, a déclaré : « La situation financière de TELUS est excellente, comme le montre l'incidence conjuguée des bénéfices toujours élevés et de la croissance des flux de trésorerie ainsi que du ratio de la dette nette par rapport au BAIIA qui, à 1,7 fois, se situe tout à fait dans la fourchette que nous visons et représente le meilleur résultat pour cette mesure du crédit dans le secteur canadien des médias et des télécommunications. Grâce à ces éléments, qui reposent sur notre expérience pour ce qui est de concilier les intérêts des personnes qui investissent dans nos titres de créance et nos titres de participation, TELUS pourra continuer d'accéder aux marchés financiers à des conditions avantageuses et sera très bien placée pour participer aux futures enchères de licences de spectre sans fil ainsi que continuer d'accroître son dividende. »

Le présent communiqué contient des énoncés au sujet de futurs événements et rendements financiers et opérationnels prévus par TELUS qui sont de nature prospective. Ces énoncés prospectifs exigent de la société qu'elle pose des hypothèses et formule des prévisions et sont assujettis à des risques et à des incertitudes. Il existe un risque important que les énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs devraient faire preuve de prudence et ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque divers facteurs pourraient faire en sorte que les événements et le rendement futurs réels diffèrent grandement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs. Par conséquent, le présent communiqué est assujéti à la limitation de responsabilité et est donné sous réserve des hypothèses (y compris les hypothèses concernant les prévisions pour l'exercice 2012), des réserves et des facteurs de risque (y compris la possibilité d'une future proposition d'échange des actions sans droit de vote contre des actions ordinaires à raison d'une pour une, la possibilité de hausses de dividendes semestrielles jusqu'en 2013 et les objectifs sur trois ans du chef de la direction en ce qui concerne la croissance du BPA et des flux de trésorerie disponibles jusqu'en 2013, exception faite des coûts liés à l'acquisition du spectre) mentionnés dans la circulaire d'information de 2012, le rapport de gestion du rapport annuel 2011 et dans les rapports des premier, deuxième et troisième trimestres de 2012. Sauf là où la loi l'exige, TELUS n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier ses énoncés prospectifs et se réserve le droit de modifier, en tout temps et à son appréciation, sa pratique actuelle relative à la mise à jour de ses cibles et prévisions annuelles.

FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS

Services mobiles de TELUS

- Les produits externes tirés des services mobiles ont augmenté de 104 M\$, ou 7,4 %, et atteint 1,5 G\$ au troisième trimestre de 2012, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette progression découle de la croissance soutenue du nombre d'abonnés et des produits moyens par appareil d'abonné (PMAA).
- Les produits tirés des services de transmission de données ont augmenté de 102 M\$, ou 23 %, et totalisé 546 M\$. Les PMAA tirés des services de transmission de données ont progressé de 3,61 \$, ou 17 %, et se sont chiffrés à 24,51 \$. Ces hausses sont attribuables à l'adoption toujours forte des téléphones intelligents et des forfaits de données connexes, à l'augmentation des volumes liés aux services d'itinérance, à la croissance des appareils Internet mobiles et des tablettes, ainsi qu'à la progression des produits tirés des services de messagerie textuelle.
- Les PMAA combinés ont augmenté de 0,90 \$, ou 1,5 %, et se sont situés à 61,42 \$, la croissance de 17 % des PMAA tirés des services de transmission de données ayant plus que compensé le recul de 6,8 % des PMAA générés par les services de transmission de la voix. Il s'agit du huitième trimestre consécutif de croissance en glissement annuel des PMAA combinés.
- Le taux de désabonnement mensuel combiné a chuté de 23 points de base en glissement annuel, se fixant à 1,44 %, le niveau le plus bas en cinq ans pour le troisième trimestre, ce qui est attribuable à l'efficacité du programme de marketing et de services « Les clients d'abord », à des investissements efficaces dans la fidélisation ainsi qu'au taux de désabonnement plus faible associé aux téléphones intelligents. Le taux de désabonnement lié aux services postpayés s'est établi à 1,10 %, en baisse de 23 points de base par rapport au dernier exercice.
- Il y a eu au total 111 000 ajouts nets d'abonnés aux services mobiles, soit une baisse de 2,6 % en glissement annuel, ce qui tient compte de l'ajout de 116 000 abonnés aux services postpayés et de la perte de 5 000 abonnés aux services prépayés, lesquels génèrent des PMAA moins élevés. Les ajouts nets d'abonnés aux services postpayés, qui ont reculé de 13 % par rapport à l'exercice précédent, ont été touchés par les consommateurs qui ont retardé leurs décisions d'achat dans l'attente du lancement anticipé du nouveau iPhone 5 à la fin du mois de septembre.
- Le nombre total d'abonnés aux services mobiles s'est établi à 7,56 millions, en hausse de 4,8 % par rapport au dernier exercice, et la proportion d'abonnés aux services postpayés à valeur élevée a augmenté de deux points, pour se situer à 85 %. Les abonnés qui utilisent des téléphones intelligents représentent maintenant 63 % des abonnés aux services postpayés, dont le nombre total est de 6,4 millions, comparativement à 48 % il y a un an.
- Le BAIIA du secteur des services mobiles s'est élevé à 640 M\$, une hausse de 70 M\$, ou 12 %, attribuable à la forte croissance des produits tirés des services de réseau et aux mesures de contrôle des coûts. La marge de 42,4 % a progressé de 1,9 point par rapport au dernier exercice. La marge des produits tirés des services de réseau a augmenté de 2,4 points et atteint 46,6 %.
- Les flux de trésorerie simples (BAIIA moins les dépenses d'investissement) ont augmenté de 52 M\$, ou 13 %, et se sont chiffrés à 465 M\$ pour le trimestre, car la croissance du BAIIA a été en partie annulée par la hausse des dépenses d'investissement liées à l'expansion en cours du nouveau réseau 4G LTE de TELUS et aux investissements dans la capacité et la couverture du réseau HSPA+ ainsi que dans les centres de données Internet.

Services filaires de TELUS

- Les produits externes tirés des services filaires ont augmenté de 48 M\$, ou 3,9 %, et atteint 1,27 G\$ au troisième trimestre de 2012, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette croissance découle de la hausse des produits tirés des services de transmission de données et de l'équipement, laquelle a été partiellement annulée par le recul des produits liés aux services locaux et interurbains ainsi que des autres produits générés par les services et l'équipement.
- Les produits tirés des services et de l'équipement de transmission de données ont progressé de 93 M\$, ou 14 %, ce qui s'explique essentiellement par la forte croissance du nombre d'abonnés à TELUS TV ainsi que des services Internet haute vitesse et des services de transmission de données améliorés, par les hausses de tarifs et par l'augmentation des ventes d'équipement.
- Les ajouts d'abonnés à TELUS TV, soit 42 000, représentent 8 000 nouveaux abonnés de moins que pour le trimestre correspondant du dernier exercice, la croissance stable du nombre de nouveaux clients et la baisse considérable du taux de désabonnement ayant été annulées par l'augmentation des désactivations en raison de l'accroissement du nombre d'abonnés. Le nombre total d'abonnés à TELUS TV s'est établi à 637 000, en hausse de 184 000, ou 41 %, par rapport au dernier exercice.
- Il y a eu 26 000 ajouts nets d'abonnés au service Internet haute vitesse, en hausse de 18 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par le succès des promotions et par l'incidence positive des ventes du service Télé Optik. Le service haute vitesse de TELUS compte 1,3 million d'abonnés, soit 85 000, ou 7,0 %, de plus qu'au dernier exercice.
- Le nombre total de lignes d'accès au réseau a reculé de 5,3 % par rapport à l'exercice précédent et s'est situé à 3,45 millions. Le nombre de pertes de lignes résidentielles, soit 30 000, est le même qu'il y a douze mois, ce qui révèle une amélioration de la tendance séquentielle par rapport aux deux trimestres précédents. Le nombre de lignes résidentielles est en baisse de 7,7 % en glissement annuel, en raison de la concurrence soutenue et du remplacement par les services mobiles et Internet. Les pertes de lignes d'affaires d'accès au réseau, qui sont au nombre de 9 000, sont attribuables à la concurrence soutenue sur le plan des tarifs au sein du marché des petites et moyennes entreprises, ainsi que l'abandon des services de transmission de la voix traditionnels au profit des services IP.
- Le BAIIA tiré des services filaires s'est fixé à 378 M\$, une baisse de 20 M\$, ou 5,0 %, attribuable au déclin constant des services de transmission de la voix traditionnels à marge plus élevée qui n'a pas été compensé par la croissance des services de transmission de données à marge plus faible.
- Les flux de trésorerie simples (BAIIA moins les dépenses d'investissement) affichent une légère diminution de 3 M\$ et se sont établis à 82 M\$ pour le trimestre, la baisse du BAIIA ayant été en grande partie annulée par la réduction des dépenses d'investissement.

FAITS NOUVEAUX CONCERNANT L'ENTREPRISE

Bob McFarlane, vice-président à la direction et chef des services financiers de TELUS, prend sa retraite à la fin de l'année après une carrière exceptionnelle

Bob McFarlane, vice-président à la direction et chef des services financiers de TELUS, prend sa retraite à la fin de l'année après une carrière extraordinairement brillante de 12 ans à TELUS. Après une période de transition, M. McFarlane transférera ses responsabilités à John Gossling le 1^{er} janvier.

La carrière de M. McFarlane à TELUS a commencé avec l'acquisition de Clearnet, en août 2000, acquisition qui avait représenté un jalon historique dans notre stratégie nationale de croissance dans les secteurs du sans-fil et des données. Grâce à sa connaissance approfondie du secteur, à sa compréhension remarquable des marchés financiers et à sa capacité à mobiliser du capital, il a été nommé chef des services financiers peu après son arrivée à TELUS. Au cours de ces douze années, le rôle de M. McFarlane a été si déterminant dans la résolution des nombreux et épineux problèmes présentés par les marchés boursiers et du crédit que TELUS a toujours pu avoir accès

à du financement à long terme, lequel nous a permis de financer nos audacieux investissements dans la technologie de la large bande et du filaire.

M. McFarlane, tout en continuant d'assumer toutes les fonctions traditionnelles de chef des services financiers, s'est vu confié, au cours des dernières années, celle de la Stratégie d'entreprise, fusions et acquisitions, de TELUS Entreprises de risque et des Affaires gouvernementales et réglementation, ce qui est révélateur de ses aptitudes et de son excellente éthique de travail.

Les contributions de M. McFarlane, ainsi que le travail de ses collègues de l'équipe de direction de TELUS, ont porté la marque et la réputation de TELUS au plus haut niveau, au Canada comme dans le monde. Au cours des cinq dernières années, l'Institut canadien des comptables agréés a classé TELUS quatre fois au premier rang au Canada dans le domaine des communications d'entreprise et financières. Notre rapport annuel a été reconnu comme le meilleur au monde, et TELUS a été la seule société au monde à être classée parmi les 10 meilleures pendant huit années consécutives. De plus, TELUS a mérité de nombreux prix pour ses communications détaillées sur la responsabilité sociale et a été inscrite pendant 12 années consécutives aux prestigieux indices Dow Jones Sustainability.

Les contributions exceptionnelles que M. McFarlane laissera en héritage quand il prendra sa retraite de TELUS ont bénéficié aux actionnaires, aux clients et à l'équipe tout entière de TELUS ainsi qu'aux collectivités que nous servons et dans lesquelles nous travaillons et vivons.

« Les brillantes contributions de M. McFarlane, ainsi que celles de tous ses collègues de l'équipe de direction de TELUS, ont permis de créer une valeur exceptionnelle pour les actionnaires grâce à l'appréciation du cours et à la croissance des dividendes », a conclu M. Entwistle.

John Gossling, chef des services financiers d'expérience dans le secteur des communications, se joint à l'équipe de direction de TELUS

Après une longue recherche, le choix du prochain vice-président à la direction et chef des services financiers de l'équipe de direction de TELUS a porté sur John Gossling. Entrant en fonction le 12 novembre, il collaborera étroitement jusqu'à la fin de 2012 avec Bob McFarlane, actuel vice-président à la direction et chef des services financiers et bientôt retraité, afin que la transition à la tête de l'équipe des finances de TELUS soit couronnée de succès.

M. Gossling, directeur des finances talentueux et reconnu, apporte à TELUS une vaste expérience dans le secteur des communications. À titre de chef des services financiers de CTVglobemedia de 2008 à 2011, M. Gossling y a dirigé toutes les activités financières. Il en avait grandement amélioré le rendement financier avant la vente de cette entreprise à BCE.

De 2000 à 2008, M. Gossling a occupé des postes de direction dans l'organisation de Rogers Communications, notamment chef des services financiers de Rogers Wireless, où il a dirigé toutes les activités financières. Membre de l'équipe de la haute direction de Rogers Wireless, M. Gossling a joué un rôle important dans l'amélioration du rendement opérationnel de l'entreprise de même que dans l'acquisition de Microcell Telecommunications.

M. Gossling est fellow de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario. Sa famille et lui-même s'établiront à Vancouver.

Les actionnaires de TELUS votent de façon décisive pour la proposition d'échange d'actions à raison d'une pour une

Lors d'une assemblée conjointe des actionnaires tenue le 17 octobre, TELUS a annoncé que les actionnaires ont voté massivement pour sa proposition visant à échanger les actions sans droit de vote de l'entreprise contre des actions ordinaires à raison d'une pour une. Les quatre résolutions

par lesquelles Mason Capital proposait d'autres ratios d'échange des actions ont également été soumises au vote de l'assemblée, mais n'ont pas été approuvées.

Une fois les votes finaux comptabilisés, 81,1 % de l'ensemble des actions ont donné lieu à un vote pour la proposition d'échange d'actions de TELUS. Sur les 128,8 millions d'actions ordinaires, 62,9 % ont donné lieu à un vote pour la proposition, tandis que sur les 127,7 millions d'actions sans droit de vote, 99,5 % ont donné lieu à un vote pour l'échange. Si l'on exclut le nombre de votes que Mason a tout récemment indiqué détenir, 84,4 % des actions ordinaires ont donné lieu à un vote pour la proposition d'échange. Les résultats du vote ont largement dépassé les seuils d'approbation pour que la proposition soit acceptée, soit une majorité simple des détenteurs d'actions ordinaires et les deux tiers des détenteurs d'actions sans droit de vote. La participation des actionnaires au vote a été élevée, représentant 73,6 % des actions ordinaires en circulation et 84,6 % des actions sans droit de vote en circulation.

L'audience des appels de Mason Capital devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique et celle de la demande d'ordonnance définitive de TELUS présentée en vertu d'un plan d'arrangement visant l'approbation de l'échange d'actions a commencé le 7 novembre. Pour que l'échange d'actions entre en vigueur, la Cour devra autoriser la présentation de la demande d'ordonnance définitive de la société et rejeter tous les appels actuels et futurs. On estime actuellement que l'échange d'actions n'entrerait en vigueur qu'à la fin novembre au plus tôt.

Le réseau mobile 4G LTE de TELUS continue de prendre de l'expansion

Au cours du troisième trimestre, TELUS a lancé dans plus de 50 nouvelles collectivités au pays son réseau LTE, qui est maintenant accessible à plus de 60 % de la population canadienne. Voici certaines des collectivités où ce réseau vient d'être déployé :

- Alberta : Brooks, Camrose, Drayton Valley, Grande Prairie, région de Lethbridge et Taber, Medicine Hat, Red Deer, Strathmore, Okotoks et High River.
- Colombie-Britannique : Okanagan, autoroute Sea to Sky, Victoria, vallée du Fraser, Surrey, Richmond, North Delta, White Rock, Langley, Maple Ridge, Pitt Meadows, île de Vancouver Sud, Kamloops, Vernon, Prince George, Comox, Courtenay, Campbell River.
- Ontario : Newmarket, Aurora, Windsor, Kanata, Orléans, Nepean et Cumberland.
- Québec : nord-est de la ville de Québec, Charny, Lévis et rive-sud de Québec, Sainte-Dorothée, Chomedey, Blainville, Terrebonne, Mascouche, Joliette, Repentigny, Vaudreuil-Dorion.

TELUS offre le iPhone 5

C'est le 21 septembre que TELUS a commencé à offrir le iPhone 5 aux clients canadiens. Le iPhone 5, le plus mince et le plus léger iPhone jamais conçu, a été complètement redessiné pour disposer d'un superbe nouvel écran Rétina de 4 pouces, d'une puce A6 conçue par Apple pour une performance ultrarapide et d'une technologie mobile elle aussi ultrarapide, le tout accompagné d'une pile d'une plus grande durée de vie. Le iPhone 5 est offert avec IOS 6, le système d'exploitation mobile le plus avancé au monde, avec plus de 200 nouvelles fonctionnalités, notamment le Flux de photos partagés, l'intégration Facebook, de nouvelles applications de cartes géographiques, l'organisation Passbook et encore plus de caractéristiques et de langues Siri. Les utilisateurs du iPhone 5 peuvent se connecter aux réseaux 4G LTE, HSPA+ et DC-HSPA+ de TELUS avec la large bande audio.

TELUS élimine les frais de mise en service pour les nouveaux clients et les clients qui renouvellent leur entente

Dans le cadre de son programme « Les clients d'abord » et de son engagement à demeurer équitable et transparente, TELUS a annoncé qu'elle ne facturera plus les frais de mise en service de 35 \$ pour les nouveaux clients ou les frais d'échange d'équipement de 25 \$ pour les clients qui renouvellent leur entente et achètent un nouvel appareil. TELUS est la première des grandes marques mobiles reconnues à éliminer les frais de mise en service, ce qui est au cœur de ses

efforts permanents pour rendre l'expérience client claire, simple et facile. De plus, à compter du 1^{er} novembre 2012, TELUS a annoncé qu'elle commencera à facturer 10 \$ pour les cartes SIM afin de couvrir le coût du produit qui était auparavant inclus dans les frais de renouvellement et de mise en service.

TELUS lance la Télécommande intelligente Optik

En octobre, TELUS a lancé l'application Télécommande intelligente Optik qui procure aux clients une façon novatrice de changer de chaîne et d'effectuer diverses commandes sur leur téléviseur à l'aide de leur appareil mobile ou de leur tablette. Cette application permet aux clients d'explorer tout le contenu qui s'offre à eux avec leur téléphone ou leur tablette plutôt que d'utiliser le traditionnel guide télé. Les clients peuvent également passer moins de temps à changer de chaîne en ajoutant au guide des filtres qui permettent d'afficher uniquement ce qu'ils recherchent. Ils peuvent changer de chaîne directement sur leur appareil mobile après avoir lié celui-ci à leur décodeur. Les clients peuvent également accéder au guide horaire interactif sur leur appareil mobile sans interrompre le visionnement d'une émission et obtenir plus de renseignements sur une émission par l'entremise de diverses sources comme Internet Movie Database (IMDb), Wikipédia et YouTube.

TELUS a également ajouté dix nouvelles chaînes HD à son éventail au cours du trimestre. Le service Télé OPTIK propose plus de 550 chaînes, dont plus de 135 en HD qui sont toutes accessibles aux abonnés sans frais additionnels.

La Solution de demandes de règlement en ligne de TELUS Santé continue d'améliorer la gestion des demandes de règlement

Au cours du troisième trimestre, TELUS Santé a lancé sa Solution de demandes de règlement en ligne à l'échelle nationale pour les fournisseurs de soins de santé complémentaires, en plus d'élargir la portée de ses partenariats avec la Sun Life et Desjardins de façon à ce que ces entreprises puissent désormais offrir le service de portail de demandes de règlement en ligne de TELUS Santé à leurs membres de partout au Canada. En outre, TELUS Santé a conclu une entente avec la Standard Life afin d'intégrer la Solution de demandes de règlement en ligne de TELUS Santé à sa Plateforme multiprestations évoluée, également de TELUS Santé, ce qui permettra de réduire les coûts déboursés par les participants au régime, de diminuer le temps passé par les fournisseurs de soins à traiter les documents d'assurance et de rationaliser le processus de remboursement.

TELUS Santé lance le Profil d'urgence

TELUS Santé a récemment créé le Profil d'urgence, une fonctionnalité du portail en ligne Espace santé TELUS. Le Profil d'urgence est une ressource gratuite qui aide les familles à se préparer rapidement et facilement en cas d'urgence médicale et qui facilite l'accès aux renseignements importants sur la santé, ainsi que le partage de ces renseignements avec les proches et d'autres personnes. Les consommateurs peuvent s'inscrire au Profil d'urgence en consultant le site monreperesante.com. Le Profil d'urgence est relié à Espace santé TELUS, une plateforme sécurisée qui est certifiée par Inforoute Santé Canada pour le stockage, l'administration et le partage des renseignements sur la santé.

En septembre, TELUS Santé a dévoilé son nouveau site TELUSSante.com, une passerelle en ligne qui aide à fournir aux clients des solutions de soins de santé intelligentes qui mettent la puissance de l'information au service de la santé et qui contribuent à accroître l'efficacité du système de soins de santé canadien.

TELUS Santé acquiert KinLogix, chef de file des DME infonuagiques au Québec

En octobre, TELUS a acquis KinLogix, chef de file des dossiers médicaux électroniques (DME) infonuagiques au Québec. Cette acquisition, la deuxième réalisée par TELUS cette année dans le secteur des DME, fait suite à celle de Wolf Medical Systems, société qui a son siège en Colombie-Britannique. Ces acquisitions stratégiques permettent à TELUS Santé d'accéder à un plus grand nombre de médecins et de renforcer sa position dominante sur le marché des DME, ce qui fait partie de ses efforts visant à accélérer l'adoption des solutions de DME à l'échelle du Canada. Par ces investissements, TELUS réalise sa stratégie nationale et son engagement en ce qui a trait au marché des DME pour les médecins dans le but de continuer d'améliorer le système de soins du Canada ainsi que la santé des patients.

Génération INC., propulsée par TELUS, de retour pour une troisième saison

L'émission d'affaires Génération INC., qui est propulsée par TELUS, a repris sa troisième saison à la télévision. L'émission met en vedette douze entreprises du Québec qui reçoivent la visite d'experts de divers domaines venus les aider à atteindre leur plein potentiel grâce à leurs conseils novateurs et à leurs connaissances ainsi qu'à des outils technologiques. Le mouvement Génération INC. suscite un tel enthousiasme dans le milieu des PME que plus de 500 propriétaires d'entreprises locales ont présenté leur candidature pour faire partie de l'émission et courir la chance de bénéficier des conseils de ces experts.

Un fabricant de vitres de Toronto remporte le concours « The Challenge » organisé par TELUS et le *Globe and Mail*

En septembre, TELUS et le *Globe and Mail* ont désigné Glassopolis, fabricant de vitres établi à Toronto, comme le gagnant du concours « The Challenge » et ont remis à cette petite entreprise une subvention de 100 000 \$ qui lui a permis d'acheter de l'équipement neuf et d'accroître sa production en Amérique du Nord.

Dans le cadre de ce concours, qui en était à sa deuxième année, les propriétaires de petites entreprises canadiennes étaient invités à présenter le plus grand défi avec lequel leur entreprise doit composer pour courir la chance de se voir octroyer une subvention de 100 000 \$ offerte par TELUS. Les entrepreneurs de partout au Canada pouvaient s'inscrire afin d'être évalués par un jury constitué d'entrepreneurs et de spécialistes des petites entreprises.

Josh Blair, vice-président à la direction de TELUS, reçoit le prix « Breakaway Leader »

En septembre, Josh Blair, vice-président à la direction, Ressources humaines, TELUS, a reçu un des dix prix « Breakaway Leader » qui ont été remis à des chefs de file de l'industrie à l'occasion du Sommet mondial des dirigeants de services de ressources humaines organisé par Evanta (Evanta Global HR Leadership Summit) à Denver, au Colorado. Ces prix récompensent les dirigeants internationaux qui font évoluer leur industrie et dont l'ingéniosité et le dévouement créent une tradition d'excellence. Fait à souligner, TELUS est l'une des deux seules sociétés canadiennes représentées dans le palmarès des dix lauréats des prix « Breakaway Leader ».

Le rapport annuel de TELUS figure parmi les meilleurs au monde

Le rapport annuel 2011 de TELUS s'est classé au quatorzième rang mondial, tous secteurs confondus, et au premier rang des entreprises canadiennes, selon l'*Annual Report on Annual Reports 2012*. Pour établir leur classement, les juges ont évalué 500 rapports annuels sélectionnés parmi un vaste ensemble de rapports de sociétés inscrites en bourse. Cette étude détaillée comporte 10 critères d'évaluation principaux : la présentation, les faits saillants, la stratégie, les activités, les finances, les investisseurs, la gouvernance, la comptabilité, la responsabilité et la communication. Les juges ont accordé la cote « A » au rapport annuel 2011 de TELUS, le citant comme un exemple d'excellence dans quatre domaines (message de la direction, revue et analyse financières, objectifs, cibles et perspectives, ainsi que description et gestion des facteurs de risque). Afin de mettre cette réalisation en perspective, précisons que seulement 19 entreprises canadiennes figurent dans le palmarès des 300 meilleurs rapports annuels et seulement deux autres entreprises canadiennes sont classées parmi les 50 premières positions.

TELUS rend hommage aux organismes caritatifs locaux dans le cadre de sa Célébration de l'implication communautaire

Cet automne, TELUS a rendu hommage à des organismes caritatifs locaux à l'occasion de l'annonce des sommes qui seront remises cette année à des initiatives communautaires par l'entremise des comités d'investissement communautaire de TELUS, ainsi qu'à d'autres initiatives à Vancouver, à Edmonton, à Toronto, à Ottawa et à Montréal. La Célébration de l'implication communautaire de TELUS est un événement annuel qui réunit des professionnels et des bénévoles du secteur communautaire. Au cours de cette journée toute spéciale, TELUS a souligné la générosité et le travail dévoué de toutes ces personnes qui modifient le cours des choses dans leur collectivité. En 2012, TELUS et son équipe prévoient octroyer 8 M\$ à des organismes de la région de Vancouver, 4,5 M\$ à des initiatives communautaires locales à Edmonton, 5,5 M\$ à des organisations caritatives et communautaires de la région du grand Toronto, 1,4 M\$ à des œuvres de bienfaisance établies à Ottawa, et 3 M\$ à des organismes caritatifs locaux de Montréal. De plus, des fonds sont remis à de nombreuses initiatives communautaires locales dans d'autres régions du Canada.

TELUS décerne ses « Prix excellence communautaire » au Québec

En octobre, TELUS a honoré trois grands chefs de file de l'engagement communautaire de la grande région de Montréal. Les trois gagnants des « Prix excellence communautaire TELUS, les leaders de l'implication » sont Manon Barbeau, cofondatrice, directrice générale et directrice artistique du Wapikoni mobile; Ugo Dionne, cofondateur de Bénévoles d'affaires; et Bernard Lamarre, président du conseil d'administration de l'École Polytechnique. Cette importante reconnaissance a eu lieu dans le cadre de la Célébration de l'implication communautaire de TELUS à Montréal. Remis en lien avec les festivités entourant le 85^e anniversaire de TELUS Québec, les « Prix excellence communautaire » de TELUS permettent de récompenser publiquement les personnes qui se démarquent par leur générosité, leur engagement philanthropique et leur passion pour l'innovation dans trois régions principales : Montréal, Québec et Est du Québec. Ces prix ont été créés en collaboration avec l'Association des professionnels en philanthropie – chapitre du Québec (Association of Fundraising Professionals – AFP) et l'Association des professionnels en gestion philanthropique (APGP).

TELUS fait entrer les partisans de la LCF au Temple de la renommée du football canadien avec La Coupe des Fans

En septembre, TELUS et la Ligue canadienne de football (LCF) ont annoncé La Coupe des Fans présentée par TELUS, le tout premier trophée qui honore le joueur le plus important d'un match : le partisan. Les partisans auront ainsi la chance d'inscrire leur nom sur une réplique de la 100^e Coupe Grey qui aura sa place aux côtés des grands joueurs intronisés au Temple de la renommée du football canadien. Coulée à partir du cuivre de la pièce canadienne d'un sou, La Coupe des Fans sera gravée avec les noms des milliers de partisans de la LCF partout au pays et constituera un symbole de reconnaissance pour un siècle de loyauté de la part des partisans. Les partisans créeront le trophée La Coupe des Fans au cours de la Tournée de la 100^e Coupe Grey en utilisant une Presse à monnaie TELUS particulière. Celle-ci permettra de créer une pièce de collection unique de la 100^e Coupe Grey à partir d'une pièce d'un sou canadien. Un éclat de chaque sou sera utilisé pour créer La Coupe des Fans présentée par TELUS, qui sera ensuite gravée avec les noms de tous les partisans.

TELUS élargit la portée de son partenariat de cinq ans à titre de cocommanditaire national des événements « Unis pour l'action »

TELUS élargit la portée de son partenariat avec Enfants Entraide, organisme sans but lucratif qui encouragent les jeunes à être des agents de changement et à contribuer à trouver des solutions à des problèmes locaux et à des problèmes de société mondiaux, comme la pauvreté, la faim, l'intimidation et les préoccupations environnementales. En plus de son partenariat de cinq ans à titre de cocommanditaire national des événements « Unis pour l'action », une série de concerts inspirants présentés dans diverses villes du Canada, TELUS remettra des fonds à Enfants Entraide par l'entremise de sa campagne « Appareils pour la cause ». TELUS invite également les

jeunes à partager des exemples de leurs activités bénévoles en écrivant à l'entreprise, à l'adresse telusforweday.com, afin de participer à un concours national de vidéo. Le gagnant de ce concours recevra une bourse de 20 000 \$ pour réaliser une activité bénévole avec une œuvre de bienfaisance locale.

Les Ambassadeurs communautaires de TELUS distribuent 9 600 sacs à dos d'un bout à l'autre du Canada

Cette année, les Ambassadeurs communautaires de TELUS d'un bout à l'autre du Canada ont remis, dans le cadre du programme « Des outils pour les jeunes », 9 600 sacs à dos remplis de fournitures scolaires de base à des jeunes dans le besoin. Quand arrive l'automne, beaucoup de familles n'ont pas les moyens d'acheter des fournitures scolaires. TELUS et ses Ambassadeurs sont conscients du rôle important que jouent ces fournitures pour ce qui est de donner confiance aux jeunes et de leur permettre d'entreprendre l'année scolaire du bon pied. Depuis 2007, les Ambassadeurs communautaires de TELUS ont distribué plus de 60 000 sacs à dos dans le cadre du programme « Des outils pour les jeunes ».

Déclaration de dividendes – le dividende passe à 64 cents par trimestre – hausse de 10,3 % en glissement annuel

Le conseil d'administration a déclaré une hausse de trois cents du dividende trimestriel, qui passe à soixante-quatre cents canadiens (0,64 \$ CA) par action, sur les actions ordinaires émises et en circulation, et à soixante-quatre cents canadiens (0,64 \$ CA) par action, sur les actions sans droit de vote émises et en circulation de la société. Ces dividendes seront versés le 2 janvier 2013 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 11 décembre 2012.

Si l'échange proposé des actions sans droit de vote contre des actions ordinaires à raison d'une pour une obtient toutes les approbations requises et entre en vigueur avant la date de clôture des registres aux fins du versement des dividendes, soit le 11 décembre 2012, les détenteurs d'actions inscrits à cette date qui détenaient auparavant des actions sans droit de vote détiendront des actions ordinaires et recevront, par conséquent, le même dividende que tous les autres détenteurs d'actions ordinaires.

Ce nouveau dividende trimestriel résulte de la deuxième hausse déclarée pour l'exercice en cours et de la quatrième des six hausses planifiées en vertu du plan de TELUS, lequel prévoit des hausses de dividendes semestrielles d'environ 10 % jusqu'en 2013. Le dividende représente une hausse de trois cent, ou 4,9 %, par rapport aux dividendes trimestriels de 0,61 \$ versés le 3 juillet et le 1^{er} octobre 2012, ainsi qu'une hausse de six cent, ou 10,3 %, par rapport aux dividendes trimestriels de 0,58 \$ versés le 3 janvier et le 2 avril 2012, ce qui est conforme au modèle de croissance du dividende de TELUS. Les décisions touchant les dividendes continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil ainsi qu'à la détermination de la situation financière de la société et de ses perspectives sur une base trimestrielle.

- 30 -

Relations avec les médias :

Shawn Hall
604-619-7913
shawn.hall@telus.com

Relations avec les investisseurs :

Robert Mitchell
647-837-1606
ir@telus.com

Accès à l'information sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, les diapositives sur les résultats trimestriels, la version audio et la transcription de la conférence téléphonique à l'intention des investisseurs, ainsi que les renseignements financiers supplémentaires et la version intégrale de notre rapport annuel 2011 sur notre site Web à telus.com/investors (en anglais seulement).

La **conférence téléphonique** de TELUS pour le troisième trimestre, **fixée au 9 novembre 2012 à 11 h (HE)**, comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec les analystes. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à telus.com/investors. Un enregistrement sera accessible par téléphone du 9 novembre au 9 décembre (veuillez composer le 1-855-201-2300, puis le numéro de réservation 859140 suivi du carré, et le code d'accès 30599). La webdiffusion sera également archivée à telus.com/investors, et on pourra consulter la transcription de la conférence téléphonique après quelques jours ouvrables.

TELUS

TELUS (TSX : T, T.A; NYSE : TU), qui est l'une des principales entreprises de télécommunications nationales au Canada, obtient 10,8 G\$ de produits annuels de ses activités et compte 13,0 millions de connexions clients, dont 7,6 millions d'abonnés au service mobile, 3,4 millions de lignes d'accès au réseau, 1,3 million d'abonnés à Internet et plus de 635 000 clients de TELUS TV. Dirigée depuis 2000 par le président et chef de la direction, Darren Entwistle, TELUS offre un vaste éventail de produits et de services de communication, dont des services mobiles, des services de transmission de données et de la voix, des services IP, des services de télévision, de divertissement et de vidéo.

Fidèles à leur objectif consistant à donner dans les collectivités, TELUS et les membres de son équipe actuels et retraités ont versé plus de 260 M\$ à des organismes caritatifs et sans but lucratif, et donné 4,2 millions d'heures de leur temps aux collectivités locales depuis 2000. Quatorze comités d'investissement communautaire dirigent les initiatives philanthropiques locales de TELUS. TELUS a eu l'honneur d'être désignée l'entreprise philanthropique la plus remarquable au monde en 2010 par l'Association of Fundraising Professionals, devenant ainsi la première entreprise canadienne à recevoir cette marque de reconnaissance internationale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur TELUS, veuillez consulter le site telus.com.

TELUS CORPORATION
Rapport de gestion
Troisième trimestre de 2012

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs portant sur des événements futurs ainsi que sur le rendement financier et le rendement opérationnel futurs de TELUS Corporation (« TELUS » ou la « société » et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, ses filiales). Par leur nature, les énoncés prospectifs peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes et ils exigent de la part de la société qu'elle émette des hypothèses. Il existe un risque considérable que les hypothèses, les prédictions ou les autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que le rendement, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions exprimés dans les énoncés prospectifs. Sauf dans les cas exigés par la loi, la société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, et elle se réserve le droit de modifier, à tout moment et à son gré, sa pratique courante qui consiste à présenter des mises à jour de ses objectifs et de ses indications pour l'exercice. Les objectifs, les indications et les hypothèses connexes pour l'exercice 2012 sont décrits à la *rubrique 9*. Les facteurs pouvant faire en sorte que le rendement réel diffère considérablement du rendement prévu incluent, sans toutefois s'y limiter :

- La concurrence, y compris l'intense rivalité concurrentielle continue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications établies et les exploitants de télécommunications mobiles plus récents sur le marché, des câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services OTT (d'après l'anglais *over-the-top*) émergents; davantage de concurrence au chapitre des tarifs et des marques; la capacité de TELUS à offrir une expérience client améliorée; les taux de croissance au sein de l'industrie, y compris les gains au chapitre de la pénétration du marché des services mobiles; les pertes de lignes d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés et la fidélisation des abonnés aux services mobiles, à TELUS TV^{MD} et au service Internet OPTIKTM; les frais d'acquisition et de fidélisation des abonnés; les pressions sur les produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA ») des services mobiles telles que la tendance favorisant les tarifs fixes pour les services de transmission de la voix et de données, y compris les forfaits interurbains liés aux services de transmission de la voix, et la disponibilité croissante des réseaux Wi-Fi permettant la transmission de données; les niveaux de ventes de téléphones intelligents et les niveaux de financement connexes; la capacité d'obtenir et d'offrir du contenu de données au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision.
- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles; la baisse continue des PMAA tirés des services mobiles de transmission de la voix, notamment le remplacement de la technologie en faveur de la messagerie textuelle et des applications OTT telles que Skype; les services IP OTT qui pourraient cannibaliser les services de télévision et de divertissement.
- La technologie, y compris la demande des abonnés visant les services de transmission de données qui pourrait poser des problèmes au chapitre de la capacité du réseau mobile, des niveaux de service et de la capacité spectrale; le recours à des systèmes et à la technologie de l'information; les options au chapitre des technologies liées à l'accès large bande et aux services mobiles, voies d'évolution des technologies et les plans de mise en œuvre, incluant le recours à des ententes réciproques de partage de réseau mobile; le choix des fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à leur égard; le taux de concentration et de pénétration sur le marché des fournisseurs d'appareils mobiles; les avantages prévus et le rendement de la technologie LTE (d'après l'anglais *long term evolution*); la dépendance envers l'acquisition de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz aux fins de la stratégie de lancement de la technologie LTE dans les zones rurales; le déploiement et l'exploitation fructueux de nouveaux réseaux mobiles ainsi que le lancement réussi de nouveaux produits (tels que les nouveaux appareils fondés sur la technologie LTE et les nouvelles tablettes), de nouveaux services et systèmes de soutien; la fiabilité du réseau et la gestion des changements (y compris les risques liés à la migration vers de nouveaux centres de données Internet plus efficaces et la concrétisation des avantages prévus); le moment auquel auront lieu les mises hors service futures des réseaux sans fil fondés sur les technologies iDEN et AMRC afin de libérer du spectre et de réduire les coûts opérationnels, ainsi que la migration connexe des abonnés et les risques liés à leur fidélisation; la mise à niveau réussie et l'évolution de la technologie sur laquelle se fonde TELUS TV.
- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la vigueur de la reprise économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique aux États-Unis, en Europe, en Asie et ailleurs; les taux d'intérêt futurs ainsi que le rendement et la capitalisation des régimes de retraite.
- Les dépenses d'investissement en 2012 et au cours des exercices ultérieurs, en raison de la stratégie de déploiement de la société de futures technologies mobiles, y compris la technologie LTE, les initiatives liées aux services à large bande filaires, les nouvelles initiatives liées aux centres de données Internet et les futures enchères de licences de spectre tenues par Industrie Canada, y compris celles concernant les bandes de fréquence de 700 MHz prévues pour le milieu de 2013 et celles concernant les bandes de fréquence de 2 500 à 2 690 MHz prévues pour 2014.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris la capacité d'effectuer des refinancements.
- La capacité de maintenir les objectifs de croissance jusqu'en 2013, y compris, au cours de cette période, la capacité de maintenir la croissance des dividendes aux alentours de 10 % par année et les objectifs du chef de la direction visant à générer une modeste croissance à deux chiffres annualisée du bénéfice par action et une croissance plus importante des flux de trésorerie disponibles, compte non tenu des coûts liés à l'acquisition de spectre. Les objectifs de croissance peuvent être touchés par des facteurs comme les faits nouveaux et les décisions en matière de réglementation ou émanant de gouvernements, l'environnement concurrentiel, la performance économique raisonnable au Canada et les dépenses d'investissement et les exigences au titre des enchères de licences de spectre. Les objectifs de croissance ne sont pas nécessairement représentatifs du résultat, des dividendes et des flux de trésorerie disponibles au-delà de 2013.
- Les approbations réglementaires et les changements à la réglementation, y compris les futures enchères de licences de spectre et les règles visant les bandes de fréquence de 700 MHz et de 2 500 à 2 690 MHz (y compris la quantité de spectre acquis et les coûts engagés pour acquérir ce spectre); l'efficacité avec laquelle les nouvelles balises réglementaires concernant l'intégration verticale des concurrents aux fins de la propriété du contenu de radiodiffusion continuent d'être mises en application; les

restrictions concernant la propriété d'actions ordinaires de TELUS par des non-Canadiens; l'augmentation du contrôle exercé à l'étranger de certains nouveaux venus plus récents dans le secteur des services mobiles; l'interprétation et la mise en application des règles concernant le partage des pylônes d'antennes et les services d'itinérance; les modifications concernant les modalités relatives aux services mobiles apportées aux lois visant la protection des consommateurs par plusieurs provinces et une nouvelle procédure du CRTC visant l'élaboration d'un code obligatoire pour assurer la clarté desdites modalités pour les consommateurs, en ce qui a trait aux provinces dont les règles non harmonisées créent des risques que d'importants coûts de conformité doivent être engagés.

- La réalisation attendue de la proposition d'échange d'actions de TELUS (échange d'actions sans droit de vote contre des actions ordinaires, à raison de une pour une), qui a été approuvée en très grande majorité par les actionnaires le 17 octobre, sous réserve de ce qui suit : le dénouement de l'audience tenue devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique à partir du 7 novembre 2012 relativement aux appels interjetés par Mason Capital et à la mise en œuvre par TELUS de l'ordonnance définitive en vertu d'un plan d'arrangement visant l'approbation de l'échange d'actions, lequel pourrait également faire l'objet d'un appel. De plus, si le plan d'arrangement n'est pas approuvé, le cours des actions sans droit de vote ou des actions ordinaires pourrait subir une baisse, étant donné que le cours de ces deux catégories d'actions a augmenté par suite de l'annonce de la conversion proposée d'actions initiale faite en février 2012.
- Les développements touchant les ressources humaines, y compris la fidélisation et l'engagement du personnel ainsi que le dénouement des négociations liées à une convention collective visant une région du Québec et ayant pris fin à la fin de 2011 (qui couvre environ 600 salariés).
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration, découlant notamment de l'intégration des activités, de l'impartition des processus d'affaires, des activités internes de délocalisation et de réorganisation, des activités d'approvisionnement et du regroupement de bureaux administratifs, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et sans que ces activités aient des répercussions défavorables sur le service à la clientèle.
- Les risques liés aux processus, y compris la dépendance à l'égard des systèmes en place et la capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services, les risques liés aux activités d'aménagement de la coentreprise immobilière et la mise en œuvre d'ententes avec de grandes entreprises qui pourraient être touchées de façon défavorable par les ressources disponibles et le niveau de collaboration d'autres fournisseurs de services.
- Les questions fiscales, y compris la tendance générale des administrations responsables de la perception des impôts à adopter des procédures d'audit plus rigoureuses; la possibilité que les taux d'imposition des sociétés dans le futur soient plus élevés que les taux prévus à l'heure actuelle; les modifications apportées par le gouvernement fédéral à sa politique, en vertu desquelles il n'est plus possible de différer l'impôt sur le bénéfice au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées, ce qui entraînera probablement une hausse des paiements d'impôt sur le bénéfice à compter de 2014; les coûts et la complexité du processus visant à assurer la conformité à la décision du gouvernement de la Colombie-Britannique de supprimer la taxe de vente harmonisée et de rétablir une taxe de vente provinciale et la taxe sur les produits et services fédérale, ainsi que l'harmonisation de la taxe de vente provinciale dans la province de Québec; la complexité des lois fiscales internationales et la conformité à ces lois.
- Les événements touchant la poursuite des activités, y compris les menaces liées aux interventions humaines, telles que les attaques électroniques et les erreurs humaines; les pannes d'équipement; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les menaces de catastrophes naturelles; l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- Les acquisitions ou les dessaisissements futurs, y compris la concrétisation des avantages stratégiques prévus.
- Les développements touchant la santé, la sécurité et l'environnement; les litiges et les questions d'ordre juridique; et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports et dans les documents d'information publiés par TELUS, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières au Canada (sur le site SEDAR à l'adresse [sedar.com](http://www.sedar.com)) et aux États-Unis, y compris sur formulaire 40-F (sur le site EDGAR à l'adresse [sec.gov](http://www.sec.gov)). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion 2011 de TELUS, ainsi qu'aux mises à jour présentées dans le présent rapport de gestion.

Rapport de gestion

Le 9 novembre 2012

Les rubriques qui suivent constituent une analyse de la situation financière et du rendement opérationnel consolidés de TELUS Corporation pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, qui doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés de TELUS datés du 30 septembre 2012. Cette analyse contient des données prospectives qui sont assujetties par renvoi à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* et qui doivent être lues conjointement avec celle-ci.

Les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») qu'utilise TELUS sont les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et les PCGR du Canada. Les expressions IFRS de l'IASB et IFRS utilisées dans le présent document font référence à ces normes. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*. Sauf indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

Rapport de gestion

Rubrique	Description
1. Introduction	Résumé des résultats consolidés de TELUS pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2012.
2. Activités principales et stratégie	Analyse des activités visant à soutenir les six impératifs stratégiques de TELUS.
3. Catalyseurs clés de rendement	Liste des priorités de la société pour 2012.
4. Capacités	Mise à jour des facteurs qui influent sur la capacité de mettre en œuvre les stratégies, de gérer les catalyseurs clés de rendement et d'obtenir des résultats.
5. Analyse des résultats opérationnels	Analyse du rendement opérationnel du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012.
6. Évolution de la situation financière	Analyse des modifications apportées aux états consolidés de la situation financière pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012.
7. Situation de trésorerie et sources de financement	Analyse des flux de trésorerie opérationnels, des placements et des activités de financement, des liquidités, des facilités de crédit, ainsi que d'autres informations à fournir.
8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables	Estimations comptables critiques aux fins de l'établissement des résultats financiers et changements de méthodes comptables.
9. Indications pour l'exercice 2012	Indications confirmées pour l'exercice complet 2012 et hypothèses connexes.
10. Risques et gestion des risques	Mise à jour concernant certains risques et incertitudes auxquels TELUS est exposée.
11. Définitions et rapprochements	Définitions des indicateurs opérationnels et des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement, y compris le calcul et le rapprochement de certaines mesures non définies par les PCGR qu'utilise la direction.

1. Introduction

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

1.1 Préparation du rapport de gestion

Les contrôles et procédures de communication de l'information de la société sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, pour que les décisions appropriées concernant les informations à fournir au public puissent être prises. La direction décide si une information est significative ou non en jugeant si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver des titres de la société pourrait être influencée ou modifiée si l'information était omise ou erronée. Le rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été revus par le comité d'audit de TELUS et approuvés par le conseil d'administration de cette dernière.

La direction présente certaines mesures non définies par les PCGR et fournit des indications à ce sujet parce qu'elles constituent des mesures auxquelles elle a recours pour évaluer le rendement de la société et de ses secteurs opérationnels. Les mesures non définies par les PCGR servent aussi à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt et à gérer la structure du capital. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont généralement pas de signification normalisée, les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables (se reporter à la *rubrique 11*). Le terme BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements) dont il est fait mention dans le présent document s'entend du BAIIA normalisé tel qu'il est défini par le Conseil canadien de l'information sur la performance de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). Le terme BAIIA ajusté dont il est fait mention dans le présent document déduit du BAIIA normalisé les éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas les activités poursuivies liées aux télécommunications. Se reporter à la *rubrique 11.1* pour la définition, le calcul et le rapprochement du BAIIA.

1.2 Économie canadienne

En octobre 2012, la Banque du Canada a annoncé qu'elle avait maintenu le taux de financement à un jour à 1 %. Dans son Rapport sur la politique monétaire d'octobre 2012, la Banque prévoit que la croissance de l'économie canadienne s'élèvera à 2,2 % en 2012, à 2,3 % en 2013 et à 2,4 % en 2014. Par ailleurs, selon l'Enquête sur la population active publiée par Statistique Canada pour le mois de septembre 2012, le taux de chômage au pays s'est élevé à 7,4 %, comparativement à 7,2 % en juin et en mars 2012, et à 7,5 % en décembre 2011.

1.3 Sommaire du résultat consolidé

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
Comptes consolidés de résultat						
Produits opérationnels	2 774	2 622	5,8 %	8 070	7 707	4,7 %
Bénéfice opérationnel	557	525	6,1 %	1 638	1 575	4,0 %
Bénéfice avant impôt	471	433	8,8 %	1 392	1 285	8,3 %
Bénéfice net	351	326	7,7 %	1 027	978	5,0 %
Bénéfice par action (BPA) de base ¹ (en dollars)	1,08	1,00	8,0 %	3,16	3,00	5,3 %
BPA dilué ¹ (en dollars)	1,07	1,00	7,0 %	3,14	2,98	5,4 %
Dividendes en espèces déclarés par action ¹ (en dollars)	0,61	0,55	10,9 %	1,80	1,625	10,8 %
Nombre moyen d'actions ¹ en circulation, de base (en millions)	326	325	0,4 %	325	324	0,4 %
Tableaux consolidés des flux de trésorerie						
Entrées liées aux activités opérationnelles	965	837	15,3 %	2 516	1 808	39,2 %
Sorties liées aux activités d'investissement	490	438	11,9 %	1 544	1 420	8,7 %
• Dépenses d'investissement ²	471	470	0,2 %	1 460	1 335	9,4 %
Sorties liées aux activités de financement	502	364	37,9 %	973	349	178,8 %
Abonnés et autres mesures						
Nombre de connexions ³ (en milliers)				12 981	12 571	3,3 %
BAIIA ⁴	1 018	968	5,2 %	3 025	2 904	4,2 %
BAIIA ajusté ^{4,5}	1 018	968	5,2 %	3 018	2 888	4,5 %
Marge du BAIIA ajustée ⁶ (en %)	36,7	36,9	(0,2) pt	37,4	37,6	(0,2) pt
Flux de trésorerie disponibles ⁴	426	345	23,5 %	1 068	793	34,7 %
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration ⁴ (fois)				1,7	1,8	(0,1)

s.o. – sans objet; n.s. – non significatif; points – points de pourcentage

- Comprend les actions ordinaires et les actions sans droit de vote.
- Les dépenses d'investissement excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Se reporter à la note 24 b) des états financiers consolidés intermédiaires résumés.
- Le total du nombre d'abonnés aux services mobiles, de lignes d'accès au réseau, d'abonnés à Internet et d'abonnés au service TELUS TV (abonnés aux services Télé OPTIK^{MC} et TELUS TV Satellite^{MD}) à la fin des périodes respectives, calculé à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes.
- Mesures non définies par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements) », à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles », ainsi qu'à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».
- Le BAIIA ajusté des neuf premiers mois de 2012 exclut des pertes de 2 millions de dollars liées à la participation dans la coentreprise de réaménagement immobilier résidentiel Jardin TELUS et un profit avant impôt de 9 millions de dollars sur le terrain lié au projet résidentiel. TELUS ne prévoit pas conserver une participation dans ce projet résidentiel une fois que les travaux de construction seront terminés. Le BAIIA ajusté des neuf premiers mois de 2011 exclut un profit hors trésorerie de 16 millions de dollars sur la participation dans Transactel (Barbados) Inc., qui découle de la réévaluation à la juste valeur de la participation de 51 % de la société dans Transactel effectuée lorsque TELUS a exercé son option d'achat position acheteur et acquis le contrôle de cette société.
- La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les produits opérationnels. Aux fins du calcul de la marge du BAIIA ajusté pour 2012, les pertes liées à la participation et le profit sur le terrain lié au projet résidentiel Jardin TELUS sont exclus du BAIIA et des produits opérationnels. Aux fins du calcul de la marge du BAIIA ajusté pour les neuf premiers mois de 2011, le profit hors trésorerie sur la participation dans Transactel est exclu du BAIIA et des produits opérationnels.

Faits saillants opérationnels

- Les **produits opérationnels consolidés** ont augmenté de 152 millions de dollars et de 363 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011.

Les produits tirés de l'équipement et des services se sont accrus d'un exercice à l'autre de 143 millions de dollars et de 356 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, en raison principalement de la croissance des produits provenant du réseau mobile, laquelle tient à l'augmentation du nombre d'abonnés et des PMAA, ainsi que de la croissance des produits tirés des services filaires de transmission de données. La croissance des produits tirés des services filaires de transmission de données, qui est essentiellement attribuable à Télé OPTIK, aux services améliorés de transmission de données et Internet, aux ventes d'équipement de transmission de données et aux services gérés à l'intention du marché d'affaires, a excédé la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix locaux et interurbains existants.

Les autres produits opérationnels ont augmenté d'un exercice à l'autre de 9 millions de dollars et de 7 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012. Ces résultats à la hausse tiennent principalement aux montants prélevés du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix qui ont été comptabilisés relativement à la prestation de services Internet à large bande à un certain nombre de collectivités rurales et éloignées admissibles, ainsi qu'au recouvrement des coûts liés à l'effectif en vertu de programmes d'emploi gouvernementaux admissibles. Les résultats de la période de neuf mois tiennent compte du profit de 9 millions de dollars sur le terrain lié au projet immobilier résidentiel Jardin TELUS comptabilisé au deuxième trimestre de 2012, résultat neutralisé par le profit hors trésorerie de 16 millions de dollars sur la participation dans Transactel (Barbados) Inc. comptabilisé au premier trimestre de 2011.

Après ajustement afin d'exclure les pertes liées à la participation au titre du projet de réaménagement immobilier résidentiel Jardin TELUS et le profit sur le terrain comptabilisés en 2012 ainsi que le profit hors trésorerie sur la participation dans Transactel comptabilisé en 2011, les produits opérationnels ajustés ont augmenté d'un exercice à l'autre de 372 millions de dollars, ou 4,8 %, au cours des neuf premiers mois de 2012.

- Le **nombre de connexions d'abonnés** a augmenté de 410 000 au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2012, en raison d'une croissance de 7,3 % des abonnés aux services postpayés mobiles, d'une croissance de 41 % des abonnés au service TELUS TV, ainsi que d'une hausse de 5,7 % du total des abonnés à Internet, résultats neutralisés en partie par une diminution de 7,4 % des abonnés aux services prépayés mobiles et par une réduction de 7,7 % du total des lignes résidentielles d'accès au réseau et de 2,5 % du total des lignes d'affaires d'accès au réseau. Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, les ajouts nets d'abonnés des services mobiles se sont établis à 111 000 et à 219 000, respectivement. Les ajouts d'abonnés aux services TELUS TV et Internet OPTIK ont totalisé 68 000 au troisième trimestre et 191 000 au cours des neuf premiers mois de 2012.

Les PMAA combinés tirés des services mobiles se sont établis à 61,42 \$ au troisième trimestre de 2012, en hausse de 0,90 \$, ou 1,5 %, par rapport à la période correspondante de 2011. Pour les neuf premiers mois de 2012, ils se sont établis à 60,20 \$, en hausse de 1,09 \$, ou 1,8 %, par rapport à la période correspondante de 2011. Les PMAA combinés trimestriels ont augmenté d'un exercice à l'autre au cours de huit trimestres consécutifs, stimulés par l'utilisation accrue des services d'itinérance et des services de transmission de données.

Le taux de désabonnement mensuel combiné des abonnés des services mobiles s'est élevé à 1,44 % et à 1,46 %, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, en baisse de 0,23 point de pourcentage et de 0,22 point de pourcentage, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2011. L'amélioration du taux de désabonnement s'explique par les efforts en matière de fidélisation ainsi que par les activités de migration des abonnés considérablement plus importantes enregistrées en 2011, qui tiennent au fait que le gouvernement fédéral a décidé d'octroyer un contrat visant la prestation de services mobiles à une entreprise concurrente établie dont la soumission prévoyait des tarifs peu élevés.

- Le **bénéfice opérationnel** s'est accru de 32 millions de dollars et de 63 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011, la hausse du **BAIIA** ayant largement neutralisé l'augmentation de la dotation aux amortissements. Le BAIIA du secteur des services mobiles s'est accru d'un exercice à l'autre de 70 millions de dollars et de 212 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, stimulé en grande partie par la croissance des produits tirés des services de réseau et par la portion de 47 % des produits réacheminée vers le BAIIA. Le BAIIA du secteur des services filaires a diminué d'un exercice à l'autre de 20 millions de dollars et de 91 millions de dollars, respectivement, au cours du trimestre et de la période de neuf mois, résultats qui tiennent au fait que la croissance des services filaires de transmission de données a été largement neutralisée par la hausse des coûts engagés relativement au contenu et au soutien en vue d'accroître les services Télé OPTIK, ainsi que par la diminution continue des services de transmission de la voix existants générant des marges plus élevées.
- Le **BAIIA ajusté** a augmenté de 50 millions de dollars et de 130 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011. Le BAIIA ajusté des neuf premiers mois de 2012 exclut des pertes liées à la participation au titre du projet de réaménagement immobilier résidentiel Jardin TELUS et un profit de 9 millions de dollars sur le terrain lié au projet. Le BAIIA ajusté des neuf premiers mois de 2011 exclut le profit hors trésorerie de 16 millions de dollars sur la participation dans Transactel. La **marge du BAIIA ajusté** en 2012 a diminué légèrement par rapport aux périodes correspondantes de 2011, situation qui tient au fait que la hausse de 2,4 points de pourcentage de la marge du secteur des services mobiles pour le trimestre et la période de neuf mois a été neutralisée par la diminution de 2,7 points de pourcentage pour le trimestre, et de 2,9 points de pourcentage pour la période de neuf mois, de la marge du secteur des services filaires.
- Le **bénéfice avant impôt** a progressé de 38 millions de dollars et de 107 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011. Ces résultats à la hausse tiennent à l'augmentation du BAIIA et à la diminution des coûts de financement, facteurs neutralisés en partie par la hausse du total de la dotation aux amortissements.
- L'impôt sur le bénéfice a augmenté de 13 millions de dollars et de 58 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011. Ces augmentations reflètent la hausse du bénéfice avant impôt et l'incidence des réévaluations et des ajustements fiscaux comptabilisés, facteurs qui ont été neutralisés en partie par la réduction des taux d'imposition combinés prévus par la loi en 2012.
- Le **bénéfice net** a augmenté de 25 millions de dollars, ou 7,7 %, au troisième trimestre de 2012, et de 49 millions de dollars, ou 5,0 %, au cours des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011. En excluant les ajustements liés à l'impôt, le profit déduction faite des pertes liées à la participation au titre du projet de réaménagement immobilier résidentiel et le profit sur la participation dans Transactel comptabilisé en 2011 illustrés dans le tableau suivant, le bénéfice net s'est accru d'un exercice à l'autre de 22 millions de dollars, ou 6,7 %, pour le trimestre, et de 64 millions de dollars, ou 6,7 %, pour la période de neuf mois.

Analyse du bénéfice net

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les		
	30 septembre			30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
Bénéfice net	351	326	25	1 027	978	49
Déduire : profit après impôt déduction faite des pertes liées à la participation au titre du projet de réaménagement immobilier résidentiel Jardin TELUS	—	—	—	(6)	—	(6)
Déduire : profit sur la participation dans Transactel après impôt	—	—	—	—	(12)	12
Ajouter : ajustements défavorables (déduire ajustements favorables) nets liés à l'impôt sur le bénéfice, y compris tous produits d'intérêts connexes (se reporter à la rubrique 5.2)	(3)	—	(3)	(2)	(11)	9
Bénéfice net compte non tenu des éléments ci-dessus (montant approximatif)	348	326	22	1 019	955	64

- Le **bénéfice par action de base** (BPA de base) a augmenté de 8 cents au troisième trimestre de 2012, et de 16 cents au cours des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011. En excluant les ajustements liés à l'impôt, le profit déduction faite des pertes liées à la participation au titre du projet de réaménagement immobilier résidentiel et le profit sur la participation dans Transactel comptabilisés en 2011 illustrés dans le tableau suivant, le BPA de base s'est accru d'un exercice à l'autre d'environ 7 cents pour le trimestre et d'environ 20 cents pour la période de neuf mois.

Analyse du BPA de base

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
BPA de base	1,08	1,00	0,08	3,16	3,00	0,16
Déduire : profit après impôt déduction faite des pertes liées à la participation au titre du projet de réaménagement immobilier résidentiel Jardin TELUS, par action	—	—	—	(0,02)	—	(0,02)
Déduire : profit sur la participation dans Transactel après impôt, par action	—	—	—	—	(0,04)	0,04
Ajouter : ajustements défavorables (déduire ajustements favorables) nets liés à l'impôt sur le bénéfice, par action (se reporter à la rubrique 5.2)	(0,01)	—	(0,01)	(0,01)	(0,03)	0,02
BPA de base compte non tenu des éléments ci-dessus (montant approximatif)	1,07	1,00	0,07	3,13	2,93	0,20

- Dividendes en espèces déclarés** : Le 7 novembre 2012, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 64 cents par action pour le quatrième trimestre sur les actions ordinaires et sans droit de vote émises et en circulation de la société, payable le 2 janvier 2013 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 11 décembre 2012. Le dividende de 64 cents par action déclaré pour le quatrième trimestre reflète une hausse de 6 cents, ou 10,3 %, par rapport au dividende à l'exercice précédent. Ce résultat est conforme au modèle de croissance des dividendes de TELUS (se reporter à la section « *Plan financier et plan de gestion de la structure du capital* », à la rubrique 4.3).

Échange d'actions

Le 21 août 2012, la société a annoncé que les détenteurs de ses actions ordinaires et de ses actions sans droit de vote auraient l'occasion de prendre une décision concernant l'échange des actions sans droit de vote de la société contre des actions ordinaires lors d'une assemblée générale des détenteurs d'actions ordinaires et d'une assemblée spéciale des détenteurs d'actions sans droit de vote, devant se tenir le 17 octobre 2012. Selon les modalités de la proposition, chaque action sans droit de vote serait échangée contre une action ordinaire, à raison de une pour une, échange qui serait effectué au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal et soumis à l'approbation d'une majorité simple des voix exprimées par les détenteurs d'actions ordinaires et de deux tiers des voix exprimées par les détenteurs d'actions sans droit de vote, chacun votant séparément en tant que catégorie. Le 15 octobre 2012, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a rendu une ordonnance dans laquelle elle ordonne que l'assemblée visant à considérer le plan d'arrangement de TELUS et l'assemblée visant à considérer certaines résolutions liées à une demande d'un actionnaire déposée par CDS Clearing and Depository Services Inc. au nom de Mason Capital Management LLC soient tenues en tant qu'assemblée conjointe le 17 octobre 2012. Lors de l'assemblée conjointe, la société a annoncé que le plan d'arrangement de TELUS avait obtenu les approbations nécessaires de la part des détenteurs d'actions ordinaires et des détenteurs d'actions sans droit de vote, et que les résolutions de Mason n'avaient pas obtenu les approbations nécessaires. En ce qui concerne le plan d'arrangement de TELUS, 99,5 % des 127,7 millions d'actions sans droit de vote et 62,9 % des 128,8 millions d'actions ordinaires ont donné lieu à un vote en faveur de l'échange. En excluant le nombre de votes que le gestionnaire de fonds de couverture Mason Capital a récemment indiqué détenir, 84,4 % des actions ordinaires ont donné lieu à un vote en faveur de l'échange. Une audience a été tenue devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique à partir du 7 novembre 2012 relativement aux appels interjetés par Mason Capital et à la mise en œuvre par TELUS de l'ordonnance définitive en vertu d'un plan d'arrangement. Se reporter à *Échange d'actions*, à la rubrique 10.1, « *Questions de réglementation* ».

TELUS est assujettie aux restrictions à la propriété étrangère et elle a mis en place des contrôles pour s'assurer que les niveaux de propriété étrangère sont respectés, à l'aide d'un système de réservation et de déclaration. Se reporter à *Restrictions à la propriété étrangère*, à la rubrique 10.1, « *Questions de réglementation* ».

Faits saillants – situation de trésorerie et sources de financement

- Au 30 septembre 2012, TELUS disposait de facilités de crédit inutilisées de plus de 1,3 milliard de dollars, ainsi que d'un montant de 100 millions de dollars en vertu du programme de titrisation de créances clients de la société, ce qui est conforme à son objectif, qui vise à maintenir généralement un seuil de liquidités inutilisées de plus de 1 milliard de dollars.
- Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA (excluant les coûts de restructuration)** au 30 septembre 2012 était de 1,7 fois, soit un résultat en baisse par rapport à 1,8 fois au 31 décembre 2011 et au 30 septembre 2011. Le ratio demeure dans la fourchette à long terme visée de la société, qui est de 1,5 à 2,0 fois.
- Les **flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles** ont augmenté de 128 millions de dollars et de 708 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011. Les augmentations s'expliquent par divers facteurs, y compris les variations du fonds de roulement, la hausse du BAIIA ajusté, ainsi que la baisse des paiements nets au titre de la restructuration et des paiements nets d'intérêts. Pour la période de neuf mois, l'augmentation tient également à la réduction des cotisations discrétionnaires de l'employeur aux régimes à prestations définies, aux rabais réglementaires non récurrents accordés aux abonnés des services résidentiels en 2011 et non en 2012, et à la baisse des paiements nets d'impôt sur le bénéfice.
- Les **flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement** ont augmenté de 52 millions de dollars et de 124 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011. L'augmentation pour le trimestre tient essentiellement au moment auquel ont eu lieu les paiements au titre des immobilisations, les dépenses d'investissement étant demeurées inchangées d'un exercice à l'autre. L'augmentation pour les neuf premiers mois découle en grande partie de la hausse de 125 millions de dollars des dépenses d'investissement, lesquelles comprennent des investissements dans le réseau mobile LTE et dans deux centres de données Internet intelligents à la fine pointe de la technologie.
- Les **flux de trésorerie affectés aux activités de financement** se sont accrus de 138 millions de dollars et de 624 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011, résultats qui découlent principalement de la réduction de la dette à long terme et des emprunts à court terme, ainsi que de la hausse des dividendes. Les paiements de dividendes ont augmenté en raison de la hausse du taux de dividende et de la légère augmentation du nombre d'actions en circulation et, en ce qui concerne la période de neuf mois, en raison du fait que la société n'émet plus d'actions sur le capital autorisé aux fins des dividendes réinvestis après le 1^{er} mars 2011. Ces augmentations pour la période de neuf mois ont été neutralisées en partie par l'acquisition, au deuxième trimestre de 2011, d'une participation supplémentaire dans Transactel (Barbados) Inc., opération qui a donné lieu à une variation de sa participation dans une entité contrôlée n'ayant pas occasionné un changement de contrôle et qui est présentée comme une activité de financement.
- Les **flux de trésorerie disponibles** se sont accrus de 81 millions de dollars et de 275 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011. Ces augmentations tiennent principalement à la hausse du BAIIA ajusté, à la diminution des cotisations aux régimes à prestations définies, déduction faite des charges au titre de ces régimes, à la réduction des paiements au titre de la restructuration déduction faite des coûts de restructuration, et à la réduction des paiements nets d'intérêts, facteurs neutralisés en partie par la hausse des dépenses d'investissement pour le cumul à ce jour.

2. Activités principales et stratégie

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Les activités principales et la stratégie de TELUS sont décrites à la *rubrique 2* de son rapport de gestion annuel 2011. Les activités mises en œuvre au cours des neuf premiers mois de 2012 visant à soutenir les six impératifs stratégiques de la société comprennent ce qui suit.

Se doter de moyens nationaux pour les services de transmission de données, IP, de transmission de la voix et mobiles

La société a continué de se concentrer sur les mises à niveau de la capacité du réseau mobile, sur le déploiement continu du nouveau réseau mobile LTE en milieu urbain, sur les investissements dans les nouveaux centres de données Internet à la fine pointe de la technologie, ainsi que sur les investissements continus dans l'élargissement de l'infrastructure à large bande et sur les mises à niveau afin d'appuyer la croissance des services Télé OPTIK et Internet OPTIK. Dans le cadre des investissements liés à l'élargissement de l'infrastructure à large bande, la société a notamment mené à terme le déploiement de la couche superposée de la technologie VDSL2 dans l'Ouest

canadien et dans l'est du Québec. TELUS a également poursuivi le déploiement de la fibre optique jusqu'au domicile dans de nouveaux secteurs résidentiels, et le déploiement de la fibre optique jusqu'aux immeubles dans de nouveaux immeubles d'habitation.

- En février 2012, TELUS a lancé ses services sur le réseau LTE dans 14 régions métropolitaines au Canada, et ces services couvraient plus de 60 % de la population canadienne au 30 septembre 2012. La société continue d'élargir sa couverture et, d'ici la fin de 2012, elle s'attend à ce que ces services couvrent environ 90 % de la population en Colombie-Britannique, plus de 80 % de la population en Alberta et, à l'échelle nationale, plus des deux tiers de la population canadienne. Le réseau LTE en milieu urbain de TELUS fonctionne sur le spectre pour les services sans fil évolués (les « SSFE ») que la société a acquis pour 882 millions de dollars dans le cadre des enchères tenues par Industrie Canada en 2008. Il permet des vitesses de téléchargement de données de pointe indiquées par le fabricant pouvant atteindre 75 Mbps (les vitesses typiques prévues étant de 12 à 25 Mbps; la vitesse réelle pourrait varier en raison de l'appareil utilisé, de la topographie et des conditions environnementales, de la congestion du réseau, de la puissance du signal et d'autres facteurs). À l'extérieur des zones de couverture du réseau LTE, les appareils fondés sur la technologie LTE offerts par TELUS fonctionnent également sur le réseau HSPA+, qui couvrait 34,3 millions de Canadiens, ou 98 % de la population, au 30 septembre 2012.
- TELUS a décidé d'accroître sa capacité à l'échelle nationale afin de soutenir les services infonuagiques ainsi que ses exigences internes, et elle a investi environ 150 millions de dollars dans de nouveaux centres de données Internet intelligents à la fine pointe de la technologie situés à Rimouski, au Québec, et à Kamloops, en Colombie-Britannique. La phase I du centre de Rimouski est en service depuis août 2012. Ces nouvelles installations ont été conçues en fonction des normes Tier III de l'Uptime Institute en matière de fiabilité et de sécurité, ainsi que conformément à la norme LEED (d'après l'anglais *Leadership in Energy and Environmental Design*) Or au chapitre de la durabilité. L'approche conceptuelle modulaire utilisée facilitera l'expansion sécuritaire, efficiente, fiable et évolutive des installations dans l'avenir. Le centre situé à Kamloops devrait entrer en service au milieu de 2013.

Les nouveaux centres de données Internet, qui tireront parti de l'énergie hydroélectrique et de la technologie de refroidissement par convection naturelle, devraient être parmi les plus durables en leur genre sur le plan de l'environnement en Amérique du Nord. Les installations seront directement connectées au réseau national IP de TELUS et interconnectées à ses centres de données existants au pays, de manière à créer une infrastructure informatique évoluée et diversifiée dans les régions au Canada.

- La société continue d'investir dans son réseau à large bande filaire afin d'en accroître la capacité et la couverture. Au 30 septembre 2012, environ 2,4 millions de foyers en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec, comparativement à moins de 2,2 millions de foyers à l'exercice précédent, bénéficiaient de la programmation haute définition offerte par la société à l'aide du réseau à large bande, y compris celle offerte à l'aide du réseau VDSL2 et du réseau ADSL2+.

Cibler inlassablement les marchés en croissance pour les services de transmission de données, IP et mobiles

En août 2012, la société a lancé des services prépayés sous la marque Koodo^{MD}. Ces services sont distribués par l'entremise des magasins Walmart, des kiosques Koodo et du site Web Koodomobile.com. Les forfaits prépayés Koodo complètent les services postpayés Koodo existants. Les forfaits prépayés de base sont offerts à partir de 15 \$ pour 30 jours et incluent l'afficheur, la boîte vocale, la messagerie textuelle et photo illimitée (excluant les messages des services Privilège et les messages avec abonnement en sus), ainsi que des frais facturés à la minute. Des à-côtés Parler^{MC} et Données^{MC} sans date d'expiration si le forfait de base demeure actif sont aussi offerts.

En mai 2012, TELUS a annoncé qu'elle avait obtenu la prolongation de son entente avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario pour une période de deux ans. En vertu de cette entente, TELUS fournit des services de gestion, d'exploitation et d'entretien des systèmes de traitement électroniques ainsi que des services de soutien technologique qui permettent le traitement en ligne et en temps réel des demandes de règlement de médicaments en vertu du programme public de médicaments de l'Ontario.

Les produits tirés des services filaires de transmission de données et des services mobiles, qui ont totalisé 6,4 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2012, soit une hausse de 499 millions de dollars, ou 8,4 %, par rapport aux neuf premiers mois de 2011, témoignent de la stratégie de la société visant les marchés en croissance. Cette augmentation excède la baisse d'un exercice à l'autre de 143 millions de dollars des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants et des produits tirés de l'équipement et autres produits tirés des services au cours des neuf premiers mois de 2012.

Offrir des solutions intégrées qui démarquent TELUS de ses concurrents

La société vise avant tout à offrir un excellent service à la clientèle et à accroître la probabilité que TELUS soit recommandée comme fournisseur de services. À cette fin, et de manière que l'expérience client soit simple, TELUS a annoncé, le 15 octobre 2012, qu'elle ne facturera plus les frais de mise en service de 35 \$ pour les nouveaux abonnés des services mobiles ou les frais d'échange de 25 \$ pour les abonnés qui renouvellent leur entente et achètent un nouvel appareil. Auparavant, la société renonçait parfois à ces frais dans le cadre d'événements promotionnels ou pour d'autres raisons. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2012, lorsque ses abonnés ne disposent pas déjà d'une carte SIM TELUS compatible pour leur appareil, la société a commencé à facturer 10 \$ pour les cartes SIM afin de couvrir le coût du produit qui était auparavant inclus dans les frais de mise en service ou de renouvellement. Les abonnés de TELUS font en conséquence des économies nettes au moment de la mise en service ou du renouvellement, même lorsqu'une nouvelle carte SIM est requise. Ce changement s'ajoute à une série d'améliorations apportées au cours des quelques dernières années, notamment l'élimination des frais d'accès au service 911 et au réseau avec tous les forfaits Simplicité^{MD}, les forfaits de données flexibles, les avis d'utilisation de données et la possibilité de voyager à l'étranger sans tracas, les options d'afficheur et de messagerie vocale comme éléments standards de tous les forfaits de TELUS, la tarification simplifiée des appareils accompagnée de la modification des services en tout temps, et le remplacement des frais de résiliation des ententes par un solde dégressif du financement de l'appareil initial.

TELUS a annoncé plusieurs innovations liées au service Télé OPTIK en 2012 :

- Grâce au service **OPTIK à emporter**^{MC}, les abonnés du service Télé OPTIK en Colombie-Britannique et en Alberta peuvent regarder un nombre croissant de films et spectacles sur demande ne comportant aucune annonce publicitaire au moyen de leur appareil mobile, de leur tablette ou de leur ordinateur portable, qu'ils se trouvent à la maison ou ailleurs, par l'entremise du réseau mobile 4G LTE de TELUS ou de réseaux Wi-Fi. Lorsque les abonnés de TELUS voyagent et se trouvent à l'extérieur de la zone de couverture de ce réseau mobile, le passage transparent au réseau 4G HSPA+ existant sera assuré. Les abonnés du service Télé OPTIK peuvent regarder, sans aucuns frais additionnels, certains films et spectacles sur demande présentés sur les chaînes auxquelles ils sont déjà abonnés. Les utilisateurs d'une tablette ou d'un téléphone intelligent peuvent profiter de ce service sans devoir payer de frais liés aux services de transmission de données lorsqu'ils utilisent un réseau Wi-Fi pour se connecter à Internet. Dans le cas d'appareils compatibles connectés au moyen d'un réseau mobile, des frais d'utilisation des services de transmission de données s'appliquent.
- En octobre 2012, TELUS a lancé l'application mobile gratuite Télécommande intelligente OPTIK que les abonnés du service Télé OPTIK peuvent télécharger sur leur appareil mobile ou leur tablette. Grâce à cette application, les abonnés peuvent consulter le guide de programmation interactif sur leur appareil mobile, sans interrompre l'émission sur leur téléviseur. L'application leur donne également accès à des informations sur la programmation tirées de sources telles que IMDb (*Internet Movie Database*), Wikipedia et YouTube.
- En juillet, TELUS a lancé le service Multi-View offert avec Télé OPTIK, grâce auquel les abonnés peuvent regarder jusqu'à quatre chaînes en même temps sur le même écran. La fenêtre principale de Multi-View affiche l'émission principale avec le son et jusqu'à trois autres émissions de télévision sont affichées dans de plus petites fenêtres. Les abonnés peuvent ainsi rapidement sélectionner l'une de ces trois émissions et la visualiser en mode plein écran lorsqu'il y a de l'action, notamment lors d'un événement sportif. La société a également lancé l'application MétéoMédia offerte avec Télé OPTIK, grâce à laquelle les abonnés peuvent vérifier la météo en tout temps. Multi-View et l'application MétéoMédia sont offerts gratuitement, mais un abonnement au service Internet OPTIK est requis pour utiliser l'application MétéoMédia.
- Les abonnés aux services de TELUS qui utilisent une console Xbox 360 comme décodeur peuvent maintenant contrôler les émissions télévisées en direct et enregistrées au moyen de gestes de la main et de commandes vocales grâce à l'ajout d'un capteur Kinect pour console Xbox 360.
- Une application Twitter gratuite permet d'accéder aux fonctions et au contenu Twitter tout en regardant des émissions à l'aide du service Télé OPTIK. Les abonnés peuvent envoyer des gazouillis concernant l'émission qu'ils regardent, accéder aux gazouillis concernant leurs émissions de télé favorites, découvrir les principales tendances et avoir accès aux plus récentes nouvelles et aux plus récents événements sur les réseaux sociaux.

La société a lancé TELUS Managed Mobility Services, des services optimisés par Vox Mobile qui permettent de gérer les infrastructures et les appareils mobiles d'une entreprise utilisés dans le cadre des opérations allant de l'approvisionnement au paiement, et de tirer parti de la tendance croissante selon laquelle les entreprises adoptent une politique qui permet à leurs employés d'apporter leur propre appareil au bureau. TELUS Managed Mobility Services offre aux entreprises une série de six modules individuels, mais intégrés, permettant de fournir des services de bout en bout aux fins de la gestion d'appareils mobiles de divers fournisseurs utilisés sur de multiples plateformes.

Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie de TELUS et concentrer les ressources de TELUS sur ses activités de base

En 2012, TELUS a effectué des acquisitions d'entreprises de moindre importance, ainsi que des investissements connexes qui complètent ses secteurs d'activité existants. Elle a notamment accru ses capacités au chapitre des solutions de dossiers médicaux électroniques infonuagiques et de l'exploitation de centres d'appels aux fins de l'impartition de processus opérationnels à l'échelle internationale, et elle a acquis les activités de certains détaillants de services mobiles de TELUS.

Investir dans les ressources internes en vue de créer une culture valorisant un rendement élevé et de garantir l'excellence du service à la clientèle

La société a ouvert de nouveaux magasins de détail TELUS à Saskatoon, à Toronto et à Victoria. Ces magasins ont été conçus de manière à répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises. Les clients d'affaires peuvent essayer les technologies offertes et bénéficier de l'assistance individuelle des experts de TELUS. Ces magasins sont également dotés de centres d'apprentissage offrant des tutoriels qui aident les clients à bénéficier pleinement de leurs technologies de communications.

Pénétrer le marché comme une seule et même équipe, sous une seule marque, et en mettant en œuvre une stratégie unique

En septembre 2012, TELUS a lancé TELUSSante.com, une nouvelle passerelle santé en ligne qui s'adresse aux professionnels de la santé. Le site offre des solutions telles que le portail des demandes de règlement en santé, les dossiers de santé personnels et le suivi des patients à distance, de même que des ressources didactiques, des nouvelles, des événements et des publications utiles aux professionnels de la santé. TELUS Santé offre des technologies et des applications qui permettent aux intervenants d'accéder à l'information pertinente en accélérant l'acceptation et l'adoption des solutions TI en santé. L'information est transmise en toute sécurité à l'aide de l'infrastructure de télécommunications de TELUS.

3. Catalyseurs clés de rendement

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

La direction confirme ses priorités ou en établit de nouvelles à chaque exercice en vue de faire progresser les priorités stratégiques à long terme de TELUS et de se pencher sur les occasions d'affaires et les défis à court terme. Les priorités de la société constituent les catalyseurs clés de rendement qui l'aident à concrétiser les mesures clés du rendement, qui sont quantifiées dans les objectifs financiers publics de la société présentés à la *rubrique 9*.

Priorités de la société pour 2012

Fournir aux clients des produits alignés sur la promesse de marque « le futur est simple » TELUS, grâce au programme « Les clients d'abord »

Accroître l'avantage concurrentiel de TELUS en faisant preuve de leadership au chapitre de la technologie

Stimuler la position de chef de file de TELUS sur des marchés choisis des entreprises et du secteur public

Accroître la position de chef de file de TELUS en ce qui concerne les technologies de l'information liées aux soins de santé

S'efforcer d'améliorer davantage l'efficacité et l'efficacités opérationnelles de TELUS

Faire en sorte que la culture de TELUS favorise un avantage concurrentiel soutenu

4. Capacités

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

4.1 Principaux marchés et concurrents

Une description des principaux marchés et concurrents de la société, de même qu'un aperçu de la concurrence, sont présentés à la *rubrique 4.1* du rapport de gestion annuel 2011 de TELUS.

4.2 Ressources opérationnelles

Les ressources opérationnelles sont décrites à la *rubrique 4.2* du rapport de gestion annuel 2011 de TELUS.

4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

Politiques financières liées à la structure du capital

La société gère le capital dans le but i) de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable; ii) de tenir compte des intérêts des détenteurs de titres de participation et de ceux des détenteurs de titres de créance.

Aux fins de la gestion du capital, la définition de capital inclut les actions ordinaires et les actions sans droit de vote (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris tous les actifs ou passifs de couverture connexes, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les créances clients titrisées.

La société gère sa structure du capital et ajuste celle-ci en fonction des variations de la conjoncture et des risques liés aux actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la société peut ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote, peut racheter des actions à des fins d'annulation dans le cadre d'offres permises de rachat dans le cours normal des activités, peut émettre de nouvelles actions, peut émettre de nouveaux titres de créance, peut émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou peut accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

La société surveille le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration, ainsi que les ratios de distribution. Se reporter à la *rubrique 7.4*, « *Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement* ».

Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital pour 2012

Payer des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de TELUS

Les dividendes déclarés pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012 ont totalisé 1,80 \$ par action, soit une hausse de 10,8 % par rapport aux dividendes déclarés pour la période correspondante de 2011. Le 7 novembre 2012, le conseil d'administration a déclaré un dividende pour le quatrième trimestre de 64 cents par action sur les actions ordinaires et sans droit de vote émises et en circulation de la société; ce dividende est payable le 2 janvier 2013 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 11 décembre 2012. Le dividende de 64 cents par action déclaré pour le quatrième trimestre de 2012 reflète une hausse de 6 cents, ou 10,3 %, par rapport au dividende à l'exercice précédent. Ce résultat est conforme au modèle de croissance des dividendes de TELUS.

TELUS prévoit poursuivre avec deux hausses de dividendes par année jusqu'en 2013, dividendes qui sont normalement déclarés en mai et en novembre, et elle s'attend à ce que la hausse annuelle se situe autour de 10 %. Le modèle de croissance des dividendes n'est pas nécessairement représentatif des hausses de dividendes ultérieures à 2013. Nonobstant ce qui précède, les décisions touchant les dividendes continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil ainsi qu'à la détermination de la situation financière de la société et de ses perspectives sur une base trimestrielle. TELUS continue de maintenir son ratio de distribution à long terme se situant dans une fourchette de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles, sur une base prospective.

Utiliser le produit des créances clients titrisées (présenté comme des emprunts à court terme), les facilités bancaires, le papier commercial et le réinvestissement des dividendes, au besoin, pour compléter les flux de trésorerie disponibles et combler les autres besoins de trésorerie

En 2012 et au cours de 2011, le produit des créances clients titrisées s'est élevé à 400 millions de dollars, soit un montant inchangé.

Le papier commercial a été réduit de 307 millions de dollars et de 97 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, et il s'élevait à 669 millions de dollars au 30 septembre 2012.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2012, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ont excédé de 475 millions de dollars et de 972 millions de dollars, respectivement, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement.

Maintenir la conformité aux objectifs, aux politiques et aux lignes directrices sur le plan financier

Maintenir des liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars – La société disposait de facilités de crédit inutilisées de plus de 1,3 milliard de dollars au 30 septembre 2012, ainsi que d'un montant additionnel de 100 millions de dollars en vertu du programme de titrisation de créances clients.

Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration de 1,5 à 2,0 fois – Le ratio était de 1,7 fois au 30 septembre 2012. Se reporter à la *rubrique 7.4*.

Ratio de distribution se situant dans la fourchette de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles, sur une base prospective – Se reporter à la *rubrique 7.4*.

Préserver l'accès aux marchés financiers à des coûts raisonnables en maintenant des cotes de crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+ à A-, ou des cotes équivalentes, à l'avenir

Au 9 novembre 2012, les cotes de crédit de première qualité attribuées par les quatre agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans la fourchette visée.

4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

5. Analyse des résultats opérationnels

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

5.1 Généralités

Les secteurs opérationnels de la société constituant des secteurs à présenter sont les services mobiles et les services filaires. L'information sectorielle présentée à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires résumés est régulièrement communiquée au chef de la direction de la société (le principal décideur opérationnel).

5.2 Sommaire des résultats trimestriels et tendances

Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action, et tel qu'il est indiqué)	T3 2012	T2 2012	T1 2012	T4 2011	T3 2011	T2 2011	T1 2011	T4 2010
Produits opérationnels	2 774	2 665	2 631	2 690	2 622	2 554	2 531	2 554
Charges opérationnelles								
Achat de biens et services	1 222	1 152	1 116	1 316	1 178	1 134	1 098	1 235
Charge au titre des avantages du personnel	534	515	506	500	476	470	447	478
Dotation aux amortissements	461	456	470	481	443	442	444	445
	2 217	2 123	2 092	2 297	2 097	2 046	1 989	2 158
Bénéfice opérationnel	557	542	539	393	525	508	542	396
Coûts de financement	86	85	75	87	92	94	104	105
Bénéfice avant impôt	471	457	464	306	433	414	438	291
Charge d'impôt sur le bénéfice	120	129	116	69	107	90	110	65
Bénéfice net	351	328	348	237	326	324	328	226
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et actions sans droit de vote	351	328	348	246	325	321	327	225
Bénéfice net par action ordinaire et action sans droit de vote								
– De base	1,08	1,01	1,07	0,76	1,00	0,99	1,01	0,70
– Dilué	1,07	1,00	1,06	0,75	1,00	0,98	1,00	0,70
Dividendes en espèces déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote¹	0,61	—	1,19	0,58	0,55	0,55	0,525	0,525
Information supplémentaire								
BAIIA ²	1 018	998	1 009	874	968	950	986	841
Coûts de restructuration compris dans le BAIIA et le bénéfice opérationnel	3	13	13	16	3	12	4	38

1. Les dividendes déclarés au premier trimestre de 2012 comprennent le dividende de 58 cents par action pour le premier trimestre, qui a été versé le 2 avril 2012, ainsi que le dividende de 61 cents par action pour le deuxième trimestre, qui a été versé le 3 juillet 2012.
2. Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR (se reporter à la *rubrique 11.1, « BAIIA »*). Il correspond au bénéfice opérationnel avant la dotation aux amortissements.

Tendances

La tendance observée au chapitre des produits consolidés reflète principalement i) la croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés du réseau mobile, en raison de l'accroissement du nombre d'abonnés et des PMAA; ii) l'augmentation des produits tirés de l'équipement mobile, qui ont de façon générale augmenté d'un exercice à l'autre; iii) la croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services mobiles de transmission de données, laquelle a largement neutralisé la baisse des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants et des produits tirés de l'équipement et autres produits tirés des services.

Les produits à la hausse tirés du réseau mobile reflètent la croissance des produits tirés des services de transmission de données (croissance d'un exercice à l'autre de 23 % au troisième trimestre de 2012), laquelle a été neutralisée en partie par la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix (diminution d'un exercice à l'autre de 2,2 % au troisième trimestre de 2012). La croissance des produits tirés des services de transmission de données découle de la plus grande utilisation de forfaits de services de transmission de données

et de la plus importante consommation de données en raison de l'utilisation accrue de téléphones intelligents, ainsi que de la hausse des produits tirés des services d'itinérance. L'accroissement de la demande visant les services mobiles de transmission de données pourrait poser des problèmes au chapitre de la capacité du réseau et de la capacité spectrale dans l'avenir. Les PMAA combinés se sont accrus d'un exercice à l'autre au cours de huit trimestres consécutifs, après avoir affiché une baisse pendant plusieurs exercices, la croissance des PMAA tirés des services de transmission de données ayant largement neutralisé le recul continu, mais toutefois moindre, des PMAA tirés des services de transmission de la voix (se reporter au tableau *Croissance des PMAA du secteur des services mobiles d'un exercice à l'autre*, à la rubrique 5.4). Le ralentissement de la tendance au chapitre de la croissance des PMAA tirés des services de transmission de données est imputable aux pressions concurrentielles sur les services de transmission de données, lesquelles entraînent l'ajout de plus importants lots de données aux forfaits, au nombre plus élevé de forfaits comportant la messagerie textuelle illimitée, au ralentissement naturel du taux de croissance par suite de l'important bond dans l'utilisation de téléphones intelligents et de la hausse correspondante du taux d'utilisation au second semestre de 2010, ainsi qu'au transfert du trafic de données vers les points d'accès sans fil (Wi-Fi) qui sont de plus en plus disponibles. La diminution des PMAA tirés des services de transmission de la voix a ralenti au cours des récents trimestres, en raison notamment de l'incidence de l'adoption, par les abonnés, de forfaits davantage axés sur les services de transmission de la voix.

Les produits tirés de l'équipement mobile ont de façon générale augmenté d'un exercice à l'autre, en raison de l'accroissement de la gamme de téléphones intelligents offerts à prix plus élevés et de l'augmentation des produits découlant du programme d'échange d'appareil, ainsi que des volumes à la hausse d'acquisition et de fidélisation d'abonnés enregistrés en 2011.

Les ajouts plus élevés d'abonnés des services mobiles, les frais d'acquisition connexes et les ventes d'équipement, de même que la hausse des frais de fidélisation découlant du renouvellement de contrats ont, dans le passé, revêtu un caractère hautement saisonnier aux troisième et quatrième trimestres. Ces facteurs peuvent également avoir une plus grande incidence lorsque survient le lancement d'appareils emblématiques. Le BAIIA du secteur des services mobiles est habituellement moins élevé au quatrième trimestre, en raison de l'intensification de la concurrence. Les ajouts d'abonnés sont habituellement à leur plus faible niveau au premier trimestre. Par ailleurs, les PMAA tirés des services mobiles enregistrent généralement des hausses séquentielles aux deuxième et troisième trimestres, et des baisses séquentielles aux quatrième et premier trimestres.

La tendance à la hausse au chapitre des produits tirés des services filaires reflète la croissance des produits tirés des services de transmission de données découlant de l'augmentation continue du nombre d'abonnés à TELUS TV (en hausse de 41 % au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2012), ainsi que la croissance des produits tirés des services de transmission de données améliorés, des services Internet et des services gérés à l'intention du marché d'affaires. La croissance des produits tirés des services Internet tient notamment à l'accroissement du nombre d'abonnés au service Internet OPTIK (7,0 % sur une période de 12 mois) découlant de l'offre de services groupés avec le service Télé OPTIK, ainsi qu'aux hausses de tarifs. La tendance à la baisse générale des produits tirés des services filaires de transmission de la voix et des lignes d'accès au réseau tient au passage aux services mobiles et aux services et applications IP, ainsi qu'à la concurrence de la part des fournisseurs offrant des services VoIP (qui comprennent des câblodistributeurs concurrents), des revendeurs et des entreprises dotées d'installations. Au début du premier trimestre de 2012, Shaw Communications Inc. a accru ses activités promotionnelles et ses incitatifs afin de reconquérir et de protéger sa clientèle d'abonnés, et elle a réduit ses activités promotionnelles à la seconde moitié du premier trimestre. L'augmentation séquentielle des pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau au premier trimestre de 2012 s'explique par l'accroissement des activités promotionnelles. Le taux de pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau a diminué depuis le milieu de 2010 et pendant presque tout l'exercice 2011, ainsi qu'aux deuxième et troisième trimestres de 2012, en raison de l'incidence favorable des services Télé OPTIK et Internet OPTIK et de l'offre de services groupés améliorés. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau au troisième trimestre de 2012 représentent les pertes les plus faibles enregistrées depuis le troisième trimestre de 2011. La tendance à la baisse générale au chapitre des lignes d'affaires d'accès au réseau reflète l'intensification de la concurrence sur le marché des PME, ainsi que le délaissement des services de transmission de la voix en faveur des services IP plus efficaces. Le nombre de lignes d'affaires d'accès au réseau a pour sa part augmenté au cours des deux premiers trimestres de 2011, en raison de l'offre de services de gros aux entreprises clientes.

La tendance au chapitre de la charge liée aux achats de biens et services reflète l'augmentation des coûts liés au contenu et au soutien pour tenir compte de la hausse du nombre d'abonnés au service Télé OPTIK de TELUS, ainsi que le caractère saisonnier de la charge liée aux services mobiles du quatrième trimestre décrit précédemment.

La tendance au chapitre de la charge au titre des avantages du personnel reflète notamment l'accroissement de la rémunération, l'augmentation du nombre d'employés équivalents temps plein (« ETP ») découlant des acquisitions effectuées et de l'embauche ciblée de personnel pour soutenir la croissance du service TELUS TV, des services à l'intention du marché d'affaires et des services mobiles, ainsi que l'augmentation des coûts de restructuration liés à l'effectif en 2012.

La hausse séquentielle de la dotation aux amortissements au quatrième trimestre de 2011 découle d'une réduction de valeur de 19 millions de dollars d'actifs d'un établissement à l'étranger qui étaient disponibles à la vente au 31 décembre 2011, ainsi que de l'augmentation des immobilisations corporelles du secteur des services mobiles et du secteur des services filaires afin de faciliter la croissance du nombre d'abonnés.

Les coûts de financement pour chaque période sont présentés déduction faite des montants variables de produits d'intérêts, y compris les intérêts découlant du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs. Les coûts de financement trimestriels ont diminué, en raison principalement de la diminution du taux d'intérêt effectif découlant des activités de refinancement au deuxième trimestre de 2011.

Les tendances observées au chapitre du bénéfice net et du bénéfice par action (« BPA ») reflètent les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que les ajustements liés aux variations de l'impôt sur le bénéfice, des règlements et des redressements visant des exercices antérieurs, y compris les intérêts connexes sur les redressements.

Ajustements liés à l'impôt sur le bénéfice

(en millions de dollars, sauf les montants par BPA)	T3 2012	T2 2012	T1 2012	T4 2011	T3 2011	T2 2011	T1 2011	T4 2010
Incidence approximative sur le bénéfice net	3	(11)	10	10	—	11	—	10
Incidence approximative sur le BPA	0,01	(0,03)	0,03	0,03	—	0,03	—	0,03
BPA de base approximatif excluant les incidences fiscales	1,07	1,04	1,04	0,73	1,00	0,96	1,01	0,67

5.3 Résultats opérationnels consolidés

L'analyse qui suit porte sur le rendement financier consolidé de TELUS. Des informations sectorielles sont fournies à la rubrique 5.4, « Secteur des services mobiles », à la rubrique 5.5, « Secteur des services filaires », et à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement – Dépenses d'investissement ».

Produits opérationnels

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
Services	2 551	2 443	4,4 %	7 481	7 159	4,5 %
Équipement	204	169	20,7 %	537	503	6,8 %
Produits tirés des services et de l'équipement	2 755	2 612	5,5 %	8 018	7 662	4,6 %
Autres produits opérationnels	19	10	90,0 %	52	45	15,6 %
	2 774	2 622	5,8 %	8 070	7 707	4,7 %

Les produits opérationnels consolidés ont augmenté de 152 millions de dollars et de 363 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011.

- Les **produits tirés des services** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 108 millions de dollars et de 322 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012. Les produits tirés du réseau mobile et des autres services se sont accrus de 83 millions de dollars, ou 6,4 %, pour le trimestre, et de 266 millions de dollars, ou 7,1 %, pour la période de neuf mois, en raison essentiellement de la croissance des produits tirés des services de réseau mobile découlant de la croissance du nombre d'abonnés et de l'adoption accélérée des téléphones intelligents ainsi que de l'accroissement des volumes d'itinérance, qui a excédé la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix. Les produits tirés des services filaires ont augmenté de 25 millions de dollars, ou 2,1 %, pour le trimestre, et de 56 millions de dollars, ou 1,6 %, pour la période de neuf mois, résultats qui tiennent au fait que la croissance des services de transmission de données, y compris les services Télé et Internet et les services gérés à l'intention du marché d'affaires, a excédé la baisse des services de transmission de la voix locaux et interurbains existants et des autres services.
- Les **produits tirés de l'équipement** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 35 millions de dollars et de 34 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, en raison principalement de la hausse des ventes d'équipement filaire de transmission de données (y compris une vente négociée au troisième trimestre de 2012) et de l'accroissement des ventes d'équipement mobile.

- **Les autres produits opérationnels** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 9 millions de dollars et de 7 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012. Ces résultats à la hausse tiennent compte des plus importants montants prélevés du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix qui ont été comptabilisés en 2012, relativement à la prestation de services Internet à large bande à un certain nombre de collectivités rurales et éloignées admissibles (hausse de 4 millions de dollars pour le trimestre et de 10 millions de dollars pour le cumul à ce jour), ainsi que du recouvrement de coûts liés à l'effectif en vertu de programmes d'emploi gouvernementaux admissibles (augmentation de 3 millions de dollars pour le trimestre et de 1 million de dollars pour le cumul à ce jour). L'augmentation pour la période de neuf mois tient compte de la comptabilisation, au deuxième trimestre de 2012, d'un profit de 9 millions de dollars sur le terrain lié au projet de réaménagement immobilier résidentiel Jardin TELUS, lequel a été neutralisé en partie par des pertes de 2 millions de dollars liées à la participation dans la coentreprise résidentielle Jardin TELUS. Le montant total du profit est de 18 millions de dollars, la comptabilisation d'une tranche de 9 millions de dollars ayant été différée jusqu'à ce que la propriété des habitations en copropriété de ce projet ait été transférée, lorsque les travaux de construction seront terminés. Le profit de 9 millions de dollars comptabilisé au deuxième trimestre de 2012 a été neutralisé par le profit hors trésorerie de 16 millions de dollars sur la participation dans Transactel (Barbados) Inc., qui avait été comptabilisé au premier trimestre de 2011 par suite de la réévaluation à la juste valeur de la participation de 51 % de TELUS dans Transactel effectuée lorsque la société a exercé son option d'achat position acheteur et acquis le contrôle de cette société. Transactel exploite des centres d'appels en Amérique centrale.

Charges opérationnelles

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les		
	30 septembre			30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
Achat de biens et services	1 222	1 178	3,7 %	3 490	3 410	2,3 %
Charge au titre des avantages du personnel	534	476	12,2 %	1 555	1 393	11,6 %
Amortissement des immobilisations corporelles	362	331	9,4 %	1 049	989	6,1 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	99	112	(11,6) %	338	340	(0,6) %
	2 217	2 097	5,7 %	6 432	6 132	4,9 %

Les charges opérationnelles consolidées ont augmenté de 120 millions de dollars et de 300 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011.

- **L'achat de biens et services** a augmenté d'un exercice à l'autre de 44 millions de dollars et de 80 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, en raison essentiellement de l'augmentation des coûts engagés relativement au contenu et au soutien en vue d'accroître et de gérer les services filaires Télé OPTIK, de l'accroissement du coût des ventes lié à l'augmentation des produits tirés de l'équipement filaire de transmission de données et de la hausse des charges liées à l'équipement mobile. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la baisse des frais de marketing du secteur des services mobiles.
- La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté d'un exercice à l'autre de 58 millions de dollars et de 162 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012. Les augmentations reflètent essentiellement la hausse de 36 millions de dollars et de 114 millions de dollars, respectivement, de la charge au titre des salaires au cours du troisième trimestre et de la période de neuf mois. L'augmentation de la charge au titre des salaires découle de la hausse des taux de rémunération de la direction et du personnel syndiqué, de la prise en compte sur l'exercice complet 2012 des activités de certains détaillants de services mobiles de TELUS acquis en 2011, des acquisitions de moindre importance effectuées en 2012, de l'embauche, au cours du dernier exercice, de personnel afin de prendre en charge l'augmentation du nombre d'abonnés au service TELUS TV, et de la prise en compte en 2012, pour un mois supplémentaire, des charges liées à la consolidation de la participation dans Transactel depuis février 2011. Les recouvrements au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel ont diminué de 4 millions de dollars pour le trimestre et de 17 millions de dollars pour la période de neuf mois, et les coûts de restructuration liés à l'effectif se sont accrus de 4 millions de dollars pour le trimestre et de 16 millions de dollars pour la période de neuf mois. La rémunération fondée sur des actions a augmenté de 6 millions de dollars pour le trimestre et de 16 millions de dollars pour la période de neuf mois, car les recouvrements liés à l'option de règlement en espèces net comptabilisés en 2011 n'étaient pas récurrents. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre inscrits à l'actif, laquelle s'est élevée

à 9 millions de dollars pour la période de neuf mois et découle de l'augmentation des dépenses d'investissement pour le cumul à ce jour.

- **L'amortissement des immobilisations corporelles** a augmenté d'un exercice à l'autre de 31 millions de dollars et de 60 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, en raison principalement des investissements dans le service Télé OPTIK et dans l'élargissement du réseau mobile, ainsi que des mises hors service, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation du matériel informatique et de l'équipement numérique pour les sites cellulaires entièrement amortis.
- **L'amortissement des immobilisations incorporelles** a diminué d'un exercice à l'autre de 13 millions de dollars et de 2 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, en raison principalement de l'augmentation des logiciels ayant une plus longue durée d'utilité. Ces diminutions ont été neutralisées en partie par les mises hors service, par les investissements accrus dans le réseau et dans les autres logiciels, ainsi que par les acquisitions effectuées.

Bénéfice opérationnel

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
	557	525	6,1 %	1 638	1 575	4,0 %

Le bénéfice opérationnel a augmenté de 32 millions de dollars et de 63 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011. Le BAIIA du secteur des services mobiles s'est accru de 70 millions de dollars pour le trimestre et de 212 millions de dollars pour la période de neuf mois (se reporter à la *rubrique 5.4*), résultats neutralisés en partie par la diminution du BAIIA du secteur des services filaires, qui s'est établi à 20 millions de dollars pour le trimestre et à 91 millions de dollars pour la période de neuf mois (se reporter à la *rubrique 5.5*), ainsi que par l'augmentation du total de la dotation aux amortissements.

Coûts de financement

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
Charges d'intérêts	87	90	(3,3) %	266	298	(10,7) %
Produits d'intérêts et profits (pertes) de change	(1)	2	n.s.	(20)	(8)	n.s.
	86	92	(6,5) %	246	290	(15,2) %

Les coûts de financement ont diminué de 6 millions de dollars et de 44 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011, résultats qui tiennent essentiellement à la réduction des charges d'intérêts. Les **charges d'intérêts** ont diminué d'un exercice à l'autre de 3 millions de dollars et de 32 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et pour la période de neuf mois, en raison de la baisse du taux d'intérêt effectif et de la diminution de la dette. La baisse du taux d'intérêt effectif découle en grande partie des activités de refinancement au deuxième trimestre de 2011, au cours duquel la tranche restante des billets libellés en dollars américains est arrivée à échéance le 1^{er} juin et les swaps de devises connexes ont été réglés (taux d'intérêt effectif combiné de 8,5 %), opération qui a été financée au moyen de l'émission, en mai 2011, de titres de créance à 3,65 % et de papier commercial à faible taux.

Les **produits d'intérêts et profits (pertes) de change** tiennent compte de produits d'intérêts de 1 million de dollars au troisième trimestre de 2012 et de 12 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2012, qui ont été comptabilisés relativement au règlement de questions fiscales. Le montant pour le troisième trimestre de 2011 représente une perte de change. Les soldes pour les neuf premiers mois de 2012 et de 2011 représentent essentiellement des profits de change.

Charge d'impôt sur le bénéfice

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
Impôts de base combinés aux taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés	121	117	3,4 %	357	349	2,3 %
Réévaluation du passif d'impôt différé pour refléter les taux d'imposition prévus par la loi futurs	—	(10)	n.s.	12	(25)	n.s.
Écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des exercices antérieurs, et ajustements corrélatifs à ce redressement	(2)	—	n.s.	(5)	(11)	n.s.
Rémunération sous forme d'attributions d'options sur actions	1	—	n.s.	2	—	n.s.
Autres	—	—	n.s.	(1)	(6)	n.s.
	120	107	12,1 %	365	307	18,9 %
Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi (en %)	25,7	27,1	(1,4) pt	25,6	27,2	(1,6) pt
Taux d'imposition effectifs (en %)	25,5	24,7	0,8 pt	26,2	23,9	2,3 pts

Les impôts de base combinés aux taux d'imposition prévus par la loi ont augmenté légèrement au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011, car la hausse du bénéfice avant impôt (8,8 % pour le trimestre et 8,3 % pour la période de neuf mois) a été neutralisée en partie par la baisse des taux d'imposition combinés prévus par la loi. La réévaluation du passif d'impôt différé au cours des neuf premiers mois de 2012 tient compte de l'incidence de l'élimination, en juin 2012, des réductions du taux d'imposition des sociétés en Ontario adoptées antérieurement. Les taux d'imposition effectifs diffèrent des taux prévus par la loi, en raison de la réévaluation des passifs d'impôt différé, de l'écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des exercices antérieurs et des ajustements corrélatifs à ce redressement, ainsi que des autres écarts au chapitre du bénéfice imposable.

Résultat global

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
Bénéfice net	351	326	7,7 %	1 027	978	5,0 %
Autres éléments du résultat global						
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat	2	13	(84,6) %	4	11	(63,6) %
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat	94	(360)	n.s.	82	(443)	n.s.
	447	(21)	n.s.	1 113	546	103,8 %

Le résultat global a augmenté de 468 millions de dollars et de 567 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011.

- Le **bénéfice net** a augmenté de 25 millions de dollars et de 49 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011.
- Les **autres éléments du résultat global qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat** comprennent les variations de la juste valeur non réalisée des dérivés désignés comme des couvertures des flux de trésorerie, les écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, ainsi qu'une augmentation de 11 millions de dollars de la juste valeur latente d'un investissement en capital-risque de TELUS disponible à la vente comptabilisée au troisième trimestre de 2012.
- L'**autre élément du résultat global qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat** concerne les écarts actuariels après impôt au titre des régimes à prestations définies, qui fluctueront probablement d'une période à l'autre.

5.4 Secteur des services mobiles

Les produits opérationnels du secteur des services mobiles ont augmenté de 104 millions de dollars et de 275 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011.

Produits opérationnels – secteur des services mobiles

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
Voix	826	845	(2,2) %	2 433	2 515	(3,3) %
Données	546	444	23,0 %	1 556	1 212	28,4 %
Services de réseau	1 372	1 289	6,4 %	3 989	3 727	7,0 %
Équipement et autres produits	129	108	19,4 %	323	311	3,9 %
Produits opérationnels externes	1 501	1 397	7,4 %	4 312	4 038	6,8 %
Produits tirés des activités intersectorielles	10	10	—	30	29	3,4 %
Total des produits opérationnels	1 511	1 407	7,4 %	4 342	4 067	6,8 %
Produits tirés des services de transmission de données par rapport aux produits tirés des services de réseau (en %)	40	34	6 pts	39	33	6 pts

Les **produits tirés des services de réseau** se sont accrus de 83 millions de dollars et de 262 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011.

- Les produits tirés des services de transmission de la voix ont diminué d'un exercice à l'autre de 19 millions de dollars et de 82 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, en raison de la tendance continue à la baisse des PMAA tirés des services de transmission de la voix. La baisse des produits tirés des services de transmission de la voix s'est atténuée, en raison du nombre plus élevé d'abonnés optant pour des forfaits axés sur les services de transmission de la voix, ainsi que de la diminution des crédits au titre de la facturation découlant de l'attention que TELUS a prêtée aux initiatives liées au programme Simplicité^{MD} afin d'améliorer l'expérience client. La réduction d'un exercice à l'autre des PMAA tirés des services de transmission de la voix s'explique par le volume accru du nombre d'abonnés aux clés Internet mobile et aux tablettes pour lesquelles aucun produit des services de transmission de la voix ne peut être tiré, par l'utilisation accrue des forfaits minutes incluses pour les appels locaux et interurbains, ainsi que par la pénétration accrue de la marque Koodo^{MD}, qui génère des PMAA plus faibles, facteurs neutralisés en partie par l'accroissement des volumes liés aux services d'itinérance. Les PMAA tirés des services de transmission de la voix se sont établis à 36,91 \$ et à 36,64 \$, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, résultats qui reflètent une diminution d'un exercice à l'autre de 2,71 \$, ou 6,8 %, pour le trimestre, et de 3,17 \$, ou 8,0 %, pour la période de neuf mois. Le nombre moyen de minutes par abonné a augmenté légèrement par rapport à l'exercice précédent.
- Les produits tirés des services de transmission de données ont augmenté d'un exercice à l'autre de 102 millions de dollars et de 344 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012. La hausse des produits tirés des services de transmission de données reflète la croissance du nombre d'abonnés, les produits élevés tirés des services liés aux téléphones intelligents et à la messagerie textuelle, qui découlent de la pénétration accrue du marché des téléphones intelligents, de la hausse des volumes liés aux services de transmission de données en itinérance, de l'utilisation accrue de forfaits de services de transmission de données, de la croissance des clés Internet mobile et des tablettes et de l'accroissement des tarifs liés à la messagerie textuelle payable à l'usage, de même que de la réduction des crédits au titre de la facturation, facteurs neutralisés en partie par la réduction des tarifs liés aux services de transmission de données en itinérance. Les PMAA tirés des services de transmission de données se sont établis à 24,51 \$ et à 23,56 \$, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, en hausse d'un exercice à l'autre de 3,61 \$, ou 17 %, pour le trimestre, et de 4,26 \$, ou 22 %, pour la période de neuf mois.
- Les PMAA combinés se sont établis à 61,42 \$ et à 60,20 \$, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, en hausse d'un exercice à l'autre de 0,90 \$, ou 1,5 %, pour le trimestre, et de 1,09 \$, ou 1,8 %, pour la période de neuf mois. Les augmentations découlent principalement de l'utilisation accrue des services d'itinérance et des services de transmission de données, facteur neutralisé en partie par la baisse des PMAA tirés des services de transmission de la voix. Les PMAA combinés ont augmenté d'un exercice à l'autre pour huit trimestres consécutifs.

Croissance des PMAA du secteur des services mobiles d'un exercice à l'autre (en %)

	T3 2012	T2 2012	T1 2012	T4 2011	T3 2011	T2 2011	T1 2011	T4 2010
PMAA combinés	1,5	2,4	1,7	1,0	3,0	2,5	2,7	1,9
PMAA tirés des services de transmission de données	17,3	21,1	28,9	35,2	43,8	39,5	34,8	27,1
PMAA tirés des services de transmission de la voix	(6,8)	(6,7)	(10,3)	(11,9)	(10,4)	(9,3)	(5,8)	(5,2)

- Les ajouts bruts d'abonnés ont diminué d'un exercice à l'autre de 38 000, ou 8,1 %, au troisième trimestre de 2012, et de 116 000, ou 8,9 %, au cours des neuf premiers mois de 2012. L'intensification de la concurrence s'est traduite par une concurrence au chapitre des prix des appareils et par un accroissement du nombre de forfaits promotionnels offerts, de crédits liés aux transferts de numéros de téléphones mobiles et de crédits en magasin offerts par des concurrents nationaux bien établis et par de nouveaux venus. Les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés ont reculé d'un exercice à l'autre de 41 000, ou 12 %, pour le trimestre, et de 82 000, ou 8,8 %, pour la période de neuf mois. Les branchements au troisième trimestre de 2012 ont été touchés dans une certaine mesure par le fait que les clients ont décidé d'attendre le lancement très attendu de l'appareil iPhone 5, le 21 septembre, avant de prendre une décision concernant l'achat d'un appareil; les branchements pour le cumul à ce jour ont également été touchés par le resserrement des politiques de crédit. Les ajouts bruts d'abonnés des services prépayés ont augmenté d'un exercice à l'autre de 3 000, ou 2,5 %, pour le trimestre, et ils ont diminué de 34 000, ou 9,1 %, pour la période de neuf mois. L'amélioration pour le trimestre considéré tient principalement au lancement, en août 2012, de services prépayés sous la bannière Koodo.
- Les ajouts nets d'abonnés ont diminué d'un exercice à l'autre de 3 000, ou 2,6 %, au cours du troisième trimestre de 2012, et de 21 000, ou 8,8 %, au cours des neuf premiers mois de 2012.

Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés ont diminué d'un exercice à l'autre de 17 000 au cours du troisième trimestre de 2012 et ils ont augmenté d'un exercice à l'autre de 14 000 au cours des neuf premiers mois de 2012. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés au troisième trimestre ont été touchés dans une certaine mesure par le fait que les clients ont décidé d'attendre le lancement très attendu de l'appareil iPhone 5 avant de prendre une décision concernant l'achat d'un appareil. Bien que la demande initiale concernant cet appareil emblématique ait été considérablement plus élevée que la demande enregistrée lors du lancement de l'appareil iPhone 4S, certains problèmes liés au système occasionnés par les volumes enregistrés se sont produits le jour du lancement, et l'approvisionnement initial s'est avéré restreint. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés au premier semestre de 2012 et en 2011 ont été touchés par la perte d'abonnés tenant au fait que le gouvernement fédéral a décidé d'octroyer un contrat visant la prestation de services mobiles à une entreprise concurrente nationale établie dont la soumission prévoyait des tarifs peu élevés. En excluant ces pertes, les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont établis à 116 000 et à 299 000, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, comparativement à 152 000 et à 344 000, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011. La réduction normalisée de 36 000 pour le trimestre et de 45 000 pour la période de neuf mois découle de la diminution des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés, facteur neutralisé en partie par le maintien d'un faible taux de désabonnement des services postpayés.

Les pertes nettes d'abonnés des services prépayés se sont établies à 5 000 et à 72 000, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport à des pertes nettes de 19 000 et de 37 000, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011. La diminution des abonnés des services prépayés reflète le transfert de ces abonnés aux services postpayés dans le cadre des efforts en matière de fidélisation, ainsi que l'intensification de la concurrence dans les secteurs de marché présentant une valeur moins élevée, et la décision de la société de ne pas faire d'offres similaires à certaines offres faites par des concurrents. L'amélioration au troisième trimestre découle en partie du lancement, en août 2012, de services prépayés sous la marque Koodo.

- Le taux de désabonnement mensuel combiné des abonnés des services mobiles s'est établi à 1,44 % et à 1,46 %, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, comparativement à 1,67 % et à 1,68 %, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011. Le taux de désabonnement combiné de 1,44 % pour le trimestre considéré représente le taux le plus bas comptabilisé pour un troisième trimestre depuis 2007. Le taux de désabonnement combiné en 2011 tenait compte de l'incidence de la perte du contrat du gouvernement fédéral visant la prestation de services mobiles. L'amélioration du taux de désabonnement en 2012 tient principalement à l'attention que la société continue de prêter à l'expérience client, y compris le programme d'échange d'appareil en toute simplicité, grâce auquel les abonnés des services postpayés peuvent facilement échanger leur appareil contre un nouvel appareil avant la fin de leur contrat, ainsi qu'à l'importance accordée à la fidélisation des clients présentant une valeur élevée et au resserrement des politiques de crédit. De plus, au quatrième trimestre de 2012, TELUS a mis fin aux frais de mise en service et aux frais de renouvellement.

- Le taux d'adoption des téléphones intelligents a représenté 73 % des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés au troisième trimestre de 2012, comparativement à 70 % au troisième trimestre de 2011. Sur une base cumulée, au 30 septembre 2012, les abonnés qui utilisent des téléphones intelligents représentaient 63 % du nombre d'abonnés des services postpayés, comparativement à 48 % à l'exercice précédent. Les abonnés qui utilisent des téléphones intelligents génèrent des PMAA considérablement plus élevés que ceux tirés des appareils qui donnent uniquement accès aux services de messagerie textuelle et de transmission de la voix, et leur taux de désabonnement est moins élevé. Toutefois, les frais d'acquisition et de fidélisation des abonnés découlant de ces téléphones sont plus élevés en raison du financement élevé des appareils associé aux contrats pluriannuels conclus ou renouvelés. L'accroissement de la gamme de téléphones intelligents offerts devrait continuer d'avoir une incidence favorable sur la croissance future des produits tirés des services de transmission de données, sur les PMAA et sur les taux de désabonnement, et se traduire par une hausse des produits opérationnels prévus sur la durée de l'appareil. L'accroissement de la gamme de téléphones intelligents devrait également donner lieu à une hausse des frais de fidélisation dans l'avenir et à une utilisation accrue du réseau, et nécessiter des investissements continus dans la capacité du réseau.

Les **produits tirés de l'équipement et autres produits** ont augmenté de 21 millions de dollars et de 12 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011. Les produits tirés de l'équipement mobile ont augmenté, résultat qui tient essentiellement à la hausse des prix des appareils découlant de la plus grande proportion de téléphones intelligents vendus, facteur neutralisé en partie par la baisse des volumes d'acquisition et de fidélisation d'abonnés ainsi que par les pressions concurrentielles, qui se sont traduites par une hausse du financement des appareils. Les volumes de fidélisation ont diminué d'un exercice à l'autre, résultat qui tient au fait qu'un nombre important des abonnés des services postpayés ont échangé leur appareil contre un nouvel appareil en 2011 dans le cadre du programme d'échange d'appareil en toute simplicité. Les autres produits opérationnels au troisième trimestre de 2012 tiennent compte d'un recouvrement de 2 millions de dollars au titre des coûts liés à l'effectif en vertu de programmes d'emploi gouvernementaux admissibles.

Les **produits tirés des activités intersectorielles** représentent les services fournis par le secteur des services mobiles au secteur des services filaires, et ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services filaires.

Indicateurs opérationnels – secteur des services mobiles

	Aux 30 septembre		
	2012	2011	Variation
Abonnés (en milliers)			
Postpayés	6 420	5 982	7,3 %
Prépayés	1 138	1 229	(7,4) %
Total	7 558	7 211	4,8 %
Proportion du nombre d'abonnés qui sont des abonnés des services postpayés (en %)	85,0	83,0	2,0 pts
Total de la population couverte par les services numériques ¹ (en millions)	34,7	34,3	1,1 %
Population couverte par le réseau HSPA+ ² (en millions)	34,3	33,6	2,1 %
	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		
	2012	2011	Variation
	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation
Ajouts bruts d'abonnés (en milliers)			
Postpayés	309	350	(11,7) %
Prépayés	125	122	2,5 %
Total	434	472	(8,1) %
Ajouts nets d'abonnés (en milliers)			
Postpayés	116	133	(12,8) %
Prépayés	(5)	(19)	73,7 %
Total	111	114	(2,6) %
PMAA ³ (en dollars)	61,42	60,52	1,5 %
Taux de désabonnement, par mois ³ (en %)	1,44	1,67	(0,23) pt
Nombre moyen de minutes par abonné par mois	338	332	1,8 %
Frais d'acquisition ⁴ par ajout brut d'abonné ³ (en dollars)	402	397	1,3 %
Frais de fidélisation en pourcentage des produits tirés des services de réseau ³ (en %)	11,0	11,9	(0,9) pt
BAlIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %)	46,6	44,2	2,4 pts

1. Y compris les ententes de services d'itinérance et de revente ainsi que les ententes de partage de réseau.

2. Y compris les ententes de partage de réseau.

3. Se reporter à la rubrique 11.3, « Définition des indicateurs opérationnels clés – services mobiles ». Ces mesures ne sont pas définies par les IFRS de l'IASB. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une société de services mobiles.

4. Frais d'acquisition.

Charges opérationnelles – secteur des services mobiles

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
Charges liées aux ventes d'équipement	326	312	4,5 %	868	864	0,5 %
Charges opérationnelles des services de réseau	169	168	0,6 %	506	496	2,0 %
Frais de marketing	108	121	(10,7) %	297	334	(11,1) %
Frais généraux et d'administration						
Charge au titre des avantages du personnel	152	135	12,6 %	438	392	11,7 %
Autres frais généraux et d'administration	116	101	14,9 %	335	295	13,6 %
Total des charges opérationnelles	871	837	4,1 %	2 444	2 381	2,6 %

Les charges du secteur des services mobiles ont augmenté de 34 millions de dollars et de 63 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011.

Les **charges liées aux ventes d'équipement** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 14 millions de dollars et de 4 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, en raison de l'accroissement des coûts par appareil découlant de l'utilisation accrue de téléphones intelligents par des abonnés existants et par de nouveaux abonnés, facteur neutralisé en partie par les volumes à la baisse d'acquisition et de fidélisation d'abonnés. En raison du lancement de l'appareil iPhone 5 emblématique à la fin de septembre et de la forte demande concernant cet appareil, la société s'attend à ce que les coûts d'acquisition et de fidélisation d'abonnés soient encore plus touchés au quatrième trimestre de 2012.

- Les frais de fidélisation exprimés en pourcentage des produits tirés des services de réseau se sont établis à 11,0 % et à 10,8 %, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, en baisse d'un exercice à l'autre de 0,9 point de pourcentage et de 1,2 point de pourcentage, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois. La diminution de ces frais tient principalement à la baisse des volumes de fidélisation découlant des importants efforts en matière de fidélisation déployés au cours du dernier exercice, les abonnés des services postpayés ayant tiré parti du programme d'échange d'appareil en toute simplicité. Elle tient également à la forte croissance des produits tirés des services de réseau, ainsi qu'au fait que la société a enregistré une baisse des commissions versées découlant de l'acquisition récente de détaillants de services mobiles TELUS. Cette baisse des commissions a été neutralisée en partie par l'augmentation des coûts de financement par appareil liés à la plus grande proportion de clients qui sont passés aux téléphones intelligents coûtant plus chers, y compris l'appareil iPhone 5.
- Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ont augmenté d'un exercice à l'autre de 5 \$ et de 17 \$, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012. Les augmentations sont principalement imputables à la hausse des coûts de financement par appareil reflétant la plus importante gamme de téléphones intelligents offerts, aux pressions concurrentielles sur les prix des appareils entraînant un plus important financement des appareils, et à la hausse des commissions afin de prendre en charge la hausse du nombre de téléphones intelligents de plus grande valeur, facteurs qui ont été neutralisés en partie par la réduction des frais de publicité et de promotion.

Les **charges opérationnelles des services de réseau** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 1 million de dollars et de 10 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012. Les augmentations reflètent en grande partie la croissance des volumes d'itinérance et l'augmentation des coûts opérationnels liés à l'élargissement des réseaux LTE et HSPA, facteurs neutralisés par la réduction des tarifs liés aux services d'itinérance, par la baisse des coûts liés à des revenus partagés avec des tiers et des coûts liés aux licences d'utilisation et, pour la période de neuf mois, par un règlement non récurrent lié aux services d'itinérance au deuxième trimestre de 2012.

Les **frais de marketing** ont reculé d'un exercice à l'autre de 13 millions de dollars et de 37 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012. Les diminutions reflètent la baisse des commissions versées découlant de l'acquisition récente de détaillants de services mobiles TELUS, ainsi que la réduction des frais de publicité et de promotion.

Le **total des frais généraux et d'administration** a augmenté d'un exercice à l'autre de 32 millions de dollars et de 86 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012.

- La charge au titre des avantages du personnel a augmenté d'un exercice à l'autre de 17 millions de dollars et de 46 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, en raison de l'accroissement de la rémunération, de la prise en compte intégrale des coûts liés à l'acquisition de certains détaillants de services mobiles TELUS en 2011, de la hausse des coûts de restructuration liés à

l'effectif au cours de la période de neuf mois et, dans une mesure moindre, de l'embauche de personnel au cours du dernier exercice en vue de soutenir la croissance du nombre d'abonnés, facteurs neutralisés en partie, pour la période de neuf mois, par l'augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre inscrits à l'actif, laquelle découle de la hausse des dépenses d'investissement.

- Les autres frais généraux et d'administration se sont accrus d'un exercice à l'autre de 15 millions de dollars et de 40 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, en raison essentiellement de la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre externe et des autres coûts à l'appui de la croissance du nombre d'abonnés, ainsi que des coûts de restructuration comptabilisés en 2012 relativement au regroupement de bureaux administratifs.

BAIIA – secteur des services mobiles

(en millions de dollars, sauf les marges)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
BAIIA	640	570	12,3 %	1 898	1 686	12,6 %
Marge du BAIIA (en %)	42,4	40,5	1,9 pt	43,7	41,5	2,2 pts

Le BAIIA du secteur des services mobiles a augmenté de 70 millions de dollars et de 212 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011. Les augmentations reflètent la forte croissance des produits tirés des services de transmission de données, une portion de 47 % du total des produits tirés des services de réseau ayant été réacheminée vers le BAIIA. La marge du BAIIA s'est améliorée d'un exercice à l'autre, résultat qui tient au fait que la hausse du total des charges est demeurée égale à un peu plus de la moitié de la croissance des produits pour le trimestre, et à environ le tiers de la croissance des produits pour la période de neuf mois.

5.5 Secteur des services filaires

Le total des produits du secteur des services filaires a augmenté de 49 millions de dollars et de 94 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011.

Produits opérationnels – secteur des services filaires

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
Services et équipement de transmission de données	737	644	14,4 %	2 126	1 898	12,0 %
Services locaux de transmission de la voix	351	379	(7,4) %	1 064	1 146	(7,2) %
Services interurbains de transmission de la voix	103	116	(11,2) %	322	362	(11,0) %
Autres services et équipement	65	75	(13,3) %	196	217	(9,7) %
Produits tirés des services et de l'équipement	1 256	1 214	3,5 %	3 708	3 623	2,3 %
Autres produits opérationnels	17	11	54,5 %	50	46	8,7 %
Produits opérationnels externes	1 273	1 225	3,9 %	3 758	3 669	2,4 %
Produits tirés d'activités intersectorielles	43	42	2,4 %	127	122	4,1 %
Total des produits opérationnels	1 316	1 267	3,9 %	3 885	3 791	2,5 %

Les **produits tirés des services et de l'équipement** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 42 millions de dollars et de 85 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012.

- Les produits tirés des services et de l'équipement de transmission de données ont augmenté d'un exercice à l'autre de 93 millions de dollars et de 228 millions de dollars, respectivement, au cours du trimestre et de la période de neuf mois. Les augmentations sont principalement attribuables i) à la forte croissance continue du nombre d'abonnés au service Télé OPTIK, et aux hausses de tarifs s'appliquant au service TELUS TV de base et aux forfaits Thématiques; ii) à l'accroissement des services Internet et des services de transmission de données améliorés découlant de la croissance attribuable à la mise en œuvre d'ententes avec de grandes entreprises, ainsi que de l'incidence favorable des offres de services groupés incluant le service Internet OPTIK qui aident TELUS à attirer de nouveaux abonnés et à les fidéliser, ainsi qu'aux hausses de tarifs s'appliquant au service Internet haute vitesse; iii) à l'accroissement des ventes d'équipement de transmission de données aux clients d'affaires, y compris une vente négociée au troisième trimestre de 2012; iv) à l'augmentation des produits tirés des services gérés à l'intention du marché d'affaires, qui découle de la prestation de services d'impartition de processus d'affaires pour les clients d'affaires.

Indicateurs opérationnels – secteur des services filaires

(en milliers)	Aux 30 septembre					
	2012	2011	Variation			
Abonnés à Internet						
Haute vitesse	1 303	1 218	7,0 %			
Commuté	35	48	(27,1) %			
Total	1 338	1 266	5,7 %			
Abonnés à TELUS TV	637	453	40,6 %			
(en milliers)	Troisièmes trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les		
	30 septembre			30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
Ajouts nets (pertes nettes) d'abonnés à Internet						
Haute vitesse	26	22	18,2 %	62	51	21,6 %
Commuté	(3)	(3)	—	(9)	(14)	35,7 %
Total	23	19	21,1 %	53	37	43,2 %
Ajouts nets d'abonnés à TELUS TV	42	50	(16,0) %	129	140	(7,9) %

TELUS offre les services Télé OPTIK et Internet OPTIK en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec, ainsi que le service TELUS TV Satellite en Colombie-Britannique et en Alberta. Les ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse ont augmenté au troisième trimestre de 2012, en raison du nombre de branchements aux services de télévision et Internet groupés, qui demeure élevé. Les ajouts nets d'abonnés à TELUS TV ont diminué au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011. La croissance relativement stable du nombre de nouveaux abonnés aux services de télévision et l'importante baisse des taux de désabonnement par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent ont été largement neutralisées par le plus grand nombre absolu de désactivations tenant à l'accroissement de 41 % du nombre d'abonnés.

- Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix ont reculé d'un exercice à l'autre de 28 millions de dollars et de 82 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012. Cette baisse continue de refléter la diminution des produits tirés des services d'accès de base et des services améliorés de transmission de la voix découlant de la concurrence à l'égard de l'obtention d'abonnés des services résidentiels, de la diminution consécutive des lignes résidentielles locales d'accès au réseau ainsi que d'offres concurrentielles similaires, de l'offre de services groupés dans les marchés urbains déréglementés, de même que du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et Internet. Le recul reflète également la réduction des lignes d'affaires d'accès aux services de transmission de la voix découlant du remplacement de la technologie en faveur des services de transmission de données et des activités des concurrents, y compris la réduction des tarifs. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par diverses hausses des tarifs locaux mensuels ayant pris effet aux troisième trimestres de 2012 et de 2011.

Indicateurs opérationnels – secteur des services filaires

(en milliers)	Aux 30 septembre					
	2012	2011	Variation			
Lignes d'accès au réseau						
Lignes résidentielles	1 802	1 952	(7,7) %			
Lignes d'affaires	1 646	1 689	(2,5) %			
Total	3 448	3 641	(5,3) %			
(en milliers)	Troisièmes trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les		
	30 septembre			30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
(Pertes nettes) ajouts nets de lignes d'accès au réseau						
Lignes résidentielles	(30)	(30)	—	(113)	(94)	(20,2) %
Lignes d'affaires	(9)	(13)	n.s.	(33)	(4)	n.s.
Total	(39)	(43)	(9,3) %	(146)	(98)	(49,0) %

Le nombre de lignes résidentielles d'accès au réseau continue d'être touché par le remplacement de la technologie pour les services locaux, en faveur des services mobiles et Internet, ainsi que par les activités promotionnelles des principaux câblodistributeurs concurrents de la société en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau au troisième trimestre de 2012 représentent les pertes les plus faibles enregistrées depuis le troisième trimestre de 2011. Les pertes de

lignes résidentielles d'accès au réseau pour les neuf premiers mois de 2012 ont augmenté de 19 000, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des importantes réductions des prix des téléphones filaires en Colombie-Britannique et en Alberta offertes par Shaw tôt au premier trimestre de 2012.

TELUS offre des services à l'échelle nationale. Les pertes au chapitre des lignes d'affaires d'accès au réseau reflètent l'intensification continue de la concurrence sur le marché des PME et le passage des services de transmission de la voix aux services IP plus efficaces. La croissance de certains services de transmission de données, tels que les réseaux IP privés, n'est pas prise en compte dans le nombre de lignes d'affaires d'accès au réseau, et le passage des services de transmission de la voix existants aux services IP a donné lieu à une réduction des lignes d'affaires d'accès au réseau. Au cours des neuf premiers mois de 2011, les pertes de lignes d'affaires d'accès au réseau ont diminué en raison de la mise en place des services de transmission de la voix et de données pour les clients des services de gros.

- Les produits tirés des services interurbains de transmission de la voix ont diminué d'un exercice à l'autre de 13 millions de dollars et de 40 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012. Ces baisses reflètent la concurrence continue au chapitre des tarifs et des services groupés dans l'ensemble de l'industrie, la diminution du nombre d'abonnés aux services locaux et le remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et OTT.
- Les produits tirés de l'équipement et autres produits tirés des services ont diminué d'un exercice à l'autre de 10 millions de dollars et de 21 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, en raison essentiellement de la baisse des ventes d'équipement de transmission de la voix.

Les **autres produits opérationnels** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 6 millions de dollars et de 4 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012. Les augmentations tiennent compte des montants prélevés du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix qui ont été comptabilisés en 2012, relativement à la prestation de services Internet à large bande à un certain nombre de collectivités rurales et éloignées admissibles, ainsi que des recouvrements de coûts liés à l'effectif en vertu de programmes d'emploi gouvernementaux admissibles. L'augmentation pour la période de neuf mois tient compte d'un profit de 9 millions de dollars sur le terrain lié au projet de réaménagement immobilier résidentiel Jardin TELUS comptabilisé au deuxième trimestre de 2012, lequel a été neutralisé en partie par des pertes de 2 millions de dollars liées à la participation dans la coentreprise résidentielle Jardin TELUS. Le profit de 9 millions de dollars comptabilisé au deuxième trimestre de 2012 a été largement neutralisé par le profit hors trésorerie de 16 millions de dollars sur la participation dans Transactel (Barbados) Inc. qui avait été comptabilisé au premier trimestre de 2011 par suite de la réévaluation à la juste valeur de la participation de 51 % de TELUS dans Transactel effectuée lorsque la société a exercé son option d'achat position acheteur et acquis le contrôle de cette société. Transactel exploite des centres d'appels en Amérique centrale.

Les **produits tirés d'activités intersectorielles** représentent les services fournis par le secteur des services filaires au secteur des services mobiles. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services mobiles.

Charges opérationnelles – secteur des services filaires

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
Achat de biens et services	556	528	5,3 %	1 641	1 572	4,4 %
Charges au titre des avantages du personnel	382	341	12,0 %	1 117	1 001	11,6 %
Total des charges opérationnelles	938	869	7,9 %	2 758	2 573	7,2 %

Le total des charges opérationnelles du secteur des services filaires a augmenté de 69 millions de dollars et de 185 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011.

Les **charges au titre de l'achat de biens et services** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 28 millions de dollars et de 69 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012. Les augmentations reflètent principalement la hausse des coûts engagés relativement au contenu et au soutien pour assurer la croissance du service TELUS TV (hausse de 41 % du nombre d'abonnés d'un exercice à l'autre) et, dans une moindre mesure, la hausse des frais de publicité et de promotion, principalement en vue d'appuyer des campagnes de marketing visant le service Internet OPTIK, ainsi que la hausse du coût des produits vendus découlant des ventes plus élevées d'équipement, y compris une importante vente conclue au troisième trimestre de 2012. Les augmentations ont été neutralisées en partie par la diminution des coûts liés à la

main-d'œuvre externe, par la baisse des charges au titre de la location d'immeubles découlant des mesures de regroupement de bureaux administratifs, ainsi que par la hausse à l'exercice précédent des coûts de restructuration liés au regroupement de bureaux administratifs.

La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté d'un exercice à l'autre de 41 millions de dollars et de 116 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012. Ces résultats tiennent à l'accroissement de la rémunération, à l'augmentation du nombre d'employés équivalents temps plein (« ETP ») afin de soutenir l'accroissement des services d'impartition de processus d'affaires à l'échelle internationale pour les clients d'affaires, à l'embauche de personnel pour soutenir la croissance du nombre d'abonnés au service TELUS TV, à la réduction en 2012 du recouvrement au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel, et à l'accroissement des coûts de restructuration liés à l'effectif. L'augmentation pour la période de neuf mois découle également de la comptabilisation, au deuxième trimestre de 2011, d'un recouvrement non récurrent lié au passif au titre des prestations, des acquisitions de moindre importance effectuées en 2012 et de la prise en compte, pour un mois supplémentaire en 2012, des charges additionnelles au titre de la consolidation des transactions liées à Transactel avec prise d'effet en février 2011.

BAlIA – secteur des services filiales

(en millions de dollars, sauf les marges)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
BAlIA	378	398	(5,0) %	1 127	1 218	(7,5) %
Déduire : profit, déduction faite des pertes liées à la participation au titre du projet de réaménagement immobilier résidentiel Jardin TELUS	—	—	—	(7)	—	n.s.
Déduire : profit sur la participation dans Transactel	—	—	—	—	(16)	n.s.
BAlIA ajusté	378	398	(5,0) %	1 120	1 202	(6,8) %
Marge du BAlIA ajusté (en %)	28,7	31,4	(2,7) pts	28,9	31,8	(2,9) pts

Le BAlIA du secteur des services filiales a diminué de 20 millions de dollars et de 91 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011. Le BAlIA ajusté a diminué de 20 millions de dollars et de 82 millions de dollars, respectivement, au cours du trimestre et de la période de neuf mois. La baisse du BAlIA ajusté et de la marge du BAlIA ajusté continue de refléter la diminution continue des services locaux et interurbains de transmission de la voix existants générant des marges plus élevées, facteur neutralisé en partie par la croissance continue des services de transmission de données générant des marges plus faibles (tels que le service Télé OPTIK) et des ventes d'équipement.

6. Évolution de la situation financière

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 30 sept. 2012	Au 31 déc. 2011	Variation		Explication concernant les variations
Actifs courants					
Trésorerie et placements temporaires, montant net	45	46	(1)	(2) %	Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Débiteurs	1 495	1 428	67	5 %	Principalement l'augmentation du délai moyen de recouvrement des débiteurs du secteur des services filaires, neutralisée en partie par la diminution des débiteurs des détaillants de services mobiles et par la réduction du délai moyen de recouvrement des débiteurs du secteur des services mobiles liés aux services postpayés.
Impôt sur le bénéfice et autres impôts à recevoir	12	66	(54)	(82) %	Reflète les remboursements reçus et un reclassement au poste Impôt sur le bénéfice et autres impôts à payer.
Stocks	280	353	(73)	(21) %	Principalement la diminution du nombre d'appareils mobiles et d'accessoires découlant du stock d'appareils moins élevé.
Charges payées d'avance	226	144	82	57 %	Principalement le paiement anticipé des avantages du personnel prévus par la loi, des taxes foncières, des droits de licence annuels pour les services mobiles et des contrats d'entretien, déduction faite de l'amortissement.
Actifs dérivés	14	14	—	— %	—
Passifs courants					
Emprunts à court terme	403	404	(1)	— %	Les résultats des deux périodes tiennent compte d'un montant de 400 millions de dollars versé à TELUS par la fiducie de titrisation sans lien de dépendance relativement aux créances clients titrisées (se reporter à la rubrique 7.6). Les soldes résiduels constituent des montants prélevés sur les facilités bancaires.
Créditeurs et charges à payer	1 547	1 419	128	9 %	Principalement une augmentation des dettes fournisseurs, des intérêts et des taxes à la consommation payables, ainsi que de la paie.
Impôt sur le bénéfice et autres impôts à payer	192	25	167	n.s.	Reflète la différence entre la charge d'impôt sur le bénéfice et les acomptes provisionnels, y compris l'impôt sur le bénéfice des sociétés de personnes pour les exercices se clôturant au cours de la période, et le reclassement d'un montant inscrit au poste Impôt sur le bénéfice et autres impôts à recevoir.
Dividendes à payer	199	188	11	6 %	Principalement l'augmentation du taux de dividende.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	669	655	14	2 %	Principalement l'augmentation des produits du secteur des services mobiles découlant de la facturation par anticipation, par suite de la croissance du nombre d'abonnés des services postpayés, et l'augmentation de la facturation par anticipation liée aux clients des services filaires de télévision et aux clients d'affaires.
Provisions	41	88	(47)	(53) %	Tient compte des décaissements en sus des provisions au titre de la restructuration liées à l'effectif, du paiement de certains montants faisant l'objet d'un différend, et du reclassement dans les passifs non courants de provisions au titre de la restructuration de 16 millions de dollars qui étaient classées dans les passifs courants.
Partie courante des passifs dérivés	2	—	2	n.s.	Couverture de taux d'intérêt à déclenchement différé liée à l'émission future possible de titres de créance.
Tranche à court terme de la dette à long terme	969	1 066	(97)	(9) %	Tient compte d'une diminution de 97 millions de dollars du papier commercial, qui tient au fait que le reclassement d'une tranche de 300 millions de dollars des billets de série CB à 5,0 % de TELUS Corporation arrivant à échéance en juin 2013 à partir de la dette à long terme a été neutralisé par le remboursement d'une tranche de 300 millions de dollars des billets de série CC à 4,5 % de TELUS Corporation en mars 2012.
Fonds de roulement¹	(1 950)	(1 794)	(156)	(9)	
1. Actifs courants moins les passifs courants.					

Évolution de la situation financière – Suite du tableau de la page précédente.

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 30 sept. 2012	Au 31 déc. 2011	Variation		Explication concernant les variations
Actifs non courants					
Immobilisations corporelles, montant net	8 109	7 964	145	2 %	Se reporter à <i>Dépenses d'investissement</i> à la rubrique 7.2, ainsi qu'à <i>Amortissement des immobilisations corporelles</i> à la rubrique 5.3, « <i>Résultats opérationnels consolidés</i> ».
Immobilisations incorporelles, montant net	6 126	6 153	(27)	— %	Se reporter à <i>Dépenses d'investissement</i> à la rubrique 7.2, ainsi qu'à <i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i> à la rubrique 5.3. Les soldes des deux périodes tiennent compte d'un montant de 4 867 millions de dollars versé au titre des licences de spectre pour les SSFE.
Goodwill, montant net	3 695	3 661	34	1 %	Découle principalement des acquisitions effectuées.
Coentreprise immobilière	11	—	11	n.s.	Jardin TELUS. Se reporter à la rubrique 7.10, « <i>Transactions entre parties liées</i> ».
Autres actifs non courants	142	81	61	75 %	Tient compte d'un débiteur à long terme et des coûts différés liés au projet Jardin TELUS, ainsi que du reclassement d'un montant de 26 millions de dollars dans les autres passifs non courants au titre des prestations de retraite.
Placements	32	21	11	52 %	Principalement un ajustement de la juste valeur latente d'actifs disponibles à la vente comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.
Passifs non courants					
Provisions	173	122	51	42 %	Tient compte de passifs au titre d'options de vente liés à des acquisitions, ainsi que du reclassement dans les passifs non courants de provisions au titre de la restructuration de 16 millions de dollars qui étaient classées dans les passifs courants.
Dette à long terme	5 213	5 508	(295)	(5) %	Tient compte du reclassement au poste Passifs courants d'une tranche de 300 millions de dollars des billets de série CB à 5,0 % de TELUS Corporation arrivant à échéance en juin 2013.
Autres passifs non courants	1 113	1 343	(230)	(17) %	Principalement une diminution du passif au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, qui découle des activités de capitalisation et du rendement du capital investi, neutralisée en partie par le reclassement d'un montant de 26 millions de dollars dans les actifs non courants au titre des prestations de retraite.
Impôt sur le bénéfice différé	1 619	1 600	19	1 %	Tient compte d'impôts différés liés à des profits et pertes latents sur les dérivés ainsi que des passifs au titre des régimes de retraite, des redressements concernant des questions fiscales touchant des exercices antérieurs, et de la réévaluation effectuée pour tenir compte des taux d'imposition futurs des sociétés en Ontario, déduction faite d'une économie pour la période considérée, qui découle de l'inversion des différences temporelles.
Capitaux propres					
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	8 047	7 513	534	7 %	Principalement un bénéfice net de 1 027 millions de dollars et un montant de 86 millions de dollars inscrit dans les autres éléments du résultat global, déduction faite des dividendes de 586 millions de dollars déclarés.

7. Situation de trésorerie et sources de financement

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début de l'analyse par la direction des activités opérationnelles.

Les politiques financières liées à la structure du capital de la société, son plan financier et ses résultats sont décrits à la *rubrique 4.3*. Dans le cours normal des activités, la société a généré des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles annuels supérieurs aux dépenses d'investissement annuelles nécessaires au soutien de la croissance des activités et aux investissements dans la technologie.

Sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
Entrées liées aux activités opérationnelles	965	837	15,3 %	2 516	1 808	39,2 %
Déduire :						
Sorties liées aux activités d'investissement	490	438	11,9 %	1 544	1 420	8,7 %
Sorties liées aux activités de financement	502	364	37,9 %	973	349	178,8 %
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	(27)	35		(1)	39	
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	72	21		46	17	
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	45	56		45	56	(19,6) %

7.1 Entrées liées aux activités opérationnelles

Les entrées liées aux activités opérationnelles ont augmenté de 128 millions de dollars et de 708 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011, en raison principalement de ce qui suit :

Analyse des variations des entrées liées aux activités opérationnelles

(en millions de dollars)	Troisième trimestre	Période de neuf mois
Entrées liées aux activités opérationnelles, trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2011	837	1 808
Variations d'un exercice à l'autre :		
Hausse du BAIIA ajusté (se reporter à la <i>rubrique 5.4</i> , « Secteur des services mobiles », et à la <i>rubrique 5.5</i> , « Secteur des services filaires »)	50	130
Diminution des cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies, déduction faite de la charge au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel	3	135
Diminution des décaissements au titre de la restructuration, déduction faite des coûts de restructuration	33	41
Rabais réglementaires non récurrents accordés aux abonnés des services résidentiels en 2011	—	53
Diminution des intérêts payés par suite de la réduction du taux d'intérêt effectif et de la réduction du solde de la dette	6	40
Augmentation des intérêts reçus tenant principalement au règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs	1	12
(Augmentation) réduction des paiements d'impôt sur le bénéfice, déduction faite des économies reçues	(15)	22
Variation des stocks : investissements à la baisse en 2012, comparativement à des investissements à la hausse en 2011	53	153
Autres variations du fonds de roulement	(3)	122
Entrées liées aux activités opérationnelles, trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2012	965	2 516

- La diminution des cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies, déduction faite de la charge au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel, qui tient essentiellement à la réduction de la cotisation discrétionnaire (100 millions de dollars en janvier 2012, par rapport à 200 millions de dollars en janvier 2011).
- L'augmentation du montant net des paiements d'impôt sur le bénéfice au cours du trimestre, qui tient essentiellement à l'augmentation des acomptes provisionnels, et réduction du montant net des paiements d'impôt sur le bénéfice pour la période de neuf mois, qui tient au fait que les remboursements plus élevés reçus ont été neutralisés en partie par l'augmentation des acomptes provisionnels.

7.2 Sorties liées aux activités d'investissement

Les sorties liées aux activités d'investissement ont augmenté de 52 millions de dollars et de 124 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011. Ces augmentations tiennent principalement à ce qui suit :

- La société a acquis des entreprises et effectué des investissements connexes qui complètent ses secteurs d'activité existants et qui ont totalisé 7 millions de dollars et 48 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012. Sauf en ce qui concerne l'acquisition d'une tranche de 55 % des actions d'une entreprise, toutes les acquisitions ont porté sur l'acquisition d'une participation de 100 % dans les autres entreprises acquises. Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, la société a comptabilisé des montants de 3 millions de dollars et de 79 millions de dollars, respectivement, au titre de l'acquisition de certains détaillants de services mobiles de TELUS et de Transactel (Barbados) Inc.
- Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, TELUS a investi 29 millions de dollars et 67 millions de dollars, respectivement, dans la coentreprise immobilière Jardin TELUS, ce qui comprend le terrain détenu par la société. De plus, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, la société a reçu des distributions de 29 millions de dollars et de 47 millions de dollars, respectivement, de la coentreprise immobilière Jardin TELUS.
- Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, la société a reçu un produit de 2 millions de dollars et de 20 millions de dollars, respectivement, découlant de la cession de terrains et d'investissements secondaires comprenant, pour la période de neuf mois, un produit de 14 millions de dollars découlant de la cession d'actifs situés à l'étranger qui étaient classés comme détenus en vue de la vente au 31 décembre 2011.
- Les variations comparatives du fonds de roulement lié aux paiements en trésorerie visant les immobilisations, lesquelles se sont établies à 39 millions de dollars pour le troisième trimestre et à 13 millions de dollars pour la période de neuf mois, et découlent du moment auquel les paiements ont été effectués.
- Le total des dépenses d'investissement a augmenté de 1 million de dollars et de 125 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011. Pour les neuf premiers mois de 2012, le ratio d'intensité du capital et la mesure représentative des flux de trésorerie (soit le BAIIA ajusté déduction faite des dépenses d'investissement) ont augmenté légèrement par rapport à 2011.

Dépenses d'investissement et mesures connexes

(en millions de dollars, sauf le ratio d'intensité du capital)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
Secteur des services mobiles	175	157	11,5 %	520	340	52,9 %
Secteur des services filaires	296	313	(5,4) %	940	995	(5,5) %
Total des dépenses d'investissement ¹	471	470	0,2 %	1 460	1 335	9,4 %
BAIIA ajusté, déduction faite des dépenses d'investissement ²	547	498	9,8 %	1 558	1 553	0,3 %
Intensité du capital (en %) ³	17	18	(1) pt	18	17	1 pt

1. Les dépenses d'investissement excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations présentés dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie. Se reporter à la note 24 b) des états financiers consolidés intermédiaires résumés.
2. Se reporter à la rubrique 11.1, « BAIIA », pour le calcul et la description.
3. L'intensité du capital est calculée comme les dépenses d'investissement divisées par les produits opérationnels. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses d'investissement avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

- Les **dépenses d'investissement du secteur des services mobiles** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 18 millions de dollars et de 180 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, en raison essentiellement de l'accroissement de la couverture du réseau 4G LTE en milieu urbain de TELUS, dont les travaux de construction se sont intensifiés au second semestre de 2011. TELUS a lancé les services LTE dans 14 régions métropolitaines en février 2012, et ces services couvraient plus de 60 % de la population canadienne au 30 septembre 2012. Les augmentations tiennent également compte de l'accroissement de la couverture et de la capacité du réseau HSPA+, ainsi que des investissements dans les éléments du réseau commun et dans les centres de données Internet qui ont été effectués afin de soutenir la croissance du réseau.

Le ratio d'intensité du capital du secteur des services mobiles s'est établi à 12 % au cours des neuf premiers mois de 2012, soit une hausse par rapport à 8 % à la période correspondante de 2011, et les flux de trésorerie (BAIIA, déduction faite des dépenses d'investissement) de ce secteur se sont chiffrés à 1 378 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2012, soit une hausse de 32 millions de dollars, ou 2,4 %, par rapport à la période correspondante de 2011.

- Les **dépenses d'investissement du secteur des services filaires** ont diminué d'un exercice à l'autre de 17 millions de dollars et de 55 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012. La diminution pour le trimestre reflète principalement les investissements plus élevés effectués à l'exercice précédent afin de soutenir la croissance des activités. Pour la période de neuf mois, les investissements moins élevés liés à la croissance du réseau à large bande et des activités ont été neutralisés en partie par la hausse des dépenses aux fins de la croissance et du maintien du réseau commun.

Le ratio d'intensité du capital du secteur des services filaires s'est établi à 24 % au cours des neuf premiers mois de 2012, soit une baisse par rapport à 26 % au cours des neuf premiers mois de 2011. Les flux de trésorerie (BAIIA, déduction faite des dépenses d'investissement) de ce secteur se sont chiffrés à 180 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2012, soit une baisse de 27 millions de dollars, ou 13 %, par rapport aux neuf premiers mois de 2011.

7.3 Sorties liées aux activités de financement

Les sorties liées aux activités de financement ont augmenté de 138 millions de dollars et de 624 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011. Les variations incluent ce qui suit :

- Les dividendes en espèces versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de TELUS au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012 se sont élevés à 198 millions de dollars et à 575 millions de dollars, respectivement, ce qui représente une hausse d'un exercice à l'autre de 20 millions de dollars pour le trimestre et de 112 millions de dollars pour les neuf premiers mois. Les augmentations reflètent les éléments suivants :
 - un montant de 20 millions de dollars pour le troisième trimestre et un montant de 58 millions de dollars pour les neuf premiers mois, découlant de la hausse des taux de dividende, ainsi qu'une légère augmentation du nombre d'actions en circulation;
 - un montant de 54 millions de dollars pour la période de neuf mois, découlant du fait que les sorties de trésorerie aux fins des dividendes versés en janvier 2011 ont diminué par suite de l'émission d'actions sans droit de vote de TELUS sur le capital autorisé en vertu du régime de réinvestissements des dividendes et d'achat d'actions. En ce qui concerne les dividendes déclarés après le 1^{er} mars 2011, la société achète des actions sans droit de vote de TELUS sur le marché libre, sans escompte, et elle n'émet plus d'actions sur le capital autorisé à un escompte de 3 %, ce qui entraîne une augmentation des sorties de trésorerie aux fins des dividendes.
- Remboursements et émissions de dette à long terme :
 - En mars 2012, la société a remboursé une tranche de 300 millions de dollars des billets de série CC à 4,5 % de TELUS Corporation arrivés à échéance.
 - En mai 2011, la société a émis, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, 600 millions de dollars de billets à 3,65 % échéant dans cinq ans. Le produit net du placement et l'émission de papier commercial ont été utilisés aux fins du remboursement de 741 millions de dollars US de billets à 8 % arrivés à échéance le 1^{er} juin 2011 et des intérêts courus, ainsi que du règlement des swaps de devises connexes.
- Variations du papier commercial, de l'emprunt à court terme et des facilités bancaires

La société alterne régulièrement entre diverses sources de financement à court terme pour tirer parti des écarts à l'égard du coût financier. Le programme de papier commercial de la société permet à celle-ci d'obtenir des fonds à faible coût et il est entièrement garanti par la facilité de crédit consentie d'une durée de cinq ans. Les emprunts à court terme comprennent principalement les sommes avancées à la société par une fiducie de titrisation sans lien de dépendance relativement au transfert des opérations de titrisation de créances (se reporter à la rubrique 7.6, « Vente de créances clients »).

- Le papier commercial a diminué de 307 millions de dollars et de 97 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2012, le solde au 30 septembre 2012 étant de 669 millions de dollars. Le papier commercial a diminué de 221 millions de dollars au troisième trimestre de 2011 et il a enregistré une augmentation nette de 657 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2011, le solde au 30 septembre 2011 étant de 761 millions de dollars.
- Le produit tiré des créances clients titrisées s'élevait à 400 millions de dollars au 30 septembre 2012, soit un résultat inchangé pour les neuf premiers mois de 2012 et par rapport à 2011.
- Aucun montant n'a été prélevé sur la facilité de crédit de cinq ans de la société au cours des neuf premiers mois de 2012 et de l'exercice 2011. Se reporter à la *rubrique 7.5*, « *Facilités de crédit* ».
- Acquisition d'une participation supplémentaire dans une filiale auprès de détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle en 2011

TELUS a exercé sa deuxième option d'achat position acheteur liée à Transactel (Barbados) Inc. Par suite de l'exercice de la deuxième option d'achat position acheteur, la société a comptabilisé, au deuxième trimestre de 2011, une transaction sur capitaux propres postérieure à l'acquisition concernant l'acquisition d'une participation financière supplémentaire de 44 % pour une contrepartie de 51 millions de dollars en trésorerie. Les flux de trésorerie qui constituent des variations des investissements dans des entités contrôlées et qui ne donnent pas également lieu à un changement de contrôle sont présentés dans les activités de financement dans le tableau consolidé de flux de trésorerie, lorsque l'approche de l'entité économique requise par les IFRS est appliquée.

7.4 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

La **dette nette** au 30 septembre 2012 a diminué de 416 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement du remboursement d'une tranche de 300 millions de dollars de billets arrivés à échéance effectué en mars 2012 et de la diminution de 92 millions de dollars du papier commercial. La **dette à taux fixe en proportion du total de la dette** s'est établie à 83,8 % au 30 septembre 2012, soit une légère hausse par rapport à l'exercice précédent, qui tient à la plus faible proportion de papier commercial. La **durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette** était de 5,2 années au 30 septembre 2012, soit une légère baisse par rapport à l'exercice précédent qui découle du passage du temps.

Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Aux 30 septembre ou pour les périodes de 12 mois closes à ces dates	2012	2011	Variation
Composantes des ratios d'endettement et de couverture¹ (en millions de dollars)			
Dette nette	6 564	6 980	(416)
Total des capitaux investis – valeur comptable	14 596	14 846	(250)
BAlIA excluant les coûts de restructuration	3 944	3 802	142
Coûts financiers, montant net	333	395	(62)
Ratios d'endettement			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	83,8	83,4	0,4 pt
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette (en années)	5,2	5,4	(0,2)
Dette nette/total des capitaux investis (en %) ¹	45,0	47,0	(2,0) pts
Dette nette/BAlIA excluant les coûts de restructuration ¹	1,7	1,8	(0,1)
Ratios de couverture (fois)¹			
Couverture par le bénéfice	5,8	4,9	0,9
Couverture des intérêts par le BAlIA excluant les coûts de restructuration	11,8	9,6	2,2
Autres mesures sur 12 mois			
Flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars) ²	1 272	908	364
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté (en %) ¹	63	62	1 pt
Ratio de distribution (en %) ¹	62	59	3 pts

1. Se reporter à la *rubrique 11.4*, « *Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement* ».

2. Se reporter à la *rubrique 11.2*, « *Flux de trésorerie disponibles* », pour la définition.

Le **total des capitaux investis – valeur comptable** au 30 septembre 2012 a diminué de 250 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la réduction de la dette nette, laquelle a été neutralisée en partie par l'augmentation des bénéfices non distribués.

Le **ratio de couverture par le bénéfice** pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2012 était de 5,8 fois, soit une hausse comparativement à 4,9 fois à l'exercice précédent. La diminution du montant brut des charges d'intérêts a entraîné une augmentation de 0,7 du ratio, et l'augmentation du bénéfice avant intérêts bruts et impôt sur le bénéfice a donné lieu à une augmentation de 0,2 du ratio.

Le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration** pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2012 était de 11,8 fois, soit une hausse comparativement à 9,6 fois à l'exercice précédent. La baisse du montant net des charges d'intérêts a donné lieu à une augmentation de 1,8 du ratio, et l'augmentation du BAIIA excluant les coûts de restructuration a donné lieu à une hausse de 0,4 du ratio.

Les **flux de trésorerie disponibles** pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2012 ont augmenté de 364 millions de dollars, ou 40 %, par rapport à la période de 12 mois close le 30 septembre 2011. Cette augmentation tient principalement à la hausse du BAIIA ajusté, à la diminution des cotisations aux régimes de retraite à prestations définies, y compris les cotisations discrétionnaires, et à la baisse des intérêts payés et de la rémunération fondée sur des actions, facteurs neutralisés en partie par l'accroissement des dépenses d'investissement.

Politiques financières et lignes directrices à long terme de TELUS

La stratégie de la société vise à maintenir les politiques et les lignes directrices financières énoncées ci-après. La société estime que ces mesures ont atteint un niveau optimal et qu'elles devraient lui permettre de continuer à avoir raisonnablement accès aux marchés financiers en maintenant des cotes de crédit de BBB+ à A-, ou des cotes équivalentes.

- Ratio de la dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration entre 1,5 et 2,0 fois

Le ratio s'est établi à 1,7 fois au 30 septembre 2012, soit un résultat qui demeure conforme aux lignes directrices.

- Ratio de distribution de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles

L'indication relative au ratio de distribution est établie sur une base prospective, plutôt que sur une base actuelle. Le ratio de distribution est considéré comme approprié en ce qui concerne les attentes actuelles de la société à l'égard du résultat, des flux de trésorerie et des dépenses d'investissement.

7.5 Facilités de crédit

TELUS Corporation a conclu une facilité de crédit renouvelable de 2 milliards de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) arrivant à échéance le 3 novembre 2016, avec un consortium se composant de 15 institutions financières. La facilité de crédit est utilisée aux fins générales de la société, notamment à titre de sûreté pour le papier commercial.

Au 30 septembre 2012, TELUS avait des liquidités disponibles de plus de 1,3 milliard de dollars aux termes des facilités de crédit inutilisées, et disposait d'un montant de 100 millions de dollars aux termes de son programme de titrisation de créances clients (se reporter à la *rubrique* 7.6), ce qui est conforme à l'objectif de la société, lequel vise à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars.

Facilités de crédit de TELUS au 30 septembre 2012

(en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées	Sûreté pour le programme de papier commercial	Liquidités disponibles
Facilité renouvelable de cinq ans ¹	3 novembre 2016	2 000	—	—	(669)	1 331
Autres facilités bancaires	—	166	(2)	(119)	—	45
Total	—	2 166	(2)	(119)	(669)	1 376

1. Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.

Les facilités de crédit renouvelables de TELUS comportent les clauses restrictives habituelles. Celles-ci lui interdisent notamment de laisser son ratio de levier financier consolidé (dette sur le BAIIA sur 12 mois) dépasser 4:1 (environ 1,7:1 au 30 septembre 2012) et de laisser son ratio de couverture consolidé (BAIIA sur charges d'intérêts sur 12 mois) être inférieur à 2:1 (environ 11,8:1 au 30 septembre 2012) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu des conventions de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu aux facilités de crédit de TELUS n'est pas assujéti au maintien par TELUS d'une cote de crédit en particulier.

7.6 Vente de créances clients

TELUS Communications Inc. (« TCI »), filiale en propriété exclusive de TELUS, est partie à une convention conclue avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque canadienne de l'annexe I, aux termes de laquelle TCI est en mesure de vendre une participation dans certaines de ses créances, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 500 millions de dollars. La convention de titrisation renouvelable arrivera à échéance le 1^{er} août 2014. Les liquidités disponibles en vertu de cette convention s'élevaient à 100 millions de dollars au 30 septembre 2012.

TCI doit maintenir une cote de crédit de DBRS Ltd. d'au moins BBB (faible), sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger la dissolution du programme de vente. Au 9 novembre 2012, la cote de crédit était plus élevée que la cote devant être maintenue.

7.7 Cotes de crédit

Il n'y a eu aucun changement aux cotes de crédit de première qualité de la société au 9 novembre 2012.

7.8 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels

Instruments financiers

Les instruments financiers de la société ainsi que la nature des risques auxquels ils pourraient être assujettis sont décrits dans le rapport de gestion annuel 2011 de TELUS.

Engagements et passifs éventuels

Jardin TELUS

Se reporter à la section « *Transactions avec la coentreprise immobilière* », à la rubrique 7.10.

Réclamations et poursuites

La société fait l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations. Aussi, la société a reçu ou est au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant des réclamations en matière de propriété intellectuelle) à son égard et, dans certains cas, à l'égard de nombreuses autres entreprises de services mobiles et des fournisseurs de services de télécommunications.

À l'heure actuelle, la société ne peut prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; un dossier factuel incomplet; l'incertitude concernant la doctrine, les procédures et leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence importante sur la situation financière et les résultats opérationnels de la société, à l'exception des éléments décrits à la note 22 b) des états financiers consolidés intermédiaires résumés ainsi qu'à la rubrique 10.4, « *Litiges et questions d'ordre juridique* », du présent rapport de gestion.

7.9 Information sur les actions en circulation

Le nombre total d'actions en circulation et pouvant être émises qui est présenté au 30 septembre 2012 dans le tableau suivant se fonde sur l'hypothèse selon laquelle toutes les options en cours, ainsi que les options pour lesquelles les actions sont détenues en réserve, ont été converties.

Actions en circulation			
Au 30 septembre 2012 (en millions)	Actions ordinaires	Actions sans droit de vote	Nombre total d'actions
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires			
Actions ordinaires en circulation	174,9	150,9	325,8 ¹
Options en cours et pouvant être émises ²	—	27,1	27,1
Actions en circulation et pouvant être émises	174,9	178,0	352,9

1. Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action, le nombre moyen d'actions s'établissait à 328,0 millions pour le trimestre clos le 30 septembre 2012 et à 327,4 millions pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012.
2. En supposant une conversion intégrale et sans tenir compte des prix d'exercice.

7.10 Transactions entre parties liées

Placements dans des entités contrôlées importantes

Au 30 septembre 2012, TELUS Corporation contrôle finalement 100 % des participations dans TELUS Communications Inc., laquelle contrôle finalement pour sa part 100 % des participations dans Société TELUS Communications et dans SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE, soit un pourcentage inchangé par rapport au 31 décembre 2011.

Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la planification, à la direction et au contrôle des activités de la société, et ils comprennent les membres du conseil d'administration et l'équipe de la haute direction de la société. Le total de la rémunération versée aux principaux dirigeants s'établit à 8 millions de dollars et à 26 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, et à 5 millions de dollars et à 19 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 23 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Transactions impliquant des régimes de retraite à prestations définies

La société a fourni des services de gestion et d'administration relativement à ses régimes de retraite à prestations définies. Les charges liées à ces services ont été comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts et elles sont non significatives pour la société. La société a également versé des cotisations aux régimes de retraite à prestations définies, pour lesquelles une analyse est présentée à la *rubrique 7.1*.

Transactions avec la coentreprise immobilière (Jardin TELUS)

Au premier trimestre de 2011, la société a annoncé la conclusion d'un partenariat à parts égales avec une partie sans lien de dépendance, aux fins du projet Jardin TELUS, un projet de réaménagement se composant d'une tour d'habitation en copropriété et d'une tour de bureaux abritant des locaux pour bureaux et pour commerces de détail situées à Vancouver, en Colombie-Britannique. La société compte emménager son siège social dans ce complexe. La nouvelle tour de bureaux, dont la construction devrait prendre fin en 2014, sera construite conformément à la norme LEED (d'après l'anglais *Leadership in Energy and Environmental Design*) Platine de 2009, et la nouvelle tour d'habitation en copropriété, dont la construction devrait prendre fin en 2015, sera construite conformément à la norme LEED Or. Les activités de construction de la tour de bureaux ont débuté au premier trimestre de 2012. Les activités de commercialisation de la tour d'habitation ont été couronnées de succès, et les travaux de construction ont débuté au deuxième trimestre de 2012.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, la société a conclu des transactions avec la coentreprise immobilière, qui est une partie liée, comme il est décrit à la note 17 c) des états financiers consolidés intermédiaires résumés. Les engagements et les passifs éventuels liés à la coentreprise immobilière sont décrits à la note 17 d) des états financiers consolidés intermédiaires résumés et ils comprennent ce qui suit.

Engagement au titre des travaux de construction

La coentreprise immobilière prévoit engager des dépenses totalisant environ 470 millions de dollars aux fins de la construction d'une tour de bureaux et d'une tour d'habitation en copropriété. Les travaux de construction de la tour de bureaux et de la tour d'habitation en copropriété ont débuté. Au 30 septembre 2012, les engagements contractuels de la coentreprise immobilière jusqu'en 2015 au titre des travaux de construction s'élevaient à 145 millions de dollars.

Contrats de location simple

Au premier trimestre de 2012, la société a conclu avec la coentreprise immobilière un contrat de location simple pour ses nouveaux locaux qui abriteront son siège social, aux taux du marché. Les paiements au titre du contrat de location simple pour la période de 20 ans totalisent 230 millions de dollars, ce qui comprend les coûts d'occupation de 91 millions de dollars.

Facilités de crédit aux fins des travaux de construction

Au troisième trimestre de 2012, la coentreprise immobilière a signé des conventions de crédit définitives avec deux institutions financières canadiennes (conjointement en leur qualité de coprêteur à 50 %) et avec TELUS Corporation (en sa qualité de coprêteur à 50 %), qui prévoient un financement d'environ 413 millions de dollars aux fins des travaux de construction liés au projet Jardin TELUS. Les facilités comportent les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles et elles sont garanties par des débiteures à vue constituant des prêts hypothécaires de premier rang à charges fixes et flottantes grevant les biens immobiliers sous-jacents. Les facilités sont offertes au taux des acceptations bancaires ou au taux préférentiel, et elles portent intérêt à des taux analogues aux taux dont sont assorties des facilités de financement à des fins de construction analogues.

8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables

8.1 Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques sont décrites à la *rubrique 8.1* du rapport de gestion annuel 2011 de TELUS. La préparation d'états financiers conformément aux IFRS de l'IASB exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et des jugements qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Coentreprise immobilière

La société comptabilise sa participation dans la coentreprise immobilière selon la méthode de la mise en équivalence, en vertu de laquelle les investissements sont initialement comptabilisés au coût et ajustés subséquemment pour tenir compte de la quote-part de la société dans le bénéfice ou la perte de la coentreprise immobilière et dans les bénéfices distribués. Les profits et les pertes latents découlant des transactions (y compris les apports) conclues avec la coentreprise immobilière sont différés proportionnellement à la participation restante de la société dans la coentreprise immobilière.

Normes, interprétations et modifications qui ne sont pas encore en vigueur et n'ont pas été appliquées

IAS 19, Avantages du personnel (modifiée en 2011)

En ce qui concerne les méthodes comptables qu'utilise la société à l'heure actuelle ainsi que ses pratiques en matière de présentation et d'informations à fournir, la principale différence découlant de la norme modifiée tient au fait que le taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes de retraite ne sera plus utilisé aux fins des calculs concernant les régimes de retraite à prestations définies (et ne constituera plus une estimation significative). Aux fins du calcul du bénéfice net de la société, les notions de « charges d'intérêts » et de « rendement des actifs des régimes » seront remplacées par la notion d'« intérêt net ». L'intérêt net de chaque régime est le produit du surplus (déficit) du régime multiplié par le taux d'actualisation. Comme c'était le cas auparavant, la norme modifiée ne prescrit pas dans quel élément du résultat opérationnel le montant d'intérêt net doit être présenté, mais la société prévoit présenter ce montant comme une composante des coûts de financement lorsqu'elle appliquera la norme modifiée.

Selon le point de vue actuel de la société, lequel se fonde sur des données historiques à long terme, le taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes excéderait le taux d'actualisation (en raison du pourcentage élevé des actifs des régimes à prestations définies devant être investis dans des titres de capitaux propres), l'incidence relative de la norme modifiée devrait se traduire par une diminution du bénéfice net et des montants par action connexes. L'écart, le cas échéant, entre le taux de rendement réel des actifs des régimes à prestations définies et le taux d'actualisation, ainsi que l'incidence connexe du plafond relatif aux actifs des régimes à prestations définies, le cas échéant, serait inscrit comme une « réévaluation » dans les autres éléments du résultat global. La société ne n'attend pas à ce que la norme modifiée ait une incidence sur l'état de la situation financière, ni sur le tableau des flux de trésorerie.

La norme modifiée a une incidence sur les comptes consolidés de résultat de résultat global de la société, et a notamment entraîné une réduction du bénéfice net de 28 millions de dollars et de 86 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2012, comparativement à une diminution du bénéfice net de 22 millions de dollars et de 67 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2011. Ces réductions sont contrebalancées entièrement par l'augmentation des autres éléments du résultat global. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 c) des états financiers consolidés intermédiaires résumés. À l'heure actuelle, la société prévoit appliquer les normes modifiées pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

9. Indications pour l'exercice 2012

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

La direction a confirmé ses indications révisées pour l'exercice complet 2012 publiées le 3 août 2012, lesquelles ont été ajustées par rapport aux objectifs annoncés initialement en décembre 2011.

Indications pour l'exercice complet 2012 (mesures clés du rendement)

	Indications pour 2012	Variation prévue par rapport aux résultats de 2011
Chiffres consolidés		
Produits	10,75 G\$ à 11,05 G\$	3 % à 6 %
BAIIA ¹	3,9 G\$ à 4,05 G\$	3 % à 7 %
BPA – de base	3,75 \$ à 4,15 \$	0 % à 10 %
Dépenses d'investissement	Environ 1,95 G\$	6 %
Secteur des services mobiles		
Produits (externes)	5,75 G\$ à 5,9 G\$	5 % à 8 %
BAIIA	2,4 G\$ à 2,5 G\$	10 % à 14 %
Secteur des services filaires		
Produits (externes)	5,0 G\$ à 5,15 G\$	1 % à 4 %
BAIIA	1,5 G\$ à 1,55 G\$	(6) % à (3) %

1. Mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la *rubrique 11.1*, « *BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements)* », pour la définition.

Les principales hypothèses suivantes ont été formulées lorsque les objectifs pour 2012 ont été annoncés, en décembre 2011. Les hypothèses préliminaires concernant le rendement à long terme attendu des actifs des régimes de retraite à prestations définies sont fondées sur un taux de rendement de 6,5 % aux fins de l'annonce des objectifs, taux qui a subséquemment été établi à 6,75 %, comme il est expliqué dans le rapport de gestion annuel 2011 de TELUS.

Hypothèses formulées pour les objectifs initiaux de 2012	Résultats jusqu'à présent ou attentes pour l'exercice complet
Concurrence soutenue au chapitre des services mobiles et des services filaires dans le marché d'affaires et le marché aux consommateurs.	<p>La baisse du total des ajouts bruts et des ajouts nets d'abonnés des services mobiles de TELUS au cours des neuf premiers mois de 2012 reflète la plus faible croissance du marché ainsi que l'intensification de la concurrence, y compris la concurrence au chapitre des tarifs et un accroissement du nombre de forfaits promotionnels offerts, de crédits liés aux transferts de numéros de téléphones mobiles et de crédits en magasin offerts par des concurrents nationaux bien établis et par de nouveaux venus.</p> <p>La société a subi des pertes élevées de lignes résidentielles d'accès au réseau au début du premier trimestre de 2012, découlant du fait que Shaw Communications a annoncé d'importantes réductions des tarifs des téléphones filaires et des tarifs des services Internet haute vitesse et de câblodistribution en Alberta et en Colombie-Britannique. Cette société a initialement offert ces rabais en novembre 2011 et prolongé leur offre jusqu'au début de 2012. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau comptabilisées au troisième trimestre de 2012 constituent les pertes les plus faibles enregistrées depuis le troisième trimestre de 2011.</p> <p>Les pertes de lignes d'affaires d'accès au réseau en 2012 continuent de refléter l'intensification de la concurrence sur le marché des PME, ainsi que le passage des services de transmission de la voix aux services IP plus efficaces.</p>
Baisse continue des tarifs liés aux services existants.	<p>Les produits tirés des services filaires et mobiles de transmission de la voix ont continué de diminuer, en raison de la concurrence au chapitre des tarifs et du passage aux services de transmission de données et IP. Les produits tirés des services mobiles de transmission de la voix ont diminué d'un exercice à l'autre de 3,3 % au cours des neuf premiers mois de 2012, en raison de la baisse de 8,0 % des PMAA tirés des services de transmission de la voix. Les produits tirés des services filaires locaux et interurbains ont reculé d'un exercice à l'autre de 7,2 % et de 11 %, respectivement, au cours des neuf premiers mois de 2012.</p>

Hypothèses formulées pour les objectifs initiaux de 2012	Résultats jusqu'à présent ou attentes pour l'exercice complet
Gain de 4,0 à 4,5 points de pourcentage au titre de la pénétration du marché des services mobiles au Canada, et maintien d'une croissance robuste du nombre d'abonnés au sein de l'industrie des services mobiles en raison de l'intensification de la concurrence et de la plus grande utilisation de téléphones intelligents, de tablettes et d'applications de transmission de données.	La tendance se situe actuellement sous la tranche inférieure de la fourchette, en raison en partie du fait que les clients ont décidé d'attendre le lancement très attendu de l'appareil iPhone 5, le 21 septembre, avant de prendre une décision concernant l'achat d'un appareil.
Diminution des PMAA tirés des services mobiles de transmission de la voix de TELUS au pays, neutralisée par la croissance des PMAA tirés des services d'itinérance mondiale et de transmission de données.	La direction prévoyait initialement une faible croissance positive des PMAA combinés. Les PMAA combinés tirés des services mobiles ont augmenté d'un exercice à l'autre de 1,8 % au cours des neuf premiers mois de 2012, la hausse de 22 % des PMAA tirés des services de transmission de données ayant largement neutralisé la baisse de 8,0 % des PMAA tirés des services de transmission de la voix. Les produits tirés des services d'itinérance ont augmenté.
Augmentation des frais d'acquisition et de fidélisation des abonnés des services mobiles liée aux mises en service d'un plus grand nombre de téléphones intelligents offerts à prix plus élevés, y compris les mises à niveau, et à l'accroissement du nombre d'abonnés.	Les frais d'acquisition et de fidélisation des abonnés se sont élevés à 899 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2012, soit une baisse de 40 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2011. La baisse reflète la diminution des volumes d'acquisition d'abonnés découlant de la plus faible croissance du marché et de l'intensification de la concurrence, ainsi que la baisse des volumes de fidélisation des abonnés découlant des efforts fructueux en matière de fidélisation déployés tout au long de 2011. La société s'attend à ce que le total des frais d'acquisition et de fidélisation des abonnés soit touché au quatrième trimestre de 2012 par le lancement récent de l'appareil iPhone 5, ainsi que par le caractère saisonnier du quatrième trimestre. Les téléphones intelligents ont représenté 73 % des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés au troisième trimestre de 2012, par rapport à 70 % au troisième trimestre de 2011.
Investissements continus aux fins du déploiement de la technologie mobile LTE en milieu urbain.	En février 2012, TELUS a lancé les services sur son réseau LTE dans 14 régions métropolitaines, et elle continue d'investir dans l'élargissement de la couverture. Ces services devraient couvrir plus des deux tiers de la population canadienne d'ici la fin de 2012.
Croissance des produits tirés des services de transmission de données filaires supérieure à la diminution des produits tirés des services existants, en raison de l'expansion continue du réseau filaire à large bande et des mises à niveau afin de soutenir la croissance des ventes aux abonnés du service Télé OPTIK et du service Internet OPTIK. La diminution des produits tirés des services existants reflète la réduction continue des produits tirés des lignes d'accès au réseau et des services interurbains.	Attentes confirmées par les résultats obtenus au cours des neuf premiers mois de 2012. Les produits tirés des services filaires de transmission de données ont augmenté de 12 % d'un exercice à l'autre, résultat qui est supérieur à la baisse totale, d'un exercice à l'autre, des produits tirés des services locaux et interurbains de transmission de la voix, laquelle s'est établie à 8,1 %. Les ajouts nets d'abonnés au service TELUS TV se sont établis à 129 000, et les ajouts nets d'abonnés au service Internet haute vitesse, à 62 000, au cours des neuf premiers mois de 2012, résultats qui ont excédé la diminution de 146 000 du total des lignes d'accès au réseau et la réduction de 9 000 des abonnés au service Internet commuté.
Coûts de restructuration d'environ 25 millions de dollars dans le cadre des initiatives d'efficacité opérationnelle et aux fins de la rentabilité des capitaux, étayées par des initiatives en matière d'optimisation des ressources ayant pour but d'accroître l'efficacité et l'efficacité, qui n'entraînent pas de charges de restructuration.	Le montant estimé des initiatives susceptibles d'avoir une incidence sur les coûts de restructuration s'élève à environ 50 millions de dollars pour l'exercice complet. Des coûts de restructuration de 29 millions de dollars ont été comptabilisés au cours des neuf premiers mois de 2012. Une tranche de 23 millions de dollars de ce montant concerne les initiatives liées à l'effectif, et une tranche de 6 millions de dollars concerne le regroupement de bureaux administratifs.

Hypothèses formulées pour les objectifs initiaux de 2012	Résultats jusqu'à présent ou attentes pour l'exercice complet
Coûts de financement d'environ 350 millions de dollars (377 millions de dollars en 2011).	Les attentes demeurent inchangées. Les coûts de financement de 246 millions de dollars comptabilisés au cours des neuf premiers mois de 2012 sont présentés déduction faite de produits d'intérêts de 13 millions de dollars découlant principalement du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs, ainsi que des profits de change de 7 millions de dollars.
Taux d'imposition prévu par la loi d'environ 25 % à 26 % (27,2 % en 2011).	L'élimination des réductions du taux d'imposition des sociétés en Ontario adoptées antérieurement n'a pas une incidence significative sur les hypothèses. Pour les neuf premiers mois de 2012, le taux d'imposition prévu par la loi s'est établi à 25,6 %, et le taux d'imposition effectif, à 26,2 %.
Paiements d'impôt en trésorerie d'environ 150 millions de dollars à 200 millions de dollars (150 millions de dollars en 2011).	Les paiements d'impôt en trésorerie devraient se situer près de la tranche inférieure de la fourchette. Les paiements d'impôt en trésorerie, déduction faite des économies reçues, se sont élevés à 137 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2012, montant qui se compose des paiements finaux exigibles relativement à l'année d'imposition 2011, et des acomptes provisionnels pour 2012, déduction faite des remboursements reçus.
Taux d'actualisation établi à 4,5 % (baisse de 75 points de base par rapport à 2011) au titre des régimes de retraite. Rendement à long terme attendu établi à 6,75 % (baisse de 25 points de base par rapport à 2011).	Les attentes demeurent inchangées.
Versement, au début de 2012, d'une cotisation discrétionnaire non récurrente de 100 millions de dollars aux régimes de retraite (cotisation discrétionnaire non récurrente de 200 millions de dollars versée en janvier 2011).	La cotisation discrétionnaire de 100 millions de dollars a été versée en janvier 2012.

10. Risques et gestion des risques

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à *la Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

10.1 Questions de réglementation

L'information qui suit constitue une mise à jour de la *rubrique 10.3, « Questions de réglementation »*, présentée dans le rapport de gestion annuel 2011 de TELUS.

Disponibilité future et coût des licences de spectre pour les services sans fil

Le 14 mars 2012, le gouvernement fédéral a annoncé les règles concernant deux enchères de licences de spectre, ainsi que les modifications visant les restrictions à la propriété étrangère (se reporter à la section « *Restrictions à la propriété étrangère* » ci-dessous). Industrie Canada prévoit tenir des enchères de licences de spectre concernant la bande de fréquence de 700 MHz au milieu de 2013, et des enchères de licences de spectre concernant les bandes de fréquence de 2 500 à 2 690 MHz en 2014.

Ces règles prévoient un plafond de fréquence de 10 MHz en ce qui concerne le spectre de premier ordre pour la bande de fréquence de 700 MHz pouvant être acquis par un soumissionnaire individuel. TELUS a amorcé la construction du réseau mobile 4G LTE en milieu urbain au second semestre de 2011 et elle a lancé des services sur ce réseau en février 2012, au moyen du spectre pour les services sans fil acquis en 2008. Le lancement possible du réseau mobile 4G LTE dans les marchés ruraux dépendra de la présentation de soumissions par TELUS et de son acquisition de spectre visant la bande de fréquence de 700 MHz dans le cadre des enchères devant avoir lieu. Le spectre visant la bande de fréquence de 700 MHz permet de meilleures capacités de propagation qui assurent une couverture efficace et efficiente dans les vastes régions rurales du Canada. De plus, ces capacités améliorent la qualité de la couverture à l'intérieur de bâtiments dans les régions urbaines.

Outre les règles relatives aux licences de spectre concernant la bande de fréquence de 700 MHz, Industrie Canada a également annoncé qu'elle prévoit tenir des enchères de licences de spectre concernant les bandes de fréquence de 2 500 à 2 690 MHz en 2014. Ce spectre constitue du spectre de premier ordre pour les réseaux LTE en milieu urbain. À l'heure actuelle, ce spectre est principalement détenu par Rogers Communications Inc. et par Bell Canada, par l'entremise de leur partenariat avec Inukshuk pour les services à large bande fixes. En vertu des règles concernant les enchères, toutes les entreprises de télécommunications seront assujetties à un plafond de fréquence de 40 MHz lorsqu'elles présenteront leurs soumissions concernant ce spectre. Étant donné que Bell et Rogers contrôlent déjà des blocs importants de ce spectre, leur capacité à présenter des soumissions dans le cadre de ces enchères sera limitée si aucun dessaisissement de blocs existants ne se produit. En ce qui concerne TELUS, le plafond lui fournit une occasion d'accroître considérablement le spectre qu'elle détient aux fins du réseau LTE, pour autant qu'elle réussisse à acquérir du spectre. Toutefois, il n'existe aucune certitude que TELUS acquerra tout le spectre désiré, selon le plafond établi. En outre, Rogers ou Bell pourraient bénéficier d'un avantage concurrentiel en lançant leurs services LTE au moyen du spectre qui leur a déjà été alloué sur cette bande.

Étant donné que l'issue de ces enchères futures est inconnue, les dépenses d'investissement requises pour assurer le succès des soumissions, de même que la quantité de spectre qui sera acquise dans chaque région, demeurent incertaines.

Restrictions à la propriété étrangère

TELUS et ses filiales sont assujetties aux restrictions à la propriété étrangère et aux restrictions sur le contrôle imposées par la *Loi sur les télécommunications*, la *Loi sur la radiocommunication* et la *Loi sur la radiodiffusion*, de même que par les règlements connexes. Bien que la société croie que TELUS Corporation et ses filiales ont agi en conformité avec les lois applicables, rien ne garantit qu'une décision future du CRTC, d'Industrie Canada ou d'Héritage Canada ou que des événements échappant à la volonté de TELUS ne feront pas en sorte que celle-ci cesse d'être conforme à ces lois. Si cela devait se produire, la capacité des filiales de TELUS d'exercer leurs activités en qualité d'entreprises canadiennes aux termes de la *Loi sur les télécommunications*, ou de maintenir, de renouveler ou d'obtenir des licences en vertu de la *Loi sur la radiocommunication* ou de la *Loi sur la radiodiffusion*, pourrait être compromise, et les activités de TELUS pourraient subir des conséquences défavorables.

TELUS et certaines de ses filiales doivent se conformer aux restrictions de propriété d'actions avec droit de vote par des non-Canadiens établies par les lois canadiennes, notamment le Règlement sur la propriété et le contrôle des entreprises de télécommunications canadiennes, la *Loi sur les télécommunications* (collectivement, la réglementation sur les télécommunications), la *Loi sur la radiodiffusion* et la *Loi sur la radiocommunication*. Précisément, pour maintenir l'admissibilité de la société à exploiter certaines de ses filiales qui sont des entreprises de télécommunications canadiennes en vertu de ces lois, le niveau de propriété d'actions ordinaires de la société par des non-Canadiens ne doit pas dépasser 33 ⅓ %, et TELUS ne doit pas autrement être contrôlée par des non-Canadiens. La réglementation sur les télécommunications donne à la société, qui est une société mère d'entreprises de télécommunications canadiennes, certains pouvoirs pour surveiller et contrôler le niveau de propriété de ses actions avec droit de vote par des non-Canadiens. Ces pouvoirs ont été incorporés dans les statuts de TELUS et ont été élargis pour permettre également la conformité en vertu de la *Loi sur la radiocommunication* et de la *Loi sur la radiodiffusion*. Ces pouvoirs comprennent le droit i) de refuser d'enregistrer le transfert d'actions avec droit de vote à une société non canadienne; ii) d'exiger qu'une société non canadienne vende toute action avec droit de vote; iii) de convertir des actions avec droit de vote en actions sans droit de vote; iv) de suspendre les droits de vote liés aux actions avec droit de vote selon l'ordre inverse d'enregistrement.

Le 22 juin 2012, Globalive a présenté une demande au CRTC, dans laquelle elle allègue, entre autres choses, que TELUS ne se conforme pas aux restrictions à la propriété étrangère. Selon Globalive, le CRTC devrait amorcer une instance publique ayant pour but l'examen de la conformité de TELUS aux restrictions à la propriété étrangère. Par suite de la demande de Globalive, TELUS a décrit les méthodes qu'elle utilise pour surveiller et contrôler ses niveaux de propriété étrangère et elle a annoncé que, au 29 juin 2012, 32,59 % des actions ordinaires de TELUS étaient détenues par des non-Canadiens, soit un pourcentage inférieur au plafond de 33 ⅓ % prévu par les lois canadiennes. Nonobstant ce fait, Globalive a continué à soutenir que plus de 33 ⅓ % des actions ordinaires de TELUS étaient détenues par des non-Canadiens, en se basant sur des données erronées qui font état d'un nombre exagéré d'actions ordinaires en circulation. En août, TELUS a fourni des informations supplémentaires en réponse à une demande du CRTC. La Société s'attend à ce que le CRTC rende sa décision au début 2013.

Modifications aux restrictions à la propriété étrangère concernant les petites entreprises de télécommunications

Le 14 mars 2012, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il compte lever les restrictions à la propriété étrangère s'appliquant aux entreprises de télécommunications dont les revenus annuels tirés de la prestation de services de télécommunications au Canada représentent moins de 10 % du total des revenus annuels, au sens où l'entend le CRTC, tirés de la prestation de services de télécommunications. Les modifications à la *Loi sur les télécommunications* ont subséquemment reçu la sanction royale et sont entrées en vigueur. Les petites entreprises de services mobiles et de services filaires pourront ainsi réunir des capitaux étrangers pour financer la construction de leurs réseaux, leurs pertes opérationnelles et leurs soumissions dans le cadre des enchères de licences de spectre devant être tenues en 2013 ou en 2014. Ces modifications pourraient également entraîner le regroupement de plus petites entreprises de télécommunications ou encore un changement de contrôle à l'égard d'une ou de plusieurs entreprises de télécommunications de moindre envergure, qui formeraient alors une grande entreprise de télécommunications bien financée. TELUS espère que ces modifications aux restrictions à la propriété étrangère constituent la première étape d'un processus qui se soldera par la libéralisation complète des restrictions au sein de l'industrie. Le récent assouplissement des restrictions à la propriété étrangère qui visent les « petites » entreprises de télécommunications ne s'applique pas aux entreprises de distribution de radiodiffusion.

Entreprises de distribution de radiodiffusion/Intégration verticale

Le CRTC a octroyé à TELUS des licences aux fins de l'exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion par la voie terrestre pour desservir plusieurs localités de la Colombie-Britannique et de l'Alberta (licences renouvelées en 2009 pour une deuxième période complète de sept ans) et de l'est du Québec (licence renouvelée en 2011 pour une deuxième période complète de sept ans). TELUS détient également une licence aux fins de l'exploitation d'un service national de vidéo sur demande (« VSD ») (licence renouvelée jusqu'au 31 août 2016). La stratégie de la société consiste à grouper et à intégrer du contenu et des applications et à les rendre accessibles de manière à ce que ses abonnés puissent en profiter. La société ne croit pas qu'il faille être propriétaire du contenu, pour autant qu'il existe un processus de surveillance réglementaire approprié afin d'éviter que les entreprises concurrentes intégrées verticalement ne jouissent d'une préférence indue.

Plus importante intégration verticale

D'importants regroupements ont eu lieu dans le secteur de la radiodiffusion, notamment l'acquisition par Shaw des services de programmation de Canwest Global (opération approuvée par le CRTC en octobre 2010) et l'acquisition par BCE du contrôle des services de programmation de CTVglobemedia (opération approuvée par le CRTC en mars 2011). Par ailleurs, Rogers Communications et Québecor continuent de détenir du contenu. L'acquisition proposée d'Astral Media par BCE annoncée en mars 2012 a été rejetée par le CRTC le 18 octobre 2012, mais BCE a toutefois annoncé qu'elle compte en appeler de cette décision auprès du Cabinet fédéral.

TELUS a fait valoir ses préoccupations concernant l'acquisition proposée d'Astral Media par BCE lors de l'audience publique tenue par le CRTC en septembre 2012, et elle a enjoint le CRTC à ne pas approuver la transaction, ou à l'approuver uniquement sous réserve de la mise en place de conditions plus rigoureuses concernant la fourniture de contenu aux entreprises concurrentes. Si la transaction avait été approuvée, BCE aurait contrôlé une part de l'auditoire de langue anglaise au Canada de plus de 40 %, selon les données publiées par le CRTC. Avec un tel contrôle sur le contenu populaire, conjugué à l'un des plus importants réseaux de distribution de services de télévision, de services mobiles et de services Internet au Canada, BCE aurait eu la possibilité d'abuser grandement de son pouvoir de marché.

Décisions de politique du CRTC et procédures de mise à exécution

En raison du potentiel de comportements anticoncurrentiels au sein d'un marché davantage intégré verticalement, le CRTC a tenu une audience publique en juin 2011 afin de considérer l'établissement de balises qui pourraient s'avérer nécessaires pour assurer le maintien d'une saine concurrence dans le secteur de la radiodiffusion. Le 21 septembre 2011, le CRTC a publié la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2011-601 (Cadre réglementaire relatif à l'intégration verticale), dans laquelle il établit des balises claires pour assurer la concurrence. Cette décision s'applique aux sociétés qui détiennent à la fois du contenu de radiodiffusion et des actifs de distribution de radiodiffusion. TELUS est membre du Canadian Independent Distributors Group (« CIDG »), qui a déposé une demande d'audience pour la résolution d'un différend concernant la distribution des services spécialisés de télévision contrôlés par Bell Média Inc.

Le 5 avril 2012, le CRTC a publié la Décision de radiodiffusion CRTC 2012-208, dans laquelle il énonce ses décisions et ses attentes à l'égard des points suivants : l'assemblage des services de programmation visant à améliorer le choix du consommateur tout en assurant que les objectifs de la *Loi sur la radiodiffusion* sont atteints; la tarification incitative; les droits de diffusion non linéaires à des conditions raisonnables sur le plan commercial; l'arbitrage de l'offre finale pour fixer les tarifs. Le CRTC a également indiqué qu'il vaut mieux permettre aux parties d'en arriver à un règlement négocié sur des bases commerciales, avant le processus d'arbitrage de l'offre finale.

TELUS n'a pas réussi à négocier une convention de renouvellement concernant la distribution des signaux de Bell Média. Les demandes d'arbitrage concernant les offres finales et les répliques aux observations ont été présentées au CRTC en juin par TELUS et Bell Média, ainsi qu'individuellement par CIDG et par Bell Média. Le 20 juillet 2012, le CRTC a publié la Décision de radiodiffusion CRTC 2012-393. Dans cette décision qui concerne le différend entre Bell Média et TELUS, le Conseil a choisi l'offre finale de TELUS plutôt que celle de Bell Média. En conséquence, le Conseil a ordonné aux parties de signer l'entente d'affiliation comprise dans l'offre finale de TELUS au plus tard le 25 juillet 2012. Le CRTC reconnaît que l'offre de TELUS fournit aux consommateurs davantage de choix et de souplesse et qu'elle comprend des éléments innovateurs. En particulier, les clients de TELUS continueront de pouvoir décider s'ils désirent la programmation sportive et ils ne seront pas obligés de s'abonner à cette programmation dans le cadre du forfait Base numérique.

Bien que TELUS se réjouisse que le CRTC ait choisi l'offre finale qui cadre avec les politiques adoptées dans la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2011-601, le libellé de la décision ne fournit qu'un faible engagement quant à la mise à exécution des balises réglementaires. Une nouvelle plainte contre Corus Entertainment Inc. sans rapport avec ce qui précède déposée par TELUS en septembre 2012 devrait fournir d'autres indices quant à l'engagement du CRTC à l'égard de la mise à exécution des balises élaborées pour répondre aux préoccupations liées à l'intégration verticale. La plainte déposée contre Corus Entertainment concerne le refus d'avoir accès au contenu de son service Movie Central / HBO Canada aux fins du service OPTIK à emporter de TELUS, bien que Corus ait permis à ses entreprises de distribution connexes, Shaw Cable et Shaw Direct, d'accéder à ce même contenu. TELUS demande que le Conseil applique la nouvelle règle interdisant les lancements « en primeur » (article 6.3 du Règlement sur la télévision payante). Si les balises concernant l'intégration verticale ne sont pas appliquées de manière stricte au moment opportun, il existe un risque que des concurrents intégrés verticalement qui détiennent à la fois du contenu de radiodiffusion et des actifs de distribution de radiodiffusion haussent injustement les coûts de programmation que des entreprises non intégrées verticalement telles que TELUS doivent payer, ou tentent d'empêcher l'accès à du contenu sur les plateformes « nouveaux médias » (plateformes Internet et mobiles), ou pénalisent autrement TELUS en attirant et en fidélisant des abonnés de ses services mobiles ou de son service Télé OPTIK.

Échange d'actions

Le 21 février 2012, la société a annoncé que les détenteurs de ses actions ordinaires et de ses actions sans droit de vote auraient l'occasion de décider, à l'assemblée annuelle extraordinaire de la société devant avoir lieu le 9 mai 2012, s'il y a lieu d'éliminer la catégorie d'actions sans droit de vote de la société. Le 8 mai 2012, la société a annoncé qu'elle retirait le plan et qu'elle comptait présenter une nouvelle proposition en temps voulu. Le 21 août 2012, TELUS a annoncé une nouvelle proposition selon laquelle les détenteurs de ses actions ordinaires et de ses actions sans droit de vote auraient l'occasion de prendre une décision concernant l'échange des actions sans droit de vote de la société contre des actions ordinaires, à raison de une pour une, lors d'une assemblée générale des détenteurs d'actions ordinaires et d'une assemblée spéciale des détenteurs d'actions sans droit de vote devant avoir lieu le 17 octobre 2012.

Le 17 octobre, les détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de TELUS ont en grande majorité approuvé la proposition d'échange d'actions. Les quatre résolutions de Mason Capital, qui proposaient des ratios d'échange d'actions différents, ont également été soumises au vote des détenteurs d'actions ordinaires et rejetées lors de l'assemblée générale. Rien ne garantit que les appels interjetés par Mason Capital seront résolus en faveur de TELUS, que d'autres appels ne seront pas interjetés, ni que l'ordonnance finale du tribunal concernant le plan d'arrangement sera accordée et que les avantages connexes pour les actionnaires de TELUS se concrétiseront. Le cours du marché des actions sans droit de vote et des actions ordinaires de TELUS pourrait subir une baisse, car le cours de ces deux catégories d'actions a augmenté par suite de l'annonce de la proposition initiale en février 2012.

Lois provinciales visant la protection des consommateurs / Code national de protection des consommateurs de services sans fil

Un certain nombre de provinces ont promulgué ou proposé des modifications aux lois visant la protection des consommateurs qui ont une incidence directe ou indirecte sur les conditions liées à la prestation de services sans fil. Étant donné que les règles ne sont pas harmonisées, TELUS et les autres fournisseurs de services sans fil pourraient être tenus d'engager d'importants coûts de conformité. TELUS a demandé au CRTC de prendre des mesures aux fins de la mise en place, à l'échelle nationale, de lignes directrices uniformes obligatoires.

Le 11 octobre 2012, le CRTC a publié l'Avis de consultation de télécom CRTC 2012-557, qui établit un code obligatoire portant sur la clarté et le contenu des contrats de services sans fil mobiles. Ce code vise à présenter une liste concise et claire des droits des consommateurs et des responsabilités des fournisseurs de services. Le CRTC a également sollicité des observations à savoir si l'application de tout code mis en place devrait être suspendue dans les provinces ou territoires où des lois ou règlements existent offrant une protection équivalente à la clientèle de services sans fil mobiles. TELUS compte participer à cette instance, et elle appuie la mise en œuvre d'un code national pour les services sans fil par le CRTC.

Atténuation des risques en matière de réglementation : En ce qui concerne les restrictions à la propriété étrangère, TELUS continue de préconiser et de favoriser la mise en œuvre par le gouvernement, de manière symétrique, de règles régissant la propriété étrangère visant les télécommunications et la distribution de radiodiffusion. En ce qui a trait à la propriété étrangère d'actions ordinaires de TELUS, la société a mis en place des contrôles fiables et efficaces pour s'assurer que les niveaux de propriété étrangère sont respectés, à l'aide d'un système de réservation et de déclaration. De plus, TELUS dispose de certains recours en vertu de la *Loi sur les télécommunications*, qui sont pris en considération dans ses statuts et dont elle peut se prévaloir en vertu de ces statuts.

En ce qui concerne la distribution de contenu de radiodiffusion, TELUS favorise l'application d'une symétrie en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui permet de s'assurer que tous les consommateurs canadiens continuent de bénéficier d'un accès équitable au contenu de radiodiffusion, quel que soit le distributeur ou la plateforme de leur choix. Selon TELUS, tant que le contenu est réglementé de manière à assurer l'atteinte d'objectifs culturels, cette position est au mieux des intérêts de toutes les entreprises de télécommunications et de leurs clients. TELUS continue de préconiser la mise en œuvre de la politique du CRTC en matière d'intégration verticale et elle continuera de préconiser l'application judicieuse d'autres politiques et d'autres balises, au besoin.

TELUS préconise la mise en œuvre d'un code national de protection des consommateurs de services sans fil par le CRTC, afin de réduire les coûts de conformité et de normaliser les conditions liées à la prestation de services.

10.2 Ressources humaines

L'information qui suit constitue une mise à jour de la *rubrique 10.4, « Ressources humaines »*, présentée dans le rapport de gestion annuel 2011 de TELUS.

Convention collective

La convention collective entre TELUS et le Syndicat des agents de maîtrise de TELUS (« SAMT »), qui couvre environ 600 professionnels et superviseurs dans la région où TELUS Québec exerce des activités, a pris fin le 31 décembre 2011. Les négociations visant à renouveler cette convention ont débuté en octobre 2011. En septembre 2012, TELUS a présenté une demande de conciliation au Service fédéral de médiation et de conciliation, et un conciliateur a été nommé. Des réunions de conciliation doivent avoir lieu en novembre 2012. Les modalités des conventions collectives intervenues entre TELUS et SAMT auront prise d'effet jusqu'au moment où une nouvelle convention sera ratifiée.

Comme c'est le cas pour toute négociation collective, rien ne peut garantir que les charges de rémunération négociées ou les changements liés à l'efficacité opérationnelle seront conformes aux prévisions, ce qui pourrait entraîner des hausses de coûts imprévues ou une productivité moindre. Par ailleurs, rien ne peut garantir qu'une productivité moindre ou des perturbations du travail ne se produiront pas au cours de la période de négociation, avant que ne survienne le règlement ou la ratification.

Atténuation des risques : La société a recours à un modèle de gouvernance afin de s'assurer que les répercussions d'ordre financier et opérationnel découlant des conditions de règlement font l'objet d'une analyse et qu'elles s'alignent sur l'orientation stratégique de TELUS. Toute nécessité éventuelle de poursuivre les activités d'exploitation par suite d'une interruption de travail a été prise en compte dans le cadre de la planification des mesures d'urgence. Bien que la société ait établi et validé des plans d'urgence, rien ne peut garantir que ces plans couvrent tous les problèmes susceptibles de survenir, ni que les urgences pour lesquelles des plans ont été élaborés se produiront exactement comme il était prévu. Il se pourrait donc quand même que des coûts plus élevés doivent être engagés ou que des interruptions se produisent.

10.3 Risques liés aux processus

L'information qui suit constitue une mise à jour de la *rubrique 10.5, « Risques liés aux processus »*, présentée dans le rapport de gestion annuel 2011 de TELUS.

Coentreprise immobilière

Les risques liés à la coentreprise immobilière comprennent les dépassements de coûts potentiels liés aux travaux de construction, les risques financiers, les risques d'atteinte à la réputation et, en ce qui concerne la composante immeuble commercial de la coentreprise, les risques liés à l'occupation des locaux.

Atténuation des risques : TELUS a mis sur pied une coentreprise avec des filiales de Westbank Holdings Ltd., un promoteur de premier plan d'importants projets commerciaux et immobiliers, aux fins de l'aménagement du projet Jardin TELUS. Westbank apporte une expertise considérable en gestion efficace de projets d'aménagement d'une portée et d'une ampleur analogues à celles du projet Jardin TELUS. Les unités de la tour d'habitation en copropriété ont en grande partie été vendues avant que les travaux de construction ne débutent. Le volet commercial du projet a obtenu d'importants engagements locatifs de la part de TELUS et d'un autre important locataire avant que les travaux de construction ne débutent. Le succès du volet commercial dépendra des autres engagements locatifs obtenus dans le futur, du marché locatif futur en ce qui a trait à la demande pour des locaux et aux taux de location de locaux pour bureaux de première qualité à Vancouver, ainsi que des dépassements de coûts potentiels liés aux travaux de construction. Les risques liés aux dépassements budgétaires pour les projets résidentiel et commercial sont atténués au moyen de contrats d'approvisionnement prévoyant des prix fixes, par une gestion de projet éclairée, et par une assurance contre certains risques. Il n'existe aucune certitude que le projet Jardin TELUS sera mené à terme conformément au budget ou au calendrier établi, ni que les engagements locatifs prévus se concrétiseront. En conséquence, TELUS est exposée aux risques liés aux financements par actions additionnels, aux pertes sur placements et aux montants des prêts, advenant le cas où le plan d'affaires du projet ne serait pas mené à terme avec succès, ainsi qu'aux risques d'atteinte à la réputation advenant le cas où le projet ne serait pas d'aussi haute qualité que ce qui est prévu.

10.4 Litiges et questions d'ordre juridique

L'information qui suit constitue une mise à jour de la *rubrique 10.9, « Litiges et questions d'ordre juridique »*, présentée dans le rapport de gestion annuel 2011 de TELUS.

Recours collectifs autorisés

Les recours collectifs contre la société comprennent un recours collectif intenté en 2004 en Saskatchewan contre un certain nombre de fournisseurs de services mobiles, anciens ou existants, y compris TELUS. La poursuite allègue que chaque entreprise de télécommunications est en rupture de contrat et est allée à l'encontre du principe de concurrence, des pratiques commerciales de même que des lois sur la protection du consommateur partout au Canada en ce qui a trait à la facturation de frais d'accès au système. La poursuite cherche à recouvrer des dommages directs et des dommages-intérêts exemplaires dont le montant est indéterminé. Des recours similaires ont également été présentés dans d'autres provinces. La Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan a autorisé un recours collectif national en septembre 2007. La demande de TELUS visant à interjeter appel de l'ordonnance d'autorisation a été rejetée le 15 novembre 2011. Une demande afin d'interjeter appel de cette décision déposée devant la Cour suprême du Canada a été rejetée le 28 juin 2012.

Atténuation des risques : L'autorisation d'un recours collectif ne détermine pas le bien-fondé de la poursuite, et les demandeurs doivent quand même prouver le bien-fondé de leur poursuite. La société croit qu'elle dispose d'une bonne défense à l'égard de ces poursuites et elle se défend énergiquement. Si le dénouement final de ces poursuites se révélait différent des évaluations et des hypothèses de la direction, cela pourrait donner lieu à un ajustement important de la situation financière et des résultats opérationnels de la société.

11. Définitions et rapprochements

11.1 BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements)

Le BAIIA est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le BAIIA ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure du rendement de la société ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie. TELUS présente le BAIIA et fournit des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance des secteurs opérationnels ainsi que la performance de la société. Le BAIIA excluant les coûts de restructuration (se reporter à la *rubrique 11.4*) est aussi utilisé pour déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt. Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs et les établissements de crédit recourent largement en tant qu'indicateur du rendement opérationnel d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation.

Comme elle l'a fait au cours de 2012 et de 2011, la direction pourrait également calculer un BAIIA ajusté qui exclura les éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas les activités liées aux services de télécommunications habituelles ou continues; ce BAIIA ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation et il ne devrait pas être pris en compte aux fins de l'évaluation de la capacité de la société à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes.

Le Conseil canadien de l'information sur la performance de l'ICCA a défini le BAIIA normalisé de manière à favoriser la comparabilité des mesures utilisées par diverses entités. Le BAIIA normalisé donne une indication de la capacité de l'entité de continuer de générer des produits opérationnels avant la prise en compte de l'incidence des décisions de financement de la direction et des coûts liés à l'utilisation des immobilisations corporelles et incorporelles, qui varient en fonction de leur âge, de leur actualité technologique et de l'estimation de leur durée d'utilité par la direction. Le BAIIA normalisé correspond donc aux produits moins les coûts opérationnels, avant les charges d'intérêts, l'amortissement et les charges au titre de la dépréciation des immobilisations corporelles, et l'impôt sur le bénéfice.

Rapprochement du BAIIA

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2012	2011	2012	2011
Bénéfice net	351	326	1 027	978
Coûts de financement	86	92	246	290
Impôt sur le bénéfice	120	107	365	307
Amortissement des immobilisations corporelles	362	331	1 049	989
Amortissement des immobilisations incorporelles	99	112	338	340
Pertes de valeur (reprise de pertes de valeur) au titre des immobilisations corporelles	—	—	—	—
BAIIA (BAIIA normalisé selon les lignes directrices de l'ICCA)	1 018	968	3 025	2 904
Déduire : profit déduction faite des pertes liées à la participation au titre du projet de réaménagement immobilier résidentiel Jardin TELUS	—	—	(7)	—
Déduire : profit hors trésorerie sur la participation de 51 % dans Transactel (Barbados) Inc. réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition	—	—	—	(16)
BAIIA ajusté	1 018	968	3 018	2 888

La direction calcule également le BAIIA, déduction faite des dépenses d'investissement, comme une simple approximation des flux de trésorerie consolidés dans ses deux secteurs à présenter. Le BAIIA, déduction faite des dépenses d'investissement, peut être utilisé à des fins de comparaison avec les résultats présentés par les autres sociétés de télécommunications au fil du temps, et il est assujéti aux questions possibles de comparabilité du BAIIA décrites précédemment.

Calcul du BAIIA, déduction faite des dépenses d'investissement

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2012	2011	2012	2011
BAIIA	1 018	968	3 025	2 904
Dépenses d'investissement	(471)	(470)	(1 460)	(1 335)
BAIIA déduction faite des dépenses d'investissement	547	498	1 565	1 569
Déduire : profit déduction faite des pertes liées à la participation au titre du projet de réaménagement immobilier résidentiel Jardin TELUS	—	—	(7)	—
Déduire : profit hors trésorerie sur la participation de 51 % dans Transactel (Barbados) Inc. réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition	—	—	—	(16)
BAIIA ajusté déduction faite des dépenses d'investissement	547	498	1 558	1 553

11.2 Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et ne doivent pas être substitués aux tableaux consolidés des flux de trésorerie. TELUS présente les flux de trésorerie disponibles parce qu'ils constituent une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de la société. Les flux de trésorerie disponibles excluent certaines variations du fonds de roulement ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie. Il convient de rappeler aux investisseurs que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder avec les flux de trésorerie disponibles présentés par d'autres sociétés, et qu'il diffère des flux de trésorerie disponibles normalisés tels qu'ils sont définis par le Conseil canadien de l'information sur la performance de l'ICCA. Les flux de trésorerie disponibles tels qu'ils sont définis par la direction fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles qui sont disponibles après les dépenses d'investissement, mais avant les dividendes, les acquisitions, le produit tiré des actifs cédés et les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes fournisseurs).

Calcul des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2012	2011	2012	2011
BAIIA (se reporter à la rubrique 11.1)	1 018	968	3 025	2 904
Déduire : profit déduction faite des pertes liées à la participation au titre du projet de réaménagement immobilier résidentiel Jardin TELUS	—	—	(7)	—
Déduire : produits d'intérêts inscrits dans les autres produits opérationnels	(1)	—	(1)	—
Déduire : profit hors trésorerie sur la participation de 51 % dans Transactel (Barbados) Inc. réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition	—	—	—	(16)
Économies (décaissements) au chapitre de la restructuration, déduction faite des coûts de restructuration	(2)	(35)	(13)	(54)
Éléments des tableaux consolidés des flux de trésorerie				
Rémunération fondée sur des actions	13	8	29	8
Montant net des charges (du recouvrement) au titre des régimes à prestations définies du personnel	(4)	(8)	(7)	(24)
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(14)	(13)	(145)	(263)
Intérêts versés	(56)	(62)	(228)	(268)
Intérêts reçus	1	—	12	—
Impôt remboursé (payé), montant net	(58)	(43)	(137)	(159)
Dépenses d'investissement	(471)	(470)	(1 460)	(1 335)
Flux de trésorerie disponibles (tels qu'ils sont définis par la direction)	426	345	1 068	793

Le Conseil canadien de l'information sur la performance a défini les flux de trésorerie disponibles normalisés de manière à favoriser la comparabilité des mesures utilisées par diverses entités. Les flux de trésorerie disponibles normalisés constituent une indication de la capacité d'une entité de continuer à générer des flux de trésorerie discrétionnaires grâce aux activités opérationnelles, et comprennent les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles après déduction des dépenses d'investissement nettes et des dividendes qui s'apparentent davantage à des charges d'intérêts. Cette mesure ne correspond pas nécessairement aux flux de trésorerie disponibles au cours de la période pour utilisation au gré de la direction, qui peuvent être affectés par d'autres sources de trésorerie et d'autres utilisations non discrétionnaires. Le tableau suivant illustre le rapprochement des flux de trésorerie disponibles, tels qu'ils sont définis par la direction, avec les flux de trésorerie disponibles normalisés et les entrées liées aux activités opérationnelles.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2012	2011	2012	2011
Entrées liées aux activités opérationnelles	965	837	2 516	1 808
Déduire : dividendes stipulés	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Déduire : dépenses d'investissement	(471)	(470)	(1 460)	(1 335)
Produit de la cession d'immobilisations	—	—	—	—
Flux de trésorerie disponibles normalisés (selon les lignes directrices de l'ICCA)	494	367	1 056	473
Déduire : produit de la cession d'immobilisations	—	—	—	—
Ajustements aux fins du rapprochement avec les entrées liées aux activités opérationnelles	(68)	(22)	12	320
Flux de trésorerie disponibles (tels qu'ils sont définis par la direction)	426	345	1 068	793

11.3 Définition des indicateurs opérationnels clés – services mobiles

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une société de services mobiles.

Produits moyens par appareil d'abonné (« PMAA ») mensuels Nombre, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période. Les PMAA tirés des services de transmission de données sont une composante des PMAA calculée sur la même base que celle des produits tirés de services tels que les services de messagerie textuelle, l'informatique mobile, les assistants numériques, les navigateurs Internet et les téléchargements à la carte.

Taux de désabonnement, par mois Nombre d'appareils d'abonnés désactivés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. L'appareil d'un abonné des services prépayés est désactivé lorsque ce dernier n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration des crédits prépayés.

Frais d'acquisition Montant total au titre du financement des appareils, des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut déboursier pour l'acquisition initiale des abonnés au cours d'une période donnée. Tels qu'ils sont définis, les frais d'acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation).

Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné Frais d'acquisition divisés par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.

Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau Coûts directs liés aux activités de marketing et aux promotions visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

11.4 Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Couverture par le bénéfice Mesure définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et dans les règlements connexes, qui est calculée sur 12 mois.

Calcul du ratio de couverture par le bénéfice

(en millions de dollars, sauf les ratios)	Périodes de 12 mois closes les 30 septembre	
	2012	2011
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote	1 273	1 198
Impôt sur le bénéfice	434	372
Montant brut des charges d'intérêts	357	404
Numérateur	2 064	1 974
Dénominateur – Montant brut des charges d'intérêts	357	404
Ratio (fois)	5,8	4,9

Les mesures suivantes n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Ratio de distribution et ratio de distribution du bénéfice net ajusté Il s'agit des dividendes du trimestre déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote pour le trimestre clos le plus récent, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés, multipliés par quatre et divisés par le total du bénéfice par action de base pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires (divisés par le bénéfice par action de base annuel des exercices). L'indication visée est un ratio de distribution annuel, sur une base prospective plutôt que sur une base actuelle, de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles. Le ratio historique fondé sur le bénéfice par action déclaré ajusté de manière à ne pas tenir compte des ajustements liés à l'impôt, des pertes au remboursement par anticipation de titres de créance à long terme, de l'incidence continue de l'option de règlement en espèces net liée aux options instaurée en 2007, et des éléments ajustés dans le BAIIA est considéré comme davantage représentatif du calcul du bénéfice prévisible.

Calcul des ratios de distribution

(en dollars, sauf les ratios)	2012	2011
Ratio de distribution		
Numérateur – Dividende annualisé du troisième trimestre déclaré par action ordinaire et action sans droit de vote	2,44	2,20
Dénominateur – Bénéfice net par action ordinaire et action sans droit de vote, quatre trimestres clos les 30 septembre	3,92	3,70
Ratio (en %)	62	59
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté		
Numérateur (ci-dessus)	2,44	2,20
Bénéfice net ajusté, quatre trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars)		
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote	1 273	1 198
Déduire : ajustements favorables nets liés à l'impôt	(12)	(21)
Déduire : profit après impôt déduction faite des pertes liées à la participation au titre du projet résidentiel Jardin TELUS	(6)	—
Déduire : profit après impôt sur la participation dans Transactel	—	(12)
Option de règlement en espèces net liée aux options	(4)	(13)
	1 251	1 152
Dénominateur – Bénéfice net ajusté par action ordinaire et action sans droit de vote	3,85	3,56
Ratio ajusté (en %)	63	62

BAIIA excluant les coûts de restructuration Mesure définie comme le BAIIA (décrit à la rubrique 11.1) plus les coûts de restructuration de 45 millions de dollars pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2012 et de 57 millions de dollars pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2011. Cette mesure sert à calculer le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et la couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration, conformément au calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture prévus par les clauses restrictives des facilités de crédit.

Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration Mesure définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration divisé par le montant net des charges d'intérêts, calculé sur 12 mois. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.

Dettes nettes La mesure définie par les IFRS qui se rapproche le plus de la dette nette est la somme de la dette à long terme, y compris la tranche à court terme de la dette à long terme. Le tableau qui suit présente le rapprochement de ces deux mesures. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette (se reporter à la description du ratio de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration). La direction estime que la dette nette est une mesure utile, parce qu'elle représente le montant des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couvertes par la trésorerie et les placements temporaires disponibles, et, le cas échéant, car elle tient compte de l'incidence du taux de change sur les swaps de devises conclus qui fixent la valeur de la dette libellée en dollars américains.

Calcul de la dette nette

(en millions de dollars)	Aux 30 septembre	
	2012	2011
Dettes à long terme, y compris la tranche à court terme	6 182	6 568
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	24	29
Trésorerie et placements temporaires	(45)	(56)
Emprunts à court terme	403	439
Dettes nettes	6 564	6 980

Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration Dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration sur 12 mois. L'indication à long terme de TELUS pour le ratio dette/BAIIA se situe dans une fourchette de 1,5 à 2,0 fois. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.

Ratio dette nette/total des capitaux investis Estimation de la proportion de la dette utilisée dans la structure financière de la société.

Montant net des charges d'intérêts Coûts de financement avant les profits liés au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette, calculés sur 12 mois. Aucun profit lié au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette n'a été comptabilisé au cours des périodes respectives. Les pertes comptabilisées relativement au remboursement par anticipation de titres de créance sont prises en compte dans le montant net des charges d'intérêts. Le montant net des charges d'intérêts présenté pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre 2012 et 2011 est égal aux coûts de financement présentés.

Total des capitaux investis – valeur comptable Total de la dette nette définie ci-dessus, plus les capitaux propres excluant le cumul des autres éléments du résultat global.

Calcul du total des capitaux investis

(en millions de dollars)	Aux 30 septembre	
	2012	2011
Dettes nettes	6 564	6 980
Capitaux propres	8 047	7 878
Ajouter (déduire) : cumul des autres éléments de la perte globale (du bénéfice global)	(15)	(12)
Total des capitaux investis – Valeur comptable	14 596	14 846

Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global

(non audité)

Périodes closes les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2012	2011	2012	2011
PRODUITS OPÉRATIONNELS				
Services	2 551 \$	2 443 \$	7 481 \$	7 159 \$
Équipement	204	169	537	503
	2 755	2 612	8 018	7 662
Autres produits opérationnels	19	10	52	45
	2 774	2 622	8 070	7 707
CHARGES OPÉRATIONNELLES				
Achat de biens et services	1 222	1 178	3 490	3 410
Charge au titre des avantages du personnel	534	476	1 555	1 393
Amortissement des immobilisations corporelles	362	331	1 049	989
Amortissement des immobilisations incorporelles	99	112	338	340
	2 217	2 097	6 432	6 132
BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL	557	525	1 638	1 575
Coûts de financement	86	92	246	290
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT	471	433	1 392	1 285
Impôt sur le bénéfice	120	107	365	307
BÉNÉFICE NET	351	326	1 027	978
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat				
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	(2)	7	(5)	9
Écart de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	(7)	6	(2)	2
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente	11	—	11	—
	2	13	4	11
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat				
Écarts actuariels au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel	94	(360)	82	(443)
	96	(347)	86	(432)
RÉSULTAT GLOBAL	447 \$	(21) \$	1 113 \$	546 \$
BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :				
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	351 \$	325 \$	1 027 \$	973 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	—	1	—	5
	351 \$	326 \$	1 027 \$	978 \$
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :				
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	447 \$	(22) \$	1 113 \$	541 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	—	1	—	5
	447 \$	(21) \$	1 113 \$	546 \$
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE				
De base	1,08 \$	1,00 \$	3,16 \$	3,00 \$
Dilué	1,07 \$	1,00 \$	3,14 \$	2,98 \$
DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE	0,61 \$	0,55 \$	1,800 \$	1,625 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS ORDINAIRES ET D' ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION				
De base	326	325	325	324
Dilué	328	327	327	326

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

(non audité)

(en millions)	Au 30 septembre 2012	Au 31 décembre 2011
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et placements temporaires, montant net	45 \$	46 \$
Débiteurs	1 495	1 428
Impôt sur le bénéfice et autres impôts à recevoir	12	66
Stocks	280	353
Charges payées d'avance	226	144
Actifs dérivés	14	14
	2 072	2 051
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles, montant net	8 109	7 964
Immobilisations incorporelles, montant net	6 126	6 153
Goodwill, montant net	3 695	3 661
Coentreprise immobilière	11	—
Autres actifs non courants	142	81
Placements	32	21
	18 115	17 880
	20 187 \$	19 931 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Emprunts à court terme	403 \$	404 \$
Créditeurs et charges à payer	1 547	1 419
Impôt sur le bénéfice et autres impôts à payer	192	25
Dividendes à payer	199	188
Facturation par anticipation et dépôts de clients	669	655
Provisions	41	88
Passifs dérivés	2	—
Tranche à court terme de la dette à long terme	969	1 066
	4 022	3 845
Passifs non courants		
Provisions	173	122
Dette à long terme	5 213	5 508
Autres passifs non courants	1 113	1 343
Impôt sur le bénéfice différé	1 619	1 600
	8 118	8 573
Passif	12 140	12 418
Capitaux propres		
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	8 047	7 513
	20 187 \$	19 931 \$

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2012	2011	2012	2011
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Bénéfice net	351 \$	326 \$	1 027 \$	978 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des entrées liées aux activités opérationnelles :				
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles	461	443	1 387	1 329
Impôt sur le bénéfice différé	147	84	(4)	257
Rémunération fondée sur des actions	13	8	29	8
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	(4)	(8)	(7)	(24)
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(14)	(13)	(145)	(263)
Profit résultant de la réévaluation à la juste valeur à la date d'acquisition de la participation de 51 % dans Transactel (Barbados) Inc. et ajustement postérieur à la contrepartie éventuelle	—	—	—	(16)
Autres	(7)	(11)	(7)	(42)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités opérationnelles	18	8	236	(419)
Entrées liées aux activités opérationnelles	965	837	2 516	1 808
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations	(475)	(435)	(1 463)	(1 345)
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions et placements connexes	(7)	(3)	(48)	(79)
Avances et apports à la coentreprise immobilière	(29)	—	(67)	—
Sommes reçues de la coentreprise immobilière	29	—	47	—
Produit des cessions	2	—	20	—
Autres	(10)	—	(33)	4
Sorties liées aux activités d'investissement	(490)	(438)	(1 544)	(1 420)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission d'actions sans droit de vote	—	—	—	19
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	(198)	(178)	(575)	(463)
Émission et remboursement d'emprunts à court terme	3	35	(1)	39
Émission de titres de créance à long terme	928	700	3 624	3 110
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	(1 235)	(921)	(4 021)	(2 993)
Acquisition d'une participation supplémentaire dans une filiale auprès de détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle	—	—	—	(51)
Dividendes versés par une filiale à une participation ne donnant pas le contrôle	—	—	—	(4)
Autres	—	—	—	(6)
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	(502)	(364)	(973)	(349)
SITUATION DE TRÉSORERIE				
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	(27)	35	(1)	39
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	72	21	46	17
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	45 \$	56 \$	45 \$	56 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE				
Intérêts (versés)	(56) \$	(62) \$	(228) \$	(268) \$
Intérêts reçus	1 \$	— \$	12 \$	— \$
Impôt sur le bénéfice (y compris les crédits d'impôt à l'investissement) (payé), montant net	(58) \$	(43) \$	(137) \$	(159) \$

Information sectorielle

(non audité)

Trimestres clos les 30 septembre (en millions)	Services mobiles		Services filaires		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Produits opérationnels								
Produits externes	1 501 \$	1 397 \$	1 273 \$	1 225 \$	— \$	— \$	2 774 \$	2 622 \$
Produits intersectoriels	10	10	43	42	(53)	(52)	—	—
	1 511 \$	1 407 \$	1 316 \$	1 267 \$	(53) \$	(52) \$	2 774 \$	2 622 \$
BAIIA¹	640 \$	570 \$	378 \$	398 \$	— \$	— \$	1 018 \$	968 \$
Dépenses d'investissement²	175 \$	157 \$	296 \$	313 \$	— \$	— \$	471 \$	470 \$
BAIIA, moins les dépenses d'investissement	465 \$	413 \$	82 \$	85 \$	— \$	— \$	547 \$	498 \$
					Produits opérationnels		2 774 \$	2 622 \$
					Achat de biens et services		1 222	1 178
					Charge au titre des avantages du personnel		534	476
					BAIIA		1 018	968
					Amortissement des immobilisations corporelles		362	331
					Amortissement des immobilisations incorporelles		99	112
					Bénéfice opérationnel		557	525
					Coûts de financement		86	92
					Bénéfice avant impôt		471 \$	433 \$

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions)	Services mobiles		Services filaires		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Produits opérationnels								
Produits externes	4 312 \$	4 038 \$	3 758 \$	3 669 \$	— \$	— \$	8 070 \$	7 707 \$
Produits intersectoriels	30	29	127	122	(157)	(151)	—	—
	4 342 \$	4 067 \$	3 885 \$	3 791 \$	(157) \$	(151) \$	8 070 \$	7 707 \$
BAIIA¹	1 898 \$	1 686 \$	1 127 \$	1 218 \$	— \$	— \$	3 025 \$	2 904 \$
Dépenses d'investissement²	520 \$	340 \$	940 \$	995 \$	— \$	— \$	1 460 \$	1 335 \$
BAIIA, moins les dépenses d'investissement	1 378 \$	1 346 \$	187 \$	223 \$	— \$	— \$	1 565 \$	1 569 \$
					Produits opérationnels		8 070 \$	7 707 \$
					Achat de biens et services		3 490	3 410
					Charge au titre des avantages du personnel		1 555	1 393
					BAIIA		3 025	2 904
					Amortissement des immobilisations corporelles		1 049	989
					Amortissement des immobilisations incorporelles		338	340
					Bénéfice opérationnel		1 638	1 575
					Coûts de financement		246	290
					Bénéfice avant impôt		1 392 \$	1 285 \$

1. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ») n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon la définition de la société, le BAIIA correspond aux produits opérationnels diminués des biens et services achetés et de la charge au titre des avantages du personnel. TELUS a publié des indications au sujet du BAIIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses activités et qu'il sert aussi à déterminer si la société respecte certaines clauses restrictives de ses conventions d'emprunt.
2. Total des dépenses d'investissement.



Communiqué

TELUS Corporation AVIS DE DIVIDENDE EN ESPÈCES

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que le conseil d'administration a annoncé un dividende trimestriel de soixante-quatre cents (0,64 \$) canadiens par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la société et un dividende de soixante-quatre cents (0,64 \$) canadiens par action sur les actions sans droit de vote émises et en circulation de la société, payables le 2 janvier 2013 aux porteurs inscrits à la clôture des registres le 11 décembre 2012.

Par ordre du conseil

Monique Mercier
Chef des services juridiques et secrétaire générale

Vancouver, Colombie-Britannique
Le 9 novembre 2012

Renseignements : Relations avec les investisseurs
1-800-667-4871
ir@telus.com